

Hela Ouardi : Les Califes maudits...La déchirure

N° 94 - Mars 2019 - 4 DT • www.leaders.com.tn

Leaders

Intelligence
artificielle

Une priorité
Tunisienne



Coup de foudre à Addis-Abeba : Impressionnante Ethiopie

LONGINES®



The Longines Master Collection



Partenaire technologique **chifco**

SMART OFFICE CONTRÔLEZ VOTRE ENTREPRISE À DISTANCE

Smart Office est une solution qui vous permet de gérer votre entreprise via un Smartphone, une tablette ou un PC que vous soyez en Tunisie ou à l'étranger. Grâce à cette solution développée en collaboration avec Chifco, vous pouvez :

- Superviser ou contrôler vos bâtiments,
- Etre alertés en temps réel en cas d'intrusion ou d'incidents,
- Optimiser la consommation d'énergie via le contrôle des équipements connectés.

Pour souscrire à cette solution, rendez-vous auprès des Espaces TT ou à la Direction Marché Entreprises et découvrez nos panoplies d'offres avec une large gamme d'équipements garantis 24 mois.



1288
www.tunisiatelecom.tn

L'édito



• Par Taoufik Habaieb

Le prix de la non-alliance

Est-ce à tout jamais impossible ? Alors que s'accélère le calendrier électoral, le choix du cynisme ou de la démagogie risque de l'emporter. Nourrie par les ego démesurés et les calculs contradictoires, une telle situation ne fera qu'approfondir les fractures et consacrer l'échec d'une montée en puissance du camp des démocrates.

Des mises en couple tardives tentent de se nouer. A deux, à trois ou plus. Plus que de l'amour l'un pour l'autre, c'est la passion du pouvoir qui le leur impose. Quitte à faire éclater leur ménage à la première occasion de partager le gâteau électoral, grand ou petit, selon le verdict des urnes. Un attelage de coalition qu'il sera difficile de tenir et qui finira par rompre un jour ou l'autre.

En face, le camp islamiste se serre les coudes, s'enracine davantage partout sur le terrain, s'emploie de toutes ses énergies dans le déminage des dossiers accablants et se lance dans les manœuvres. Pesant de tout son poids de parti religieux structuré, discipliné, fourni en militants irréductibles, il part à la conquête du pouvoir, de Carthage au Bardo, en passant par la Kasbah. Une mainmise qui se veut totale et pour longtemps.

Dans un ultime exercice qu'il considère historique, le mouvement Ennahdha comprend qu'il ne doit guère laisser passer cette chance exceptionnelle d'effritement du paysage politique et de décomposition des partis adverses pour se hisser aux commandes. Rater ce virage, le réduire, au mieux, à une composante de coalition forcée, si ce n'est à un simple complément d'une cohabitation non désirée, serait un verrouillage progressif de ses perspectives d'avenir.

Chez "les modernistes démocrates" à la recherche d'une large majorité législative, tout se complexifie. Les noyaux durs qui pourraient constituer une ossature solide sont bien faibles. De Nida à Tahya Tounes, El Mechrou, et autres Moubadara, Al Mostakbel, Al Badil, Al Jomhoury, Al Massar, Beni Watany ou Le Démocrate, tous restent embryonnaires et peu ancrés dans la Tunisie qui vote. Et surtout sous l'emprise personnelle de leurs leaders.

La tyrannie des partis est bannie. Leur magie d'antan, leurs promesses jamais tenues et leurs dirigeants confondus dans leur

incompétence et la course effrénée au pouvoir et à ses prébendes les vouent aux gémonies. Qu'il s'agisse des jeunes, des 3 millions d'électeurs non encore inscrits, des populations rurales laissées pour compte ou des Tunisiens moyens désenchantés, les promesses miroitées par ceux qui veulent capter leurs voix sont balayées d'un revers de main.

La démocratie représentative en prend un sale coup. Le vote devient beaucoup plus une sanction de ceux qui ont failli que le choix de ceux qui méritent d'incarner le peuple. Demandez aux partis en lice, toutes tendances confondues, qui seront leurs candidats au Bardo et qui seront à la réserve pour siéger au gouvernement en 2020. Demandez-leur aussi qui porteront leurs couleurs pour briguer la magistrature suprême.

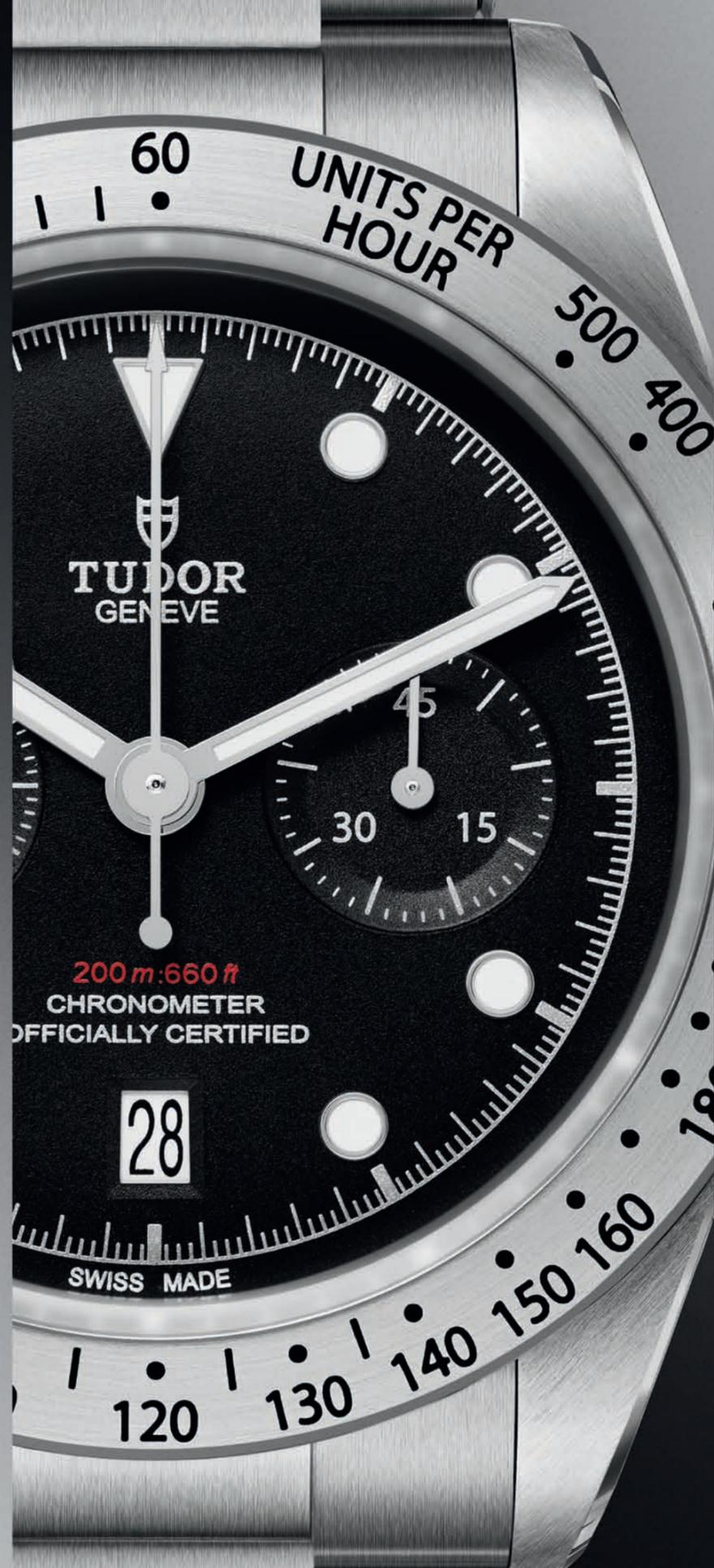
Si l'hyper-choix proposé aux Tunisiens est dans le nombre, cherchez la qualité, la compétence et les valeurs. Après une Assemblée constituante (qui n'avait que trop duré), devant en principe servir d'apprentissage, et un premier mandat quinquennal d'une Assemblée des représentants du peuple censé servir d'amorce, il sera à coup sûr demandé à l'ARP 2019-2024 la maturité en matière de législation et de contrôle de l'exécutif. Le vrai pouvoir ne sera plus ni à Carthage, ni à la Kasbah, mais au Bardo. Il sera partagé par les régions, une fois accompli le transfert des pouvoirs locaux.

Comment faire cesser les vieilles recettes du pire et doter la Tunisie des nouveaux dirigeants qu'elle mérite? Dans cette impérative quête de l'ancrage démocratique, de la défense des acquis en droits et libertés et du redressement économique salutaire, seule une alliance forte est capable de faire face aux risques et menaces qui s'exercent de plus en plus sur le pays. Au-delà des partis et des hommes et des femmes qui les forment, de leur ego et de leurs ambitions individuelles, ce sont des programmes appropriés et des politiques publiques efficaces qui doivent présider aux destinées du pays.

Une alliance large, profonde et agissante s'impose comme levier de sécurité nationale. Ceux qui ne l'auront pas compris conduiront la Tunisie vers le chaos. Le coût de la non-alliance sera une nouvelle tyrannie en prime. A sept mois des échéances électorales, ce n'est pas encore totalement perdu, si...
T.H.

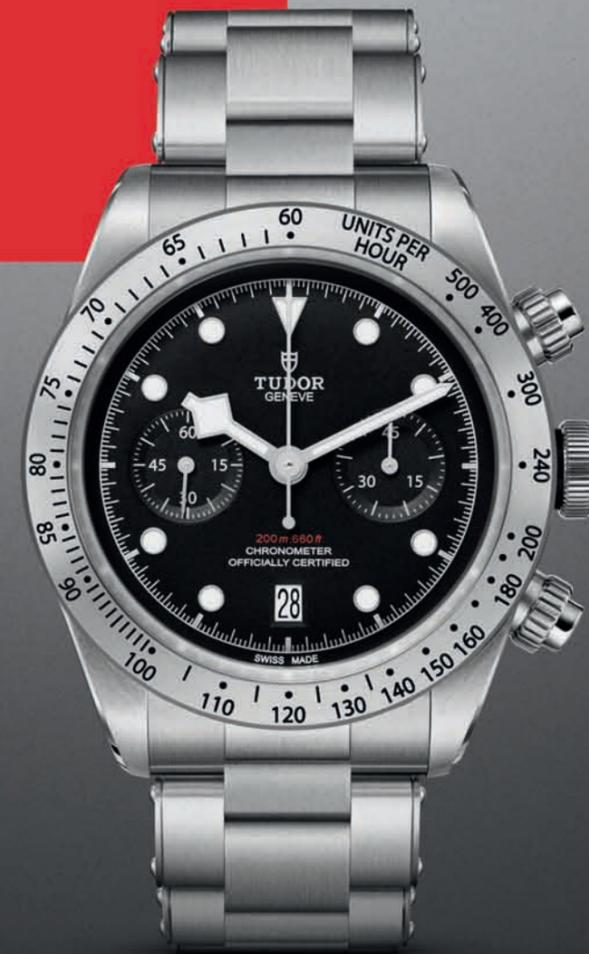
“ Amoureux des classiques, nous rejetons le statu quo. Nous gardons le meilleur du passé, les meilleures techniques horlogères, les meilleurs designs, et redéfinissons les standards. Conçue dans un but précis. Testée en conditions extrêmes. Pour ceux qui sont prêts à tout, ceux qui repoussent leurs limites, ceux qui se réinventent chaque jour. Une TUDOR est née pour oser. #BornToDare ”

**#BORN
TODARE**



**#BORN
TODARE**

BLACK BAY
CHRONO



Ben Jannet

RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TEL.: +216 71 963 555

C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS


TUDOR



Opinion

- 28 Servir la République et souffrir ?
Par Riadh Zghal

Nation

- 30 Malte : De l'amitié profonde et des opportunités concrètes
- 36 Coup de foudre à Addis-Abeba : Impressionnante Ethiopie
- 46 A Paris, Chahed en Marche !
- 56 **Dossier** : Intelligence artificielle, une priorité tunisienne
- 68 Variations sur un thème : entre culte et culture, mon choix est fait
Par Abdelaziz Kacem

Société

- 74 La Tunisie et la rivalité entre les puissances au XIXe siècle : une souveraineté bousculée
Par Mohamed El Aziz Ben Achour
- 80 De l'histoire de la diplomatie tunisienne Une ambassade à Vienne (et à Londres) en 1732/33
Par Mounir Fendri
- 86 Soumission ou opinion publique
Par Ammar Mahjoubi

- 91 Sonia Bahri : Pourquoi Macron lui a décerné la Légion d'honneur
- 94 "Au service d'autrui" du Dr Ridha Mabrouk Récit d'un centenaire tunisien d'exception
- 101 Hela Ouardi : Les Califes maudits...La déchirure
- 107 Raouf Bennaceur, le grand physicien
- Billet**
- 112 Mes «pays», la gauche et le développement
Par Habib Touhami



Disponible sur



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

DIRECTEUR DE LA REDACTION
Hédi Behi

CONSEILLER
Abdelhafidh Harguem

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Mohamed Larbi Bouguerra • Mounira Chapoutot Remadi • Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz • Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaidi • Mohamed Jaoua • Mounir Fendri • Elyès Jouini • Abdelaziz Kacem • Emna Kallel • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi Radhi Meddeb • Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Mansour Moalla • Ahmed Ounaies • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

Marwa Makni
(Vidéo)

PHOTOS
Leaders - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Aleyet • Najah Kharraz • Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

RÉVÉLEZ VOTRE INSTINCT.



ALFA ROMEO MITO ET GIULIETTA

La meccanica delle emozioni



ITALCAR
Représentation du matériel de transport

ALFA ROMEO TUNISIE

Tunis : Showroom les Berges du Lac : Boulevard Principal, les Berges du Lac, 2045 Tunis - Tél. : 71 655 531- 31 363 250 / Fax : 71 655 407. Showroom Megrine : Zone Industrielle Megrine route de Sousse GP1 5.5 km - Tél. : 31 363 250 / Fax : 71 297 177. **S.A.V.** : Cité El Khadra, Avenue Louis Braille, 1003 Tunis - Tél. : 71 773 322 / Fax : 71 733 399. **Bhar Lazreg** : Aerocar Service Rue Ibn El Jazzar Bhar Lazreg, 2076 La Marsa Tunis - Tél. : 31 401 282 / Fax : 32 401 282. **Ezzahra** : Eurocar Services, Ezzahra - Tél. : 31 505 019. **Mnihla** : Société Tunicar, route de Bizerte Sanhaji El Mnihla, 2094 Ariana - Tél. : 70 527 806 / Fax : 70 527 816. **Bizerte** : L'expert Automobile : Hafer Moher km3, route Menzel Bourguiba, Bizerte 7000 - Tél. : 72 510 366 / Fax : 72 510 366. **Béja** : ABM 2, Rue El Yasmine, Cité des agents de la sûreté, Sidi Fradj 9029, Béja Sud Tél. : 78 453 820 / Fax : 78 455 198. **Nabeul** : Cap Bon Motor's : Avenue du Maghreb Arabe, 8000 Nabeul - Tél. : 72 272 702 - 72 272 708 / Fax : 72 272 699. **Sousse** : Société Nimr : 251, Route de Tunis, 4011 Hammam Sousse Tél. : 73 364 088 / Fax : 73 364 089. **Monastir** : Zone Industrielle Ghedir, 5000 Monastir - Tél. : 73 425 932 Fax : 73 425 933. **Mahdia** : Société Alfatimya Cars, route de Boumerdes Ezzahra, Mahdia - Tél. : 73 671 630 - 98 771 683 / Fax : 73 425 933. **Sfax** : Sfax Motors : 01, rue Jamel Eddine Al Afghani, zone Industrielle Poudrière, 3002 Sfax - Tél. : 74 287 381 - 74 287 382 / Fax : 74 287 375. **Le Moteur House** : 04, Avenue d'Algérie, Sfax El Madina - Tél. : 74 204 990 / Fax : 74 204 890. **Kairouan** : Gharbi d'Equipement Général, Avenue de l'environnement 3100 Kairouan - Tél. : 77 300 575 - 77 300 574 / Fax : 77 304 453. **Gafsa** : Auto Sud, Cité El Menzeh Gafsa Aéroport 2151 - Tél. : 76 217 632 / Fax : 76 217 016. **Gabès** : Thabti Auto Services : Avenue Abou El Kacem El Chebbi, 6011 Gabès - Tél. : 75 293 205 Fax : 75 293 225. **Djerba** : Djerba Tourism Services : Km 2, Route Houmet Souk, 4116 Djerba Midoun - Tél. : 75 764 550 - 75 764 551 / Fax : 75 764 552. **Jijysse Auto Service** : Route Ajim Houmet Souk, Djerba 4180 - Tél. : 75 655 050 - 75 621 105 / Fax : 75 655 051
E-mail: italcar@italcar-sa.com

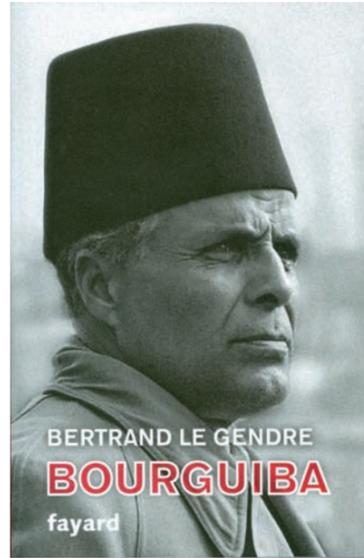


L'intronisation du nouvel Empereur du Japon vaut bien le voyage

La cérémonie officielle d'intronisation du nouvel Empereur du Japon, Naruhito, le 22 octobre prochain, s'annonce grandiose. Les invitations ont été lancées aux têtes couronnées et chefs d'Etat des pays amis. C'est ainsi que le président Béji Caïd Essebsi y a été officiellement convié. Selon le calendrier de passation de pouvoir, l'actuel Empereur du Japon, Akihito (86 ans), abdiquera de son propre chef, après 30 ans de pouvoir depuis 1989, le 30 avril prochain en faveur de son fils, le futur Empereur Naruhito, qui montera sur le trône dès le 1er mai 2019.

Tahya Tounes : rassembler

Gradualiste, Selim Azzabi a choisi la prudence dans la montée en puissance de son nouveau parti Tahya Tounès. Dans un pas-à-pas qu'il se veut sans couacs majeurs, il se donne jusqu'à fin avril prochain pour procéder à la tenue du congrès constitutif, consacré à la fois par l'adoption de motions, comme lors du congrès d'Epinay, en juin 1971, marquant l'unification des socialistes en France, et l'élection des nouvelles instances. D'ores et déjà, Azzabi a défini la profession de foi de Tahya Tounès : « Nous sommes déterminés à rassembler et construire une nouvelle majorité de rupture avec les relents de la dictature, de conduite des réformes et d'amorce de la prospérité. Une majorité qui marque le point de non-retour, libère les énergies, et réalise pleinement les ambitions des Tunisiens. » C'est pour cela qu'il oeuvrera, à travers les adhésions massives à susciter et les alliances à nouer dans le camp démocratique, à s'assurer une majorité confortable aux législatives, qui mettra le futur gouvernement à l'abri d'une cohabitation peu souhaitée.



Inépuisable Bourguiba

Que peut-on apporter de plus par rapport à tout ce qui a déjà été écrit sur Bourguiba par ses admirateurs, ses contradicteurs, ses biographes attirés et des historiens? Au fil des 300 pages du *Bourguiba*, de Bertrand Le Gendre, paru fin février chez Fayard, on découvre d'autres facettes, pour la plupart méconnues, de ce grand leader historique. De l'anecdotique au stratégique, du psychologique au caractère affirmé, des colères réelles ou feintes, aux grands rendez-vous avec l'histoire : un Bourguiba d'exception. Bertrand Le Gendre, qui a été rédacteur en chef au *Monde* et professeur associé à l'université Panthéon-Assas Paris-II, se connaît dans l'art du portrait des grandes figures. On lui doit en effet notamment *De Gaulle et Mauriac: le dialogue oublié* (Fayard, 2015), après *Flaubert* (Perrin, 2013). Quatre ans durant, revenant sur les traces de Bourguiba partout en Tunisie et en France, interrogeant les derniers de ses proches, consultant des archives et relisant une abondante bibliographie, il coule, tel un orfèvre, un récit précis, documenté et passionnant où se croisent Bourguiba, la Tunisie et la France.

STAR
تأمينات Assurances

www.star.com.tn

سنة تعملو علينا

QNB Fidelity, un placement évolutif avec une rémunération progressive.

Un compte de placement ouvert avec un taux de rémunération évolutif sur une période de 5 ans pouvant atteindre 11% du placement initial.
 Pour plus d'informations, contactez l'une de nos agences la plus proche de vous.



Appelez le 36 00 40 00 ou visitez qnb.com.tn



Hubert Védrine : le temps de l'impatience, en Tunisie aussi

L'ancien ministre des Affaires étrangères de François Mitterrand, Hubert Védrine, ne pouvait être plus pertinent lors du débat sur la Tunisie à l'Institut du monde arabe (IMA) à Paris. Sous le regard attentif de Youssef Chahed, il expliquera qu'« en pleine société d'information immédiate, de réaction immédiate, totalement dominée par les réseaux sociaux, nous basculons dans un système d'utopie. » Il rappelle qu'« en France, 150 ans ont été nécessaires, entre la Révolution de 1789 et 1945, pour que les femmes obtiennent sous de Gaulle le droit de vote. La patience était de mise. Alors qu'aujourd'hui, nous versons dans l'impatience, en remise en cause de la démocratie représentative. » Cette impatience, marquée par la lassitude rapide de ce qui est déjà advenu, puise dans les technologies de la communication, les fondements d'une « consultation » quotidienne de tout un chacun, sur la question du jour. Sur smartphone, chacun peut « voter » sur telle ou telle option et entend faire prévaloir son suffrage, quitte à changer d'avis le lendemain. Une sorte de démocratie directe, instantanée, au risque de s'imposer en dictature. Tous sont impatients, affirmera-t-il, la jeunesse, particulièrement, l'est encore plus.

Sur la Tunisie, Hubert Védrine dira qu'elle est « en train de rattraper et dépasser beaucoup de pays de sa catégorie. Elle partage tant d'éléments de promesses communes. Nous avons le même intérêt global pour que dans les nouvelles démocraties, ça marche. Un intérêt vital que la Tunisie soit stable, stabilisée, par la démocratie. »

Tarifs universitaires en France : comment échapper à la perplexité générale

La Tunisie saura-t-elle tirer son épingle du jeu pour faire exonérer ses étudiants en France de l'augmentation faramineuse des frais d'inscription ? Slim Khalbous, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, n'est pas rentré les mains vides de sa récente visite à Paris, dans la délégation de Youssef Chahed. De son homologue, Frédérique Vidal, il a obtenu l'exonération de tous les étudiants en master (450) et les doctorants (1 400). En plus, un supplément de 450 inscriptions pour les étudiants boursiers, ce qui totalise 2 300 bénéficiaires. En deuxième round, il s'agit d'œuvrer auprès des présidents d'université compétents en la matière. Si ceux de Marseille et de Nantes ont accédé à la requête de la Tunisie, d'autres ont promis de l'examiner. Pour soutenir sa démarche, Slim Khalbous a tenu à rencontrer Gilles Roussel, président de la conférence des présidents d'université. En quatre heures d'entretiens, il a plaidé la cause des étudiants tunisiens en France, s'employant à s'assurer de son appui auprès de ses pairs. La réponse sera officialisée incessamment.

«Le nombre d'étudiants étrangers en France stagne autour de 325 000. Les derniers chiffres montrent même un décrochage en matière de dynamisme, a indiqué tout récemment Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, au Journal du Dimanche. La mobilité internationale devrait doubler d'ici à 2027 ; si nous voulons être à la hauteur et recevoir 500 000 étudiants étrangers», a-t-elle ajouté. Et de souligner l'importance des «doctorants qui jouent un rôle essentiel dans les laboratoires de recherche».

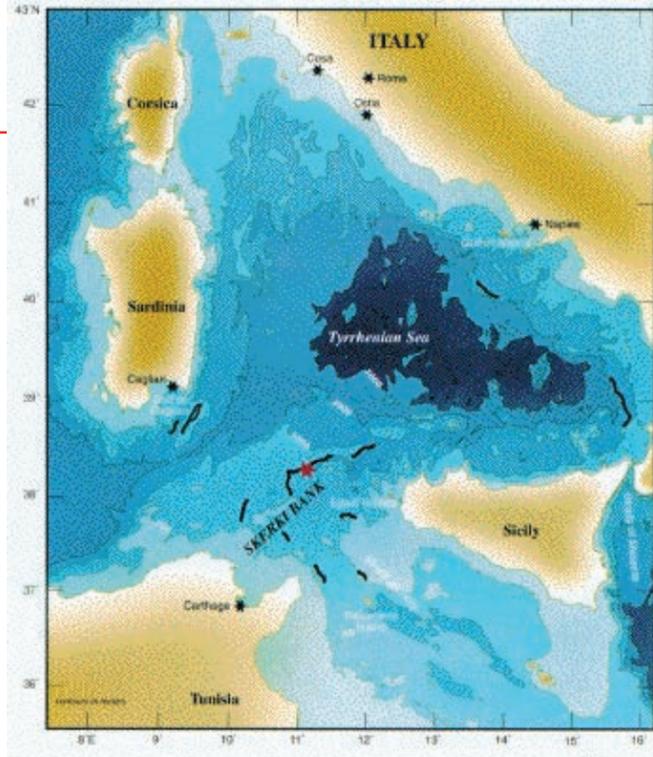


Le Banc de Skerki : une grande découverte entre la Tunisie et l'Italie

Connaissez-vous le Banc de Skerki, situé en pleines eaux internationales entre la Tunisie et l'Italie, faisant partie du plateau continental tunisien ? Récemment découvert par l'Italie, il se distingue par une richesse historique et archéologique exceptionnelle. Il recèle en effet des vestiges archéologiques d'une valeur historique, artistique et culturelle indéniable, parmi lesquels on compte cinq épaves romaines de la période allant du 1er siècle avant J.-C. au IVe siècle après J.-C. C'est également le lieu de la fameuse bataille navale du banc de Skerki, qui a eu lieu le 2 décembre 1942 pendant la Seconde Guerre mondiale. Alors comment le protéger, dans le cadre d'une coopération internationale appropriées et surtout comment permettre à la Tunisie d'assumer un rôle d'Etat coordonnateur de cette action ?

C'est une grande première mondiale qui vient de se produire. Le mécanisme de coopération internationale pour la protection du patrimoine se situant dans les eaux internationales, prévu par la convention de l'Unesco de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, sera en effet mis en application. Cette convention prévoit un système de coopération internationale pour les eaux internationales, c'est-à-dire la zone économique exclusive, du plateau continental et de la Zone. Ce système est fondé sur le partage d'informations et sur un effort conjoint de coopération pour la protection du patrimoine culturel subaquatique. Les efforts déployés par la délégation de Tunisie auprès de l'Unesco, conduite par l'ambassadeur Ghazi Gherairi, ont ainsi porté leurs fruits.

L'Italie a notifié au Secrétariat de l'Unesco, en février 2018, la découverte de plusieurs sites du patrimoine culturel subaquatique sur les bancs de Skerki, situés dans



les eaux internationales entre l'Italie et la Tunisie. Les États parties à la Convention de 2001 en ont été informés et invités à déclarer leur intérêt à être consultés sur la manière d'assurer une protection efficace du site. L'Espagne, l'Italie, la France et l'Algérie ont alors exprimé le souhait d'être consultées sur la manière d'assurer une protection effective de ces sites. La Tunisie s'est déclarée comme l'Etat coordonnateur puisqu'il s'est avéré que les éléments archéologiques submergés sont situés sur le banc de Skerki, qui fait partie du plateau continental tunisien.

Ce cas représente un intérêt majeur pour la protection du patrimoine culturel subaquatique car il permettra de mettre en place le premier exemple de protection du patrimoine dans les eaux internationales. ■



Un centre culturel tunisien à Pékin?

L'accord de coopération culturelle entre la Tunisie et la Chine, prévoyant notamment l'établissement dans chacun des deux pays d'un centre culturel, a été approuvé par l'ARP. D'ores et déjà, la partie chinoise s'active pour le choix du site, de préférence en centre-ville, où sera implanté son centre destiné à avoir une dimension africaine. Pour sa

part, la Tunisie engage les préparatifs nécessaires pour l'ouverture de son centre dans la capitale chinoise. «Au-delà des murs, souligne le ministre de la Culture, Mohamed Zine El Abidine à Leaders, c'est le programme d'activité et la pérennité de cette présence qui importent le plus. Surtout que nous sommes sollicités pour des échanges similaires par d'autres pays comme la Turquie et nous avons nous-mêmes nos propres priorités dans d'autres capitales.» ■



SSANGYONG
Be yourself !

LA NOUVELLE REXTON LE PRIVILÈGE QUI SE MÉRITE





 **Ssangyong Tunisie**

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

TUNIS - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

SFAX - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 020

GABES - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151

تعاونية التأمين للتعليم
Mutuelle Assurance de l'Enseignement



أكثر من شركة تأمين
أحنا توانسة متعاونين



Zohra Dhouafli, lauréate de la Fondation L'Oréal-Unesco

Pour la troisième année consécutive, les Tunisiennes se distinguent à l'Unesco. Après Rym Bensallem en 2017 pour ses recherches sur «*le renouvellement des sources potentielles de médicaments à travers de nouveaux antibiotiques*» et Ebtissem Guerfachi en 2018 pour ses recherches sur «*Les plantes : une nouvelle piste pour combattre la résistance aux antibiotiques*», Zohra Dhouafli a été retenue pour être l'une des lauréates de la Fondation L'Oréal - Unesco, dans le cadre du Programme pour les femmes et la science: «*Jeunes Talents*» (International Rising Talent 2019).

Dr Dhouafli a également été une des cinq scientifiques maghrébines ayant remporté la bourse de la Fondation de l'Oréal-Unesco lors de la 12e édition du programme Women In Science / Maghreb. Parmi les 275 boursières au niveau national et régional, le Programme L'Oréal-Unesco pour les femmes dans la science choisit 15 lauréates les plus prometteuses qui seront honorées au siège de l'Unesco à Paris, le 14 mars 2019. Dr Dhouafli a été ainsi sélectionnée pour représenter la région Afrique et Etats arabes avec trois autres chercheuses.

Les recherches du Dr Dhouafli en biochimie et neurosciences au Centre de biotechnologie de Borj Cédria portent notamment sur la maladie d'Alzheimer à travers des recherches portant sur l'extraction et la purification à grande échelle d'une molécule naturelle présentant des effets anti-Alzheimer très puissants et son application in vivo.

Le Prix L'Oréal-Unesco «*Pour les femmes et la science*» et les bourses Jeunes Talents ont été créés en 1997 par L'Oréal et l'Unesco afin de récompenser des chercheuses ayant contribué au progrès scientifique dans les domaines des sciences de la vie et de la matière. 

Algérie : un soutien très fraternel

C'est un sentiment sincère et profond de fraternité et de solidarité que les Tunisiens témoignent à l'égard des frères et voisins algériens. Un seul message est unanimement (à l'exception de certains ultras) relayé sur les réseaux sociaux : «*Dieu préserve l'Algérie !*» Plus qu'un vœu très pieux, une mise en garde contre toute tentative de manipulation extérieure et de déstabilisation. Mais aussi, une forte conviction : c'est aux Algériens d'en décider. La situation étant délicate, et les enjeux cruciaux.

Cette situation suscite différentes grilles de lecture, dont celle de notre confrère Nicolas Bavarez dans *Le Point* (N° 2425). Il souligne que l'Algérie compte une population de 43 millions d'habitants dont 70% sont âgés de moins de 30 ans. Les hydrocarbures représentent 96.4% des exportations (contre 65% en 1990), l'informel atteint la moitié du produit national, la croissance plafonne à 2%, le chômage

touche le quart de la population active et la moitié des jeunes, le déficit public est de 12% du PIB, et les besoins de financement extérieurs s'élèvent à 20 milliards de dollars.

A son avis, «*au lieu d'osciller entre la peur et la passivité, en attendant le chaos, la France et l'Europe doivent définir et mettre en œuvre une stratégie cohérente qui refuse toute instrumentalisation mémorielle. Et ce autour de quatre priorités. L'incitation aux réformes économiques afin de libérer le potentiel de développement d'un pays qui dispose de tous les atouts pour devenir un grand émergent. Le soutien à la modernisation des infrastructures en offrant une alternative à la percée de la Chine qui a ravi à notre pays la position de premier partenaire commercial. L'approfondissement des liens avec la société civile algérienne, vivante et connectée, en mobilisant le dynamisme de la diaspora et le levier de la langue française. L'intensification de la*



coopération en matière de sécurité autour de la lutte contre le terrorisme islamiste, de la stabilisation du Sahel et de la surveillance de la Méditerranée. » 

Diplomatie

Nouveaux ambassadeurs accrédités en Tunisie

- **Donald Armin Blome**
Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique
- **Hussein Mohamed Hussein**
Ambassadeur de la République du Soudan
- **Indulis Abelis**
Ambassadeur de la République de Lettonie, avec résidence à Riga
- **Orou Gabé Orou Segou**
Ambassadeur de la République du Bénin, avec résidence à Alger
- **Knut Langeland**
Ambassadeur du Royaume de Norvège, avec résidence à Alger

Ministère de la Défense nationale

- **Imed Balti**
Chargé de mission

Ministère de l'Intérieur

- **Mohamed Ali Ben Khaled**
Directeur général, commandant de la Garde nationale
- **Adel Chouchane**
Inspecteur général de la Sûreté nationale
- **Khelifa Harroum**
Directeur général de la Sûreté publique
- **Ali Marmouri**
Gouverneur de Jendouba

- **Mohamed Sedki Bououn**
Gouverneur de Sidi Bouzid

- **Salah Mtiraoui**
Gouverneur de Zaghouan



- **Aymen Bejaoui**
Gouverneur de Tozeur
Ministère des Affaires étrangères



- **Samia Zouari Gorgi**
Ministre plénipotentiaire hors classe



- **Jalel Trabelsi**
Ministre plénipotentiaire hors classe



- **Lotfi Mellouli**
Ministre plénipotentiaire hors classe
Ministère des Finances

- **Tarek Harabi**
Chargé de mission

Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale

- **Baligh Ben Soltane**
Président de la Tunisia Investment Authority



- **Abdelbasset Ghanmi**
Directeur général de la Fipa



- **Adnen Lassoued**
Directeur général de l'Institut national de la statistique

- **Faouzi Ghrab**
Directeur général du Commissariat général au développement régional



- **Khaled Hachicha**
Directeur général de l'Office de développement du Sud



f Ssangyong Tunisie

TUNIS - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

SFAX - Rte de Gabes, byd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 020

GABES - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151

COMPTECHÈQUE ATB

Les avantages d'un compte à vue, des services et des gratuités en plus.

- Carnet de chèques
- Cartes ATB
- Couverture Assurance & Assistance
- ATBProtect
- ATBNET
- ATBMOBILE
- Service Mobilink
- ATBMessenger



Des professionnels pour vous.

www.atb.tn

ATB TUNISIE



Ministère des Affaires locales et de l'Environnement

• **Mounir Ben Salha**
Chef de cabinet

• **Sami Mhamdi**
Chargé de mission

• **Mondher Bousnina**
Chargé de mission

• **Nabil Soudani**
Chargé de mission

Ministère du Transport

• **Anis Melloulchi**
P.D.G. de la Société des transports de Tunis (Transtu)

• **Slaheddine Zouari**
Chargé de mission

Ministère de la Jeunesse et des Sports

• **Azza Mathlouthi**
Chargée de mission



• **Mustapha Mezghanni**
Chargé de mission



Ministère de l'Industrie et des PME

• **Belhassen Chiboub,**
Chargé de mission



• **Malika Mehenni**
Chargée de mission

Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi

• **Samira Fendri**
Chef de cabinet



• **Jamel Eddine Chiha**
Chargé de mission

Ministère des Technologies de l'information et de l'Economie numérique

• **Saïd Bouzidi**
Chargé de mission

Ministère de la Culture

• **Imed Hajji**
Chargé de mission

• **Hajer Zahzah**
Chargée de mission

Amen Bank

• **Rached Fourati**
Président du conseil de surveillance



City Cars-KIA

• **Riadh Annabi**
Directeur général



Banque de Tunisie

• **Eric Charpentier**
Président du conseil d'administration



Poulina Holding

• **Moez Lidinallah Mokaddem**
Directeur général



Facebook

• **Khaled Koubaa**
Directeur des politiques publiques en Afrique du Nord



Union arabe de golf

• **Ferihane Bouchamaoui**
Membre du bureau exécutif et présidente de la commission féminine de golf

Élection

Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie)

• **Nabil Baffoun**
Président



• **Farouk Bouaskar**
Vice-président



• **Belgacem Ayachi**
Membre



• **Sofien Laâbidi**
Membre



• **Hasna Ben Slimane**
Membre et porte-parole

Conseil national de l'Ordre des médecins de Tunisie (Cnom)

- **Président** : Dr Slim Ben Salah
- **Vice-président** : Dr Ridha Dhaoui
- **Vice-président** : Dr Imed Maaloul
- **Secrétaire général** : Dr Nazih Zghal

- **Secrétaire général Adjoint** : Dr Kais Boussem
- **Trésorier** : Dr Chokri Azzouz
- **Trésorier adjoint** : Dr Chahrazed Ben Salah.

Union syndicale des travailleurs du Maghreb arabe (Ustma)

• **Noureddine Taboubi**
Secrétaire général



Décorations

Grand Officier de l'Ordre de la République

• **Hamdi Meddeb**
Président de l'Espérance sportive de Tunis



EXTRUSION • CONFECTION • IMPRESSION • INJECTION

100^{ème} Anniversaire

Tunisia Star Pack 2018

BIENVENUE SUR NOTRE STAND N°410 HALL 1

PLASTIC expo / **DU 05 AU 08 MARS, 2019**
 AU PARC DES EXPOSITIONS DU KRAM

COMPTOIR NATIONAL DU PLASTIQUE

Route de tunis Km 6,5 - 4022 Akouda - Tunisie
 Tél : +216 73 343 200 / +216 73 343 710 | Fax : +216 73 343 644
 E-mail : export@cnp.tn | www.cnp.tn | commercial@cnp.tn





**La Régie Nationale des Tabacs et des Allumettes
RNTA**

Avis de Concours pour la sélection d'agences de communication, de publicité et du design du packaging pour le nouveau Design des paquets à cigarettes

La R.N.T.A, sisie au boulevard 15 octobre BP42 – 1080 Tunis Cedex, de propose de lancer un concours pour le choix d'une ou deux agences de communication, de publicité et du design du packaging à l'effet de moderniser et d'améliorer le design des emballages de ses produits (emballage des paquets à cigarettes).

Ce concours se déroule en 2 étapes:

- > **1^{ère} étape** : Présentation d'un dossier technique de candidature
- > **2^{ème} étape** : Les agences de communication présélectionnées, sur la base du dossier technique de candidature, seront invitées, à présenter des propositions d'emballages appuyées des offres financières.

A cet effet, nous vous demandons de nous faire parvenir votre dossier de candidature comprenant:

1. Une présentation générale de votre entreprise.
2. La liste du personnel avec qualification et ancienneté.
3. La liste des références au titre des 3 dernières années appuyée par des justificatifs.
4. La liste des travaux et produits développés au titre des 3 dernières années (une expérience dans le développement des produits de tabac est souhaités).

Le dossier de candidature doit parvenir à la RNTA, à l'adresse sus-indiquée, sous pli fermé, au plus tard le 12 mars 2019 inclus jusqu'à 15h00 portant uniquement les mentions suivantes:

« Dossier de candidature pour le développement des paquets à cigarettes » « A NE PAS OUVRIR »

Adresse: Boulevard 15 octobre BP42 – 1080 Tunis Cedex - Tél: 71 491 155 - 71 491 360 /Fax: 71 390 793
Mail: RNTA@rnta-mlk.com.tn

Commandeur de l'Ordre de la République

- **Taieb Rached**
Premier président de la Cour de cassation
- **Abdessalem Mehdi Grissiaa**
Premier président du Tribunal administratif
- **Néjib Ketari**
Premier président de la Cour des comptes
- **Tarek Chkioua**
Procureur d'Etat général près la Cour de cassation
- **Youssef Bouzakher**
Président provisoire du Conseil supérieur de la magistrature



Distinctions

- **Wided Bouchamaoui**
Prix Nobel de la paix



- **Bochra Belhaj Hmida**
Présidente de la Colibe
Désignées par le président Emmanuel Macron membres du Conseil consultatif pour l'égalité entre les hommes et les femmes du G7.
- **Faouzia Charfi**
Physicienne, professeur, a obtenu la médaille de la Chaire de l'Institut du monde arabe (IMA), à Paris, en hommage à son combat contre l'intégrisme



- **Naziha Atti**
Docteur ès-sciences en nutrition animale, ingénieur agronome, professeur, a remporté le Prix Kwame-Nkrumah pour l'excellence scientifique édition 2018 à l'issue des travaux de la 32^e session de l'Union africaine à Addis-Abeba





• Olfa Ben Braïek

Chercheuse à l'Université de Monastir, spécialisée dans la valorisation des huiles essentielles, a obtenu une bourse du prix international L'Oréal-Unesco de recherche.

• Ridha Mami

Poète, académicien, traducteur, hispanisant, a remporté le prix international Ibn Arabi de la littérature arabe pour l'année 2018 pour l'ensemble de son œuvre dans le domaine de la littérature arabe.



Ordre du Mérite national (Education)

• Refâat Chaâbouni,

Professeur d'université et chercheur scientifique de renom (Californie, Cnrs France, Enit, etc.) secrétaire d'Etat puis ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en 2011.



Décès



• Mohamed Ould Mouhammedou
Ambassadeur de Mauritanie en Tunisie



• Ali Tounsi
Ancien maire de Grombalia, député et chef de cabinet du président de l'Assemblée nationale



• Raouf Ben Naceur
Professeur émérite de physique à la faculté des Sciences de Tunis,



• Mehdi Seltene
Chercheur et maître de conférences à l'I.U.T de Dijon



• Selim Moalla
Ancien banquier et chef d'entreprise



• Lotfi Zahi
Expert-comptable, dirigeant au Club Africain



• Habib Marzouk
Ancien joueur au Club Sportif Sfaxien et maître d'éducation physique



• Fatma Achour
Veuve du leader syndicaliste Habib Achour



• Béchir Kedous
Magistrat, ancien président de l'Olympique club de Kelibia et de la Fédération tunisienne de volleyball



• Mongi Loukil
82 ans, premier représentant de l'Office tunisien du tourisme à New-york (1963), fondateur de Carthage Tour et de la chaîne hôtelière Palm Beach



• Hédi Slim
82 ans, historien et archéologue, ancien directeur du Centre d'études de la civilisation classique et des antiquités romaines et byzantines, conservateur du musée et du site d'El Jem, directeur de recherche et directeur de la Division de recensement général et des études à l'Institut national du patrimoine.





CDC L'INVESTISSEUR

Dr Boutheina Ben Yaghlane Vif intérêt chinois pour l'investissement en Tunisie

Six mois seulement après la visite du chef du gouvernement Youssef Chahed à Pékin, en septembre dernier, lors du Sommet Chine-Afrique, c'est au tour du ministre de Développement de l'Investissement et de la Coopération Internationale, Zied Laadhari, d'y conduire une forte délégation. Composée de la directrice générale de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), Dr Boutheina Ben Yaghlane, des présidents de l'Instance générale de Partenariat Public Privé (IGPPP) Atef Mejdoub et de l'Instance tunisienne de l'Investissement (TIA), Baligh Ben Soltane, du directeur général de l'Agence de Promotion des Investissements Extérieurs (FIPA), Abdelbasset Ghanmi ainsi que de deux conseillers du ministre, Amine Sdiri et Ramy Aloui, cette délégation comprend également un représentant de la communauté d'affaires, Tahar Bayahi, président de la Chambre de Commerce Tuniso-Chinoise et de la Silk Road International, Cultural and Commercial Organisation.

L'objectif de cette mission, effectuée du 25 au 28 février 2019, à l'invitation du Ministre du Transport Chinois est la promotion, en partenariat avec l'ambassade de Tunisie à Pékin, des investissements en Tunisie et la consolidation de la coopération entre les deux pays. Au programme, une série d'entretiens de haut niveau, en présence de l'ambassadeur Dhia Khaled, avec le ministre du Transport, le vice-ministre de commerce, le président du Fond Chine Afrique de Développement, le président de la China International Development Cooperation Agency, le vice-président de China Communications Construction Company Ltd, le président de la China Railways Construction Corporation. Mais aussi, les dirigeants de la Banque asiatique d'Investissement dans l'Infrastructure, le vice-président de L'Export-Import Bank of China, le vice-président de la China North Industry Corporation et le président du conseil chinois de promotion du commerce international.

Pour Dr Boutheina Ben Yaghlane, directrice générale de la CDC, cette visite à Pékin vient à point nommé pour assurer le suivi des différents programmes de coopération bilatérale et promouvoir les opportunités de PPP, en faisant mieux connaître les potentialités de la Caisse. «Nous avons enregistré à cette occasion un vif intérêt de la partie chinoise, à différents niveaux, pour l'action de la CDC et ses projets, ce qui augure de bonnes perspectives effectives», a-t-elle déclaré à Leaders.



FINANCER APPUYER DYNAMISER

Financer les grands projets structurants à caractère stratégique dans le cadre de l'initiative publique, l'initiative privée et le Partenariat Public Privé.

Appuyer les PME innovantes porteuses de valeur ajoutée et créatrices d'emplois via la contribution au financement des fonds d'investissement et la gestion des lignes mobilisées.

Dynamiser le marché financier via la participation dans des FCP institutionnels, les placements garantis par l'Etat ainsi que les différentes catégories de bons de Trésor.



Chiffres clés arrêtés au 31/12/2017

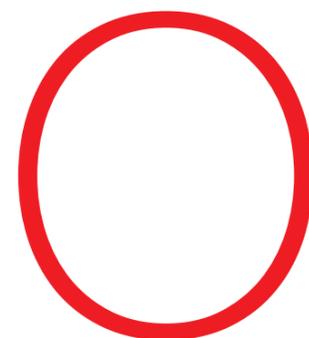
Rue Abou Hamed El Ghazeli, Jardin du Japon, 1073 Montplaisir, Tunis, Tunisie.
Tél. : + 216 71 905 999 - + 216 71 905 475 - + 216 71 905 443 - Fax : + 216 71 908 213 - www.cdc.tn

Servir la République et souffrir ?

Opinion



• Par Riadh Zghal



Ce qui domine aujourd'hui les discours populaires, politiques et des médias, ce sont les questions d'augmentation des salaires, de grève, de corruption... On sait qu'il faut d'abord poser les bonnes questions pour arriver aux bonnes réponses. La bonne question a été posée par les jeunes qui ont couru les rues en 2011 et appelé à une justice sociale et un emploi décent sauvegardant la dignité de l'Homme et de la Nation, «Karama Watania».

n n'a pas répondu à ce cri de désolation exprimant la souffrance de larges franges de la population privées de ressources, de jeunes diplômés mais sans emploi ni projet d'avenir, par ce qui aurait dû être la priorité, à savoir l'économie productive et la bonne gouvernance. Bien au contraire, on a commencé par vider les caisses de l'Etat, contracter des dettes et hypothéquer le futur des générations à venir. Les questions économiques et de bonne gouvernance ont été reléguées au second plan derrière le mirage des réformes institutionnelles supposées constituer la panacée des problèmes sociaux. Ce n'est que depuis que la situation économique a atteint des niveaux critiques, notamment au niveau de l'érosion du pouvoir d'achat des citoyens et celui de l'endettement de l'Etat, que la question de l'économie est remontée à la surface. Le tout dans un contexte d'instabilité politique se traduisant par des remaniements ministériels dont la valse des chefs de gouvernement et des ministres, une instabilité tous azimuts à l'origine du gaspillage des ressources humaines et, plus grave encore, de l'accession aux postes de décision et aux grades supérieurs de l'administration de personnes dont le mérite n'est pas la compétence avérée par l'expérience et le service de l'intérêt public mais l'appartenance à un parti, un mouvement et/ou l'expérience carcérale. Et voilà que des cadres de l'administration hautement qualifiés qui ont servi l'Etat avec honnêteté se trouvent sous l'autorité de ceux qui sont propulsés aux postes de commande sans expérience ni sens de l'intérêt national. Pire encore, lorsqu'on en vient à l'instabilité au niveau des ministres, émerge le syndrome de la page blanche chez certains ministres qui, pour s'affirmer, considèrent que l'on peut tout recommencer à zéro.

Les cadres qui ont tenté des projets pour faire bouger les lignes se trouvent complètement désorientés, démotivés, souffrant de leur impuissance d'agir, car le mode d'organisation hiérarchique de l'administration limite leur marge de liberté et érode leur pouvoir d'action. Certains se réfugient dans la passivité, d'autres dans le tire-au-flanc et d'autres s'en vont parce qu'ils n'en peuvent plus. Alors se renforcent les lenteurs, voire l'immobilisme administratif, la chute de la productivité et naturellement l'ouverture d'une autoroute pour la corruption et la fuite des cerveaux. A cela s'ajoute un gaspillage tragique du capital humain de l'administration et par voie de conséquence de la nation. La fuite des cerveaux à l'étranger saigne le capital humain de notre pays. Au

moment où le pays a le plus besoin de son capital de compétences parce qu'il y a une mutation politique qui appelle à un nouveau mode de gouvernance, parce que le monde qui nous entoure est en mutation profonde aux plans technologique, scientifique et géopolitique, le pays se morfond dans des joutes politiciennes de partis qui se font et se défont. Et l'on cède à l'illusion qu'en multipliant les lois, les grèves, les sit-in et les manifestations, on va aboutir à un meilleur vivre-ensemble. Ainsi on est en train de scier la branche sur laquelle on est assis en s'attaquant à la principale ressource de notre petit pays que sont ses ressources humaines au lieu de la préserver et la développer en nombre et en qualifications.

Arrêter le gaspillage des ressources humaines est aujourd'hui une urgence. Couper avec certaines pratiques de gérer les collaborateurs est aussi une urgence. Il faudra mettre fin à des situations telles que celles où des cadres hautement qualifiés et expérimentés sont dirigés par moins qualifiés qu'eux, ne sont pas écoutés, appliquent sans conviction les directives reçues et se sentent humiliés par le traitement indigne qui leur est réservé pas seulement à cause d'un bas salaire.

Le salaire est important certes, encore faut-il s'interroger sur ce qui motive réellement un collaborateur de qualité à rester et à donner le meilleur de lui-même à son poste de travail. Il est clair que depuis qu'a été lancé en 2011 le cri «dégage» à tout un chacun occupant un poste de direction, le style de commandement autoritaire ne peut plus produire l'obéissance ni la performance au poste de travail même si la structure reste hiérarchique. C'était le paradigme qui a longtemps sévi dans la gestion des ressources humaines dans l'administration tunisienne et dont il faut se départir. Il faut plutôt s'interroger sur ce qui favorise l'engagement de l'employé envers les objectifs de performance visés. Et si l'on cherche à attirer des compétences parmi les nouvelles générations, les «millennials» nés dans les années 2000 et connectés à plus d'un objet digitalisé, c'est une remise à plat des systèmes de gouvernance bureaucratiques dépassés par le nouveau contexte. Si l'on croit les résultats de l'enquête réalisée par Gallup à travers le monde sur l'engagement au travail des employés en 2018*, ces jeunes employés accordent une importance considérable à l'avenir, notamment l'acquisition de nouvelles connaissances pouvant être exploitées plus tard dans leur fonction. Cela aide à comprendre l'hémorragie des compétences, particulièrement parmi les jeunes, que vit malheureusement aujourd'hui notre pays au niveau de plus d'un secteur...en plus de l'administration publique.■

R.Z.

Arrêter le gaspillage des ressources humaines est aujourd'hui une urgence. Couper avec certaines pratiques de gérer les collaborateurs est aussi une urgence.

RAMADA[®]

PLAZA BY WYNDHAM
TUNIS



Ramada Plaza Tunis

Pour vos
voyages d'affaires,
vos congés
et vos vacances



otre escapade en bord de mer, sur les rivages de Gammarth à quelques encablures de La Marsa et Carthage, commence au Ramada Plaza Tunis. Situé à proximité de l'aéroport international de Tunis-Carthage, l'hôtel se trouve sur une belle plage privée, à



quelques minutes du centre-ville de Tunis. La vue est imprenable, tout un écrin de verdure baigné par le doux soleil de la mer Méditerranée, en plus du luxe et du confort. Les anciennes catacombes romaines, les ruines de Carthage et le vieux village de charme de Sidi Bou Said sont à vol d'oiseau. Les 304 chambres et suites de l'hôtel sont conçues pour offrir un confort exceptionnel, la plupart d'entre elles offrent une vue imprenable sur la mer, la forêt et la piscine depuis leur balcon privé.

Pour les clients qui réservent une chambre exécutive ou une suite, ils pourront accéder au salon exécutive situé au troisième étage, qui offre un bel espace aménagé et des avantages exclusifs tels qu'un petit-déjeuner buffet gratuit, des boissons non alcoolisées gratuites de 11h00 à 20h00, une collation gratuite de 16h30 à 18h30, coin lecture, salon avec écran LCD et ordinateur à disposition.

L'hôtel Ramada Plaza Tunis est aussi l'un des lieux de conférences les mieux équipés des Côtes de Carthage, notre équipe de spécialistes dévouée et hautement qualifiée vous apportera une assistance professionnelle et sans souci pour la planification et la réalisation étape par étape de votre réunion ou de votre événement. Choisissez parmi nos 12 salles de conférences et de réunions attrayantes et polyvalentes (d'une capacité de 1 300 personnes) dotées d'équipements, de commodités uniques et de forfaits attrayants.

Au Ramada Plaza Tunis, vous êtes invités à un véritable voyage à travers nos points de vente :

- Restaurant La Cascade: Délicieux buffets internationaux
- Restaurant Le Bistrot: Savourez nos spécialités internationales

- Restaurant La Pergola: Propose différents choix de fruits de mer frais, servis au bord de la piscine.

Ouvert : De juin à septembre

- The Blue (Bar) : Conçu pour les rencontres conviviales

Ouvert : Tous les jours de 15.00 à 01.00

- Al Melia (café maure) : Ambiance orientale, vous séduira à coup sûr !

Ouvert : Tous les jours de 10.00 à 01.00

- Zest (Pool Bar) : Situé au milieu de la piscine extérieure

Ouvert : De juin à septembre

- Beach Bar : au bord de notre plage privée

Ouvert : de juin à septembre

Autres services

- Accès Internet sans fil
- Traitement VIP dans la chambre à l'arrivée
- Service de chambre 24 heures
- Centre d'affaires
- Boutique
- Blanchisserie et nettoyage à sec
- Parking

Pour votre bien-être et vos besoins, le Ramada Plaza Tunis met à votre disposition : un hammam turc, une piscine couverte, une grande piscine extérieure, une terrasse avec barbecue, un jardin, une aire de jeux pour enfants, 3 courts de tennis, un centre de remise en forme avec salles de soins et un parcours de golf de 18 trous se trouve à seulement 800 m de l'hôtel. Pendant la saison estivale, l'excellent emplacement de l'hôtel sur une superbe plage aménagée en fait l'endroit idéal pour un séjour inoubliable.

Au **Ramada Plaza** Tunis,
rassemblez-vous
et laissez-nous
faire le reste !



A deux brassées de nos rivages, Malte émerge au cœur de la Méditerranée comme une puissance montante. Si l'étroitesse de son territoire insulaire (316 km²) et la taille réduite de sa population (447.000 habitants) ne la hissent pas parmi les grands pays européens, sa prospérité économique et son dynamisme diplomatique en font un acteur significatif. Avec une croissance de 6.6%, un taux de chômage de 4.6% et une inflation comprimée à 1.3%, l'île affiche des signes évidents de bonne santé et attire de plus en plus de travailleurs étrangers et de capitaux. Le rôle qu'elle joue au





sein de l'Union européenne et des instances internationales lui confère un statut de choix. Dans ce tableau chiffré, un élément qualitatif majeur est à souligner : l'amitié avec la Tunisie. L'accueil grandiose réservé au président Béji Caïd Essebsi, lors de sa visite d'Etat, les 5 et 6 février dernier, par la présidente de la République, Marie-Louise Coleiro Preca, ainsi que le Premier ministre et les chefs des deux principaux partis, en témoigne largement. Tout comme celui des chefs d'entreprise et de la communauté académique et universitaire. Au-delà des discours échangés, des accords signés (notamment pour faciliter l'emploi de Tunisiens à Malte) et des encouragements effectifs pour accroître les flux d'échanges commerciaux, c'est surtout les nouvelles perspectives qu'ouvre cette visite d'Etat, à tous les niveaux. A moins d'une heure de vol de Tunis et quelques heures par voie maritime, Malte constitue une excellente plateforme logistique et une place financière internationale très active. En plus des opportunités qu'elle offre sur le marché local pour tant de produits tunisiens. **L**



Coup de foudre à Addis-Abeba

Impressionnante Ethiopie



Vieux routier du continent africain et de la diplomatie internationale, le président Béji Caïd Essebsi n'est pas facile à impressionner. Il l'a pourtant été par l'Ethiopie et ses nouveaux dirigeants, à l'occasion de sa participation, du 9 au 11 février dernier à Addis-Abeba, au 32e sommet de l'Union africaine. En cortège à travers les grandes avenues de la capitale, comme lors de ses entretiens avec la toute nouvelle présidente de la République, Sahle-Work Zewde, et le tout nouveau Premier ministre, Abiy Ahmed, il a perçu la transformation rapide du pays et l'affirmation d'une grande ambition d'avenir. Coup de foudre réciproque.

LEthiopie, au cœur de la Corne de l'Afrique, ce géant démographique de plus de 107 millions d'habitants, affiche la plus forte croissance du continent (8.5% selon le FMI). Ses 45 millions d'hectares de terres arables (coton, café...), ses barrages fournissant à l'abondance de l'énergie électrique à prix très compétitifs, ses 13 nouveaux parcs industriels accueillant de grandes compagnies internationales et ses 4 milliards de dollars d'investissements directs étrangers attirés en 2016 et 2017, entendent se hisser parmi les économies intermédiaires les plus dynamiques du continent. Et constituer un hub marchand très actif pour la région. L'infrastructure se renforce à grande vitesse : chemin de fer Addis-Djibouti, tramway, nouvel aéroport, autoroutes et ponts sortent le pays millénaire d'une longue léthargie socialiste durant les dernières décennies. Partout des buildings luxueux et des centres commerciaux modernes sortent de terre.

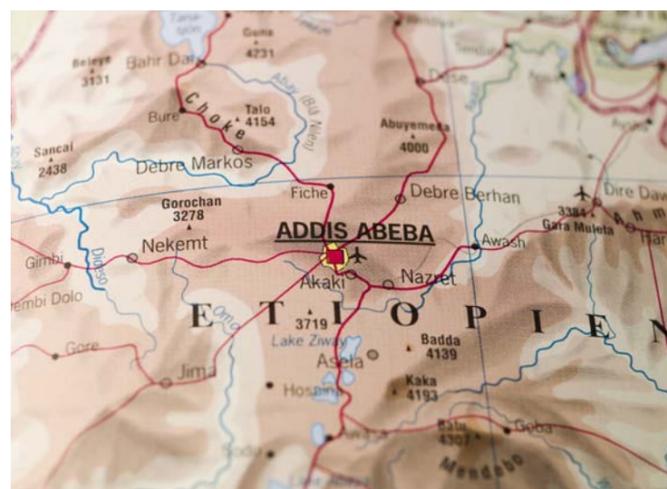
Le souvenir de Bourguiba et de Haïlé Sélassié

«Je sais que vous avez des liens particuliers avec la Tunisie, c'est

pourquoi j'ai tenu à venir vous saluer, Mme la Présidente !» D'emblée, le président Béji Caïd Essebsi engageait la conversation avec la présidente de l'Ethiopie, Sahle-Work Zewde, élue le 25 octobre dernier et première femme à accéder à la magistrature suprême dans son pays. Ancienne ambassadrice d'Ethiopie à Tunis, avec résidence à Paris (2006 - 2006), elle avait en effet tissé des liens solides avec des Tunisiens et cultivé une réelle amitié pour notre pays. Dans ce célèbre Palais National d'Addis-Abeba, construit en 1955 au milieu d'un vaste jardin pour le jubilé d'argent de l'empereur Haïlé Sélassié Ier, où elle recevait son hôte, le président de la Tunisie, Sahle-Work Zewde ne pouvait occulter la grande amitié qui avait lié l'Empereur et le président Bourguiba. Elle sera fort émue lorsque Béji Caïd Essebsi lui offrira une photo inédite de la dernière rencontre entre Bourguiba et l'Empereur.

Un réformateur en grande vitesse

Pendant plus de 45 minutes, l'entretien en anglais, sans interprète, entre





→ Le président Béji Caïd Essebsi et le jeune Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed (42 ans), a été lui aussi impressionnant. A la tête de la coalition au pouvoir, le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (Fdrpe), il succède à Haile Mariam Dessalegn, démissionnaire, au poste de Premier ministre le 2 avril 2018. Son tour de force est d'être un rassembleur, mais aussi un transformateur. En quelques mois seulement, il a su apaiser tant de tensions internes, désamorcer tant de conflits et dépasser les questions

ethniques, religieuses et politiques, pour forger une union sacrée.

Reprenant à bras-le-corps le programme de croissance et de transformation économique, en imposant des réformes urgentes et une âpre lutte contre la corruption, il lance en parallèle un grand plan social. Abiy Ahmed ne se contente pas de cette dynamique interne qu'il imprime au pays. Il se lance en effet dans un ambitieux projet de pacification de l'ensemble de la Corne de l'Afrique ensanglantée par des guerres (Somalie, Erythrée...) et le terrorisme. Profitant

de la nouvelle donne dans les pays du Golfe, au Yémen et sur les rivages de la mer Rouge, il positionne son pays, l'Éthiopie, en nouveau partenaire privilégié des grandes puissances occidentales, du Golfe et de la Chine.

Abiy Ahmed sera tout ouïe pour écouter les analyses géostratégiques que sait faire Béji Caïd Essebsi. Et le président Caïd Essebsi sera très attentif aux explications fournies par le nouveau leader de la région. Avec, évidemment, les perspectives de coopération entre les deux pays. Coup de foudre. **L**

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
IL EST PLUS QUE JAMAIS IMPORTANT
D'ÉPARGNER.



taktik

OFFRE EPARGNE UBCI
Découvrez nos formules adaptées
à tous vos besoins sur **ubci.tn**
ou appelez-nous au **70 000 050**



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque
d'un monde
qui change



Ces Tunisiens d'Addis-Abeba

De l'envoyé spécial de Leaders, Taoufik Habaieb



Ils ne sont pas nombreux, moins d'une cinquantaine de Tunisiens établis en Ethiopie. Quasiment tous dans la capitale, Addis-Abeba, et pour la plupart travaillant à l'Union africaine (UA) et dans des organisations régionales et internationales. *«Is jouissent tous d'une excellente réputation»*, affirme à Leaders l'ambassadeur de Tunisie à Addis-Abeba, Kais Kabtani. Ceux qui relèvent de l'UA appartiennent à différentes catégories. Il y a d'abord les commissaires élus, sur proposition officielle de la Tunisie. Il s'agit de l'ambassadeur Hatem Essaiem (Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, Cadhp), qui siège à Banjul, et du Pr Hajer Gueldich (Commission de l'Union africaine pour le droit international, Cuadi). Dans la catégorie représentants et représentants adjoints de l'UA à l'étranger, nous trouvons trois Tunisiens : Wahida Ayari Sakkej, représentante en Libye, El Habib Yakdhan, représentant adjoint à Genève, et Tarek Ben Youssef, même qualité à Washington. Au siège, à Addis-Abeba, il y a notamment les chefs de division, Leila Ben Ali Kraiem et Jalel Chelba, le médecin, Dr Wafa Dabbabi, l'assistante, Refka Dahmani, l'ingénieur géomaticien, Hamdi Kacem, et d'autres pointures de haut niveau. Quelques hommes d'affaires tunisiens commencent à affluer vers l'Ethiopie. Parmi eux Mohamed Ben Salem et son épouse Sahila. Ils ont monté une unité de production agroalimentaire rencontrant un vif succès. Portraits express et success story.

Hatem Essaiem

Droits de l'homme et des peuples



Diplomate de carrière, longtemps ambassadeur de Tunisie à Oman, Iran, Liban et aux Emirats arabes unis, il a été élu commissaire à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (Cadhp) qui siège à Banjul, en Gambie. L'ambassadeur Essaiem est en cette qualité président du Comité pour la prévention de la torture et membre de nombre de groupes de travail. Comme chacun de ses pairs, il s'occupe en outre directement de cinq pays, à savoir la Libye, le Soudan, Djibouti, la Somalie et Maurice. Du coup, basé à Tunis, il est souvent entre Banjul, Addis-Abeba et les pays de son périmètre.

Hajer Gueldich

Le droit international



Docteur en droit public, maître de conférences agrégée, elle a été élue commissaire à la Commission de l'Union africaine pour le droit international (Cuadi, African Union Commission of International Law, Aucil). Pur produit de la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis (Université de Carthage), Hajer Gueldich a été élue à ce poste en janvier 2015, prenant la relève de son professeur Rfaa Ben Achour qui a rejoint la Cour africaine de justice (basée à Arusha). Elle est la deuxième femme à rejoindre l'équipe de la Cuadi, forte de 11 experts de droit international. Depuis lors, tout en poursuivant son enseignement à Tunis, elle fait la navette continue à Addis, affichant déjà au compteur 38 missions. Son grand bonheur a été celui d'être reçue par le président Caïd Essebsi lors du Sommet de l'UA.

africaine de justice (basée à Arusha). Elle est la deuxième femme à rejoindre l'équipe de la Cuadi, forte de 11 experts de droit international. Depuis lors, tout en poursuivant son enseignement à Tunis, elle fait la navette continue à Addis, affichant déjà au compteur 38 missions. Son grand bonheur a été celui d'être reçue par le président Caïd Essebsi lors du Sommet de l'UA.

Dr Wafa Dabbabi

A la clinique présidentielle



Blouse blanche, stéthoscope autour du cou, elle est l'une des chevilles ouvrières de la clinique présidentielle à l'UA. Dr Wafa Dabbabi, interniste, formée à la

faculté de Médecine de Sousse (disciple du Pr Jomni), puis à Toulouse, est à l'œuvre depuis près de dix ans. Une mission très délicate qu'elle assure avec haute compétence, unanimement reconnue.

Leila Ben Ali Kraiem

Madame Statistique



La plus ancienne dans le grade le plus élevé. Chef de la division de la statistique, elle aligne douze années à Addis. Première femme tunisienne ingénieure en statistique (diplômée du Maroc), Leila s'était spécialisée dans les études démographiques et sociales (en tant que sous-directeur au ministère de la Femme) avant d'embrasser une carrière d'enseignante universitaire à la faculté des Lettres de Sfax, puis postuler en 2007 à l'UA. Parmi ses œuvres majeures,

le suivi du projet de création de l'Institut africain des statistiques tout récemment installé à Tunis.

Jalel Chelba

Monsieur Société civile



Chef de la division de la société civile, il aligne une longue carrière diplomatique qui l'avait mené à l'ambassade de Tunisie à Addis-Abeba. A la fin de son affectation, ce natif de Djerba, amoureux de son île natale, a été sollicité pour rejoindre l'UA. Au moment où la société civile africaine monte en puissance, la mission de Jalel trouve toute sa signification. Il y réussit bien.

Wahida Ayari Sakkej

La représentante de l'UA en Libye



Diplomate de carrière, elle a été nommée en octobre 2016 représentante spéciale de la présidente de la Commission de l'Union africaine en Libye, chef du bureau de liaison de l'UA dans ce pays. Wahida a succédé à ce poste à un autre Tunisien, Mondher Rezgui, juriste, ancien directeur du président de la République →

→ par intérim, Foued Mebazaa, en 2011. Avant de rejoindre l'UA, elle était sous-directeur des relations avec l'Union africaine au ministère des Affaires étrangères.

Tarek Ben Youssef

Le ministre-conseiller à Washington



S'il a quitté provisoirement la diplomatie tunisienne — le dernier poste qu'il a occupé étant celui de conseiller politique à l'ambassade de Tunisie à Washington —, il est toujours resté dans la capitale fédérale américaine, sous la bannière de l'Union africaine. Diplômé de Harvard, il est le chef adjoint de la mission de l'UA à Washington DC, faisant la navette entre les Etats-Unis et Addis.

El Habib Yakdhan

Le ministre-conseiller à Genève



De la Kasbah à Genève, via Addis, il est depuis maintenant plus de onze ans ministre-conseiller chargé des Affaires politiques et légales à la mission de l'UA auprès de l'ONU et des agences spécialisées à Genève. El Habib, conseiller des services publics, avait longtemps officié auparavant à la présidence du gouvernement. Faculté de Droit et ENA de Tunis, American University - Washington College of Law (Master) et faculté de Droit de Genève (pour un PhD),

il ne cesse de sertir son parcours académique tout en réussissant une brillante carrière diplomatique panafricaine.

Hamdi Kacem

Le Géomaticien



Ingénieur en géomatique (sciences géospatiales), c'est un panafricaniste par excellence. Originaire de Kerkennah, amoureux du grand large, Hamdi se retrouvera en Afrique subsaharienne, travaillant avec le Groupe Studi International dans nombre de projets. Entrepreneur dans l'âme, il se décidera en 2017 à monter sa propre entreprise spécialisée dans

les sciences géospatiales et l'observation de la Terre avec l'ambition de l'agrandir afin de servir l'Afrique. Actuellement, il est expert de l'Union européenne affecté au titre de l'assistance technique auprès de la Commission de l'Union africaine dans le cadre d'un programme opérationnel panafricain « Global Monitoring for Environment and Security & Africa, GMES & Africa ». Il s'agit d'exploiter les images des satellites européens Sentinel ainsi que les services du programme européen Copernicus pour développer des services géo-spatiaux en vue d'assurer le suivi des ressources en eau et des ressources naturelles et marines en Afrique. Le grand défi est de rendre ses services disponibles et utilisables par le grand public (pêcheurs, agriculteurs, éleveurs...) et non seulement par les spécialistes et académiciens du domaine... Hamdi Kacem est, lui aussi, une grande fierté tunisienne.

Refka Dahmani

La polyglotte



Maîtrise combinée en langues appliquées en poche, Refka jongle, en plus de l'arabe et du français, avec l'anglais et l'espagnol. Elle sera rapidement recrutée par des ONG en Tunisie, mais son rêve est de rejoindre une grande organisation régionale ou internationale. La chance lui sourit et la voilà depuis cinq ans à l'Union africaine. Affectée au sein du secrétariat général, elle sait se rendre utile et appréciée. 🇹🇳



Profession : femme d'ambassadeur

Ambassadeur, c'est un métier qui s'exerce à deux, en couple fusionnel, harmonieux et complémentaire ! Aucun des deux ne peut réussir sans l'autre. Maintenant que le chef de poste est, sans distinction de genre, un homme ou une femme, comme en compte la Tunisie, le rôle du conjoint est essentiel. La représentation du pays est assurée par les deux, chacun dans sa sphère, les deux ensemble dans les cérémonies officielles et la vie sociale et culturelle. D'ailleurs, on le ressent immédiatement à la visite d'une ambassade de Tunisie à l'étranger. La touche de l'épouse ou du conjoint est perceptible. Une nouvelle démonstration en est faite à Addis-Abeba, à la faveur de la participation du président Béji Caïd Essebsi au Sommet de l'UA.

A peine nommé ambassadeur à l'automne dernier, Kaïs Kabtani a pu compter immédiatement sur son épouse, Wafa, qui lui a donné deux mignonnes fillettes, Arij, 10 ans et demi, et Mariem, 7 ans et demi. Originaire du Cap Bon, maîtrisarde en gestion et commerce international, elle avait suivi son mari en poste à l'étranger, d'abord à Madrid, puis à New York. Deux affectations de choix qui lui ont permis de bien s'imprégner de l'univers diplomatique et de ses bonnes pratiques, mais aussi de se préparer à sa nouvelle tâche de femme d'ambassadeur. Très rapidement, elle conquerra en quelques semaines seulement l'estime et la considération de la communauté tunisienne en Ethiopie et celle du cercle diplomatique. A telle enseigne que toutes ses homologues la sollicitent pour présider le groupe des femmes d'ambassadeur. 🇹🇳



Success Story

Mohamed et Sahila Ben Salem Ils ont créé leur entreprise

Une unité industrielle implantée en Ethiopie? Un jeune couple tunisien s'y est aventuré, parvenant à transformer l'essai en réussite. Mohamed Ben Salem et son épouse Sahila sont aujourd'hui à la tête d'une PME qu'ils ont su monter ensemble à Addis. Spécialisée dans la fabrication de snacks et autres produits, elle privilégie les produits bio, ce qui la distingue sur le marché local fort de 108 millions de consommateurs et lui ouvre la voie de l'export vers des pays voisins et même aux Etats-Unis. Leur parcours est une leçon de courage et de persévérance, de quoi inspirer tant de jeunes.

Sahila avait à peine 19 ans quand elle a postulé à un poste d'hôtesse dans des compagnies aériennes arabes. Une réponse rapide lui parviendra de la Yaméni, dont le siège est établi à Sanaa, la capitale du Yémen. Appliquée et studieuse dans son travail, elle méritera le respect de sa hiérarchie et l'amitié de ses collègues, ce qui rendra agréable son séjour loin de Tunis. Au hasard d'un retour en vacances à Tunis et d'une fête familiale, Sahila fera la connaissance de Mohamed Ben Youssef, un jeune originaire de Jammel, au cœur du Sahel, dynamique, entrepreneur, ambitieux et débordant d'énergie. Issu d'une famille dans les affaires,

il était déjà doué pour créer des entreprises, notamment dans la restauration à Sousse, et en commerce international.

Al Yamen Essaiid

Curieux de connaître le Yémen, pays de résidence de Sahila, il obtiendra une invitation pour s'y rendre et tombera alors sous le double charme de Sahila et de Sanaa. Quand ils se marieront, il décidera de s'y installer et se lancera, avec le soutien d'amis yéménites, à ouvrir un café et un restaurant italiens et surtout une salle de cinéma en 3D. Les affaires commençaient à devenir florissantes lorsque survint la guerre entre les rebelles houthis et les loyalistes au gouvernement. Au départ, Mohamed et Sahila avaient cru que tout allait s'arranger rapidement. Se rendant compte de l'embourbement des affrontements de plus en plus mortels, ils décideront de plier bagage et de rentrer à Tunis. En attendant de se choisir un autre point de chute. Ils pensaient surtout à la Malaisie ou, en Afrique, au Nigeria.

Rebondir

C'est alors qu'un ami du couple, commandant de bord, leur recommandera d'aller en Ethiopie, ne serait-ce que pour voir. En éclairés, Mohamed et Sahila suivront son conseil, mais pousseront leur prospection au Nigeria. Leur choix était rapidement fait : c'est à Addis qu'ils ont décidé de s'installer. «C'est un pays en plein boom économique et d'ouverture internationale, nous dit Mohamed Ben Salem. Les incitations à l'investissement sont très attractives : terrain mis gratuitement à disposition, crédits bancaires avantageux pouvant aller jusqu'à couvrir 70% des investissements, salaires très raisonnables avec un SMIG de près de 100 D par mois, énergie à prix avantageux, nous payons l'équivalent de 200 D par mois, exonération totale d'impôts pendant 3 ans, et des procédures simplifiées et rapides. Irrésistible.»

«A 2 355 m d'altitude sur les hauts plateaux bordant la vallée du Grand Rift, le climat est agréable : journées douces avec quelques pointes de chaleur (25°) et les nuits sont fraîches. Verdure, nouveaux centres commerciaux, équipements sportifs et culturels et écoles internationales contribuent à offrir de bonnes conditions de vie, ajoute Sahila Ben Salem. Nos deux enfants, Youssef, 4 ans et demi, et Sandra, 4 mois, sont avec nous, du pur bonheur.»

Le Dream Team diplomatique tunisien à Addis

Sous la conduite de l'ambassadeur Kais Kabtani, la mission diplomatique tunisienne couvre, outre l'Ethiopie, quatre autres pays, à savoir Djibouti, les Seychelles, les Îles Comores et Madagascar.

Elle représente également la Tunisie auprès de l'Union africaine, ainsi que la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. C'est la deuxième plus grande organisation internationale en Afrique. Elle travaille sur les thèmes du développement, de la gouvernance et des stratégies et politiques économiques, sociales, financières et de la santé pour tout le continent.

L'étendue du périmètre de la mission et la multiplicité des tâches, toutes délicates et urgentes, ne peuvent être couvertes, avec des effectifs très réduits, que par l'esprit d'équipe qui anime un staff compétent fonctionnant en parfaite harmonie.

De droite à gauche:

1. **Khoubeib Lahbib**, le plus digital avec son système zéro papier
2. **Wahid Ben Younes**, le chef adjoint du poste et la force tranquille. C'est le moteur des relations tuniso-éthiopiennes
3. **Kais Kabtani**, l'ambassadeur
4. **Mohamed Agaln**, le comptable qui sait alterner rigueur et souplesse. Le grand frère de tous
5. **Wassim Ben Salem**, le meilleur spécialiste de l'Union africaine. Grande maîtrise des questions de fond avec un sens politique aigu
6. **Hedi Labidi**, le coordonnateur par excellence. Le porteur d'eau qui alterne persévérance et engagement. Il fait l'unanimité auprès des Tunisiens et de tous les Africains.





A Paris, **Chahed** en Marche !

Comment aller plus loin ! Deux jours durant, Youssef Chahed, en visite à Paris du 13 au 15 février dernier, n'a cessé de poser la question aux uns et aux autres en mode séduction, sur fond de Saint-Valentin. Mais aussi, reprenant Aboul Kacem Chebbi dans «La Volonté de vivre », ponctuant son vers : «Quand un jour, le peuple veut vivre, forcément le destin lui obéit. » Avant d'ajouter: «Ma volonté est sans limites.», citant Winston Churchill : « Quand il y a une volonté, il y a un chemin». Youssef Chahed 2019, en chef de gouvernement en fonction et en candidat non encore déclaré pour les prochaines élections, se révèle : tout y est !

Comment aller plus loin avec la France dans les relations bilatérales et la coopération, évoquera-t-il avec son homologue, Edouard Philippe, en tête à tête, puis à table lors d'un déjeuner de travail à Matignon et au cours de la réunion du haut conseil de coopération. Dans l'aide publique française au budget tunisien. Dans ce combat commun contre le terrorisme, la prévention de la radicalisation et le financement des djihadistes, en particulier.

Comment aller plus loin, à plus d'un niveau et dans plus d'un domaine, demandera-t-il au président Emmanuel Macron, en plus de 30 minutes de tête-à-tête à l'Élysée. En quoi la présidence française du G7, qui tiendra son sommet cet été à Biarritz, pourrait profiter à la Tunisie, tout comme le statut d'actionnaire significatif de la France au FMI, à la Banque mondiale et autres banques européennes ? L'exemplaire parcours du mouvement En Marche qui a porté en si peu de temps Macron à la magistrature suprême a-t-il été évoqué entre quatre yeux,

comme source d'inspiration ? Aucune confirmation, même si la question ne pouvait être absente des esprits...

Comment aller plus loin dans la mise en place d'une Cour constitutionnelle efficiente ? demandera Chahed à Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, rencontré, dès son arrivée à Paris, au Palais Royal. «*Évitez d'y faire nommer d'anciens présidents de la République, privilégiez des juristes chevronnés et des politiciens qui ont la pratique du terrain et de la mise en œuvre...*», lui chuchotera-t-il.

Comment aller plus loin dans la conduite des réformes et devenir un hub pour le commerce et l'investissement ? Chahed s'emploiera à en faire la démonstration au siège de l'OCDE, en présence des représentants de 36 pays membres.

Comment aller plus loin dans l'attraction d'entreprises françaises en Tunisie et doubler les investissements d'ici l'horizon 2022 ? Chahed en parlera

lors d'un dîner au Medef, d'un petit-déjeuner avec la Confédération générale des PME et lors du 2e Forum économique tuniso-français, au Sénat.

Comment aller plus loin dans la séduction des touristes français et en accueillir un million cette année ? Le chef du gouvernement le répètera partout.

Comment aller plus loin dans la participation des Tunisiens de France aux prochaines élections législatives (mais aussi présidentielles) et leur représentation. Les deux circonscriptions de France (Sud et Nord), totalisant 10 sièges à l'ARP, envoient au Bardo autant de députés que Ben Arous ou Sousse. Chahed choisira de le dire dans la grande salle Rafik-Hariri de l'Institut du monde arabe (IMA) devant près de 500 présents, pour la plupart tunisiens.

Tout court !

Comment aller plus loin, tout court! Mises ensemble bout à bout, les petites →



La réadmission des terroristes

L'Europe, la France comprise, entend faire « réadmettre », c'est-à-dire expulser de son territoire, tout terroriste ou proche de terroriste dans son pays d'origine, sans attendre que les autorités de son pays lui délivrent un laissez-passer. Grâce à un passeport européen approprié, il sera mis dans un avion et forcé au retour.

La Tunisie ne l'entend pas ainsi. Les questions migratoires avaient fait l'objet dès 2008 d'un accord tuniso-français, stipulant d'ailleurs l'accueil en France chaque année de pas moins de 8 000 migrants, en fonction d'une liste de métiers et professions demandés. Dix ans après, ce quota n'a pas été totalement appliqué. Quant à la "réadmission", la Tunisie ne s'y oppose pas tant qu'elle s'inscrit dans des procédures concertées d'identification

précises des personnes concernées, respecte leurs droits et ne concerne que ceux qui seraient en situation irrégulière et formellement reconnus coupables d'actions répréhensibles. D'ailleurs, pour ce qui est de la France, le nombre de laissez-passer délivrés par les autorités consulaires tunisiennes a augmenté de plus de 25% en 2018 par rapport à l'année précédente, apprend Leaders de bonne source, ce qui démontre les bonnes dispositions de coopération en la matière.

Si la question migratoire était du ressort de chaque Etat membre de l'Union européenne, une nette tendance se dessine aujourd'hui s'inscrivant dans une démarche communautaire globale, sans tenir compte des droits acquis. La Tunisie doit s'y préparer sérieusement. **L**

→ phrases que prononcera Youssef Chahed dans la capitale française, devant différents interlocuteurs, prennent du sens. «La marche arrière est impossible». «Regarder l'avenir avec confiance». «C'est le projet qu'on voudrait vous présenter». «Il s'agit de favoriser un passage de témoin générationnel». «Ces marchands de chimères qui appellent les Tunisiens à prendre la mer ou les armes.»

«Ma volonté est sans limites»

Dans une envolée lyrique concluant ses propos au Forum économique (l'un de ses meilleurs discours à Paris), Youssef Chahed se laissera dire : «Il reste de nombreux défis devant nous. Mais, la cause est connue. Notre poète national Abou Kacem el Chebbi écrit dans La Volonté de vivre :

«Quand un jour, le peuple veut vivre, forcément le destin lui obéit

Et forcément la nuit se dissipe, Et forcément les chaînes se brisent...»

En 2011, il a brisé les chaînes. Aujourd'hui notre défi, c'est de faire évoluer le modèle économique tunisien, l'orienter vers plus de valeur ajoutée, →

Les cadeaux aux Macron

Séquence invisible à la presse lors de toute visite officielle, la remise et parfois l'échange de cadeaux. Le protocole tunisien s'y connaît bien. C'est ainsi que Youssef Chahed a choisi d'offrir au couple présidentiel français des livres sur l'histoire de la Tunisie et deux plats calligraphiés, œuvre de l'artiste Insaf Kilani. Celui portant le nom d'Emmanuel (Macron) en arabe reprend des vers du poème de l'illustre Aboul Kacem Chebbi « La volonté de vivre ». Quant au plat dédié à Brigitte (Macron), il est illustré de vers d'un autre grand poète tunisien, Mohamed Sghaier Ouled Ahmed, de son poème dédié aux femmes: «Nissa». Un bon choix. **L**



La performance qui fait gagner des distances

Agil X Premium

AGIL INNOVE EN LANÇANT SON CARBURANT DE DERNIÈRE GÉNÉRATION TECHNOLOGIQUE, AGILX PREMIUM GASOIL ET ESSENCE.

Agil X préserve, protège et nettoie le moteur dès le premier plein. Cette nouvelle gamme est enrichie d'additifs multi actions permettant l'amélioration de la performance du moteur et l'augmentation de sa longévité. Combiné avec une conduite rationnelle Agil X permet de faire des économies de carburants.

Agil X permet également de réduire jusqu'à 25% des émissions polluantes (test labo Afton Chemical). Grâce à la dernière génération de technologie GreenClean3™, Agil X Gasoil offre un excellent anti mousse lors du remplissage, une accélération plus rapide et réduit le bruit du moteur.

Adopter Agil X, c'est adopter le bon geste pour garantir la mécanique de votre véhicule.

Agil
À votre Service

Découvrez le Charolais, une viande tendre et juteuse avec une faible teneur en gras



→ plus d'innovation, plus de création de richesse. C'est ce à quoi je m'emploie aujourd'hui. Croyez-moi, ma volonté est sans limites. Et comme disait Churchill, « quand il y a une volonté, il y a un chemin ».

Utile et nécessaire ?

« De la diversité confuse des projets et programmes de coopération tuniso-française, nous passons à un cadre approprié qu'est le haut conseil, avec un mécanisme de suivi, se félicite Youssef Chahed en conclusion de sa visite à Paris. Une bonne dynamique se déclenche, ajoute-t-il, avec une focalisation sur l'investissement, la sécurité, l'éducation, la culture et le tourisme. Beaucoup de challenges en perspective et de bonnes notes prometteuses. La France doit s'investir davantage dans la jeune démocratie exceptionnelle qu'est la Tunisie. Ce n'est pas tous les jours qu'elle a, à moins d'une heure de ses rivages, une transition aussi effective. » « Une visite très utile, commente à Leaders une source française. Et d'ajouter : il est indispensable, qu'en plus des visites de ministres des deux pays, les chefs de gouvernement fassent le point de la coopération, sinon tous les six mois, au moins tous les ans. »

Tapis rouge partout déroulé, cérémonie d'honneur militaire aux Invalides, entretiens en outre avec les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi que nombre de ministres, et interviews dans de grands médias (Le Figaro, France Inter...) : la France a multiplié les marques de considération. A l'égard du chef du gouvernement ? D'un candidat potentiel ? Ou de la Tunisie dans la longue tradition d'amitié entre les deux pays ? Les exégètes auront à en deviser. **L**

T.H.

Taoufik Habaieb,
envoyé spécial de Leaders à Paris

Ils brillent à l'OCDE

Ils sont quatre Tunisiens à occuper de hautes fonctions au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris. A parité : deux femmes, Amira Tlili et Nejla Saula, et deux hommes, Said Kechida et Walid Ouertani. Amira et Said ont débarqué directement de la Kasbah où tous deux étaient chargés de mission au cabinet du chef du gouvernement Mehdi Jomaa. Reçu à l'OCDE, lors de sa visite officielle à Paris, Youssef Chahed était ravi de les rencontrer.

Tous les quatre se déploient au sein de cette organisation plus que centenaire, groupant 36 pays membres et dédiée à la promotion des politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde.



Walid Oueslati est chef de l'unité « Analyse empirique des politiques environnementales » à la direction de l'environnement. Après son bac au lycée du Kef, il enchaînera une maîtrise, puis un DEA en sciences économiques au campus de l'Université de Tunis El Manar, un doctorat en sciences économiques de l'Université Paris X - Nanterre, une habilitation à diriger des recherches et la qualification aux fonctions de professeur des universités.



Amira Tlili est analyste de politiques publiques, coordinatrice de projets / OCDE. Diplômée de l'ENA Tunis, puis de l'ENA France, elle est également titulaire d'un master en administration publique générale à l'Université de Strasbourg. Dès 2013, elle commencera sa carrière à l'OCDE au sein de la direction de la gouvernance publique et du développement territorial.



Said Kechida, économiste à la direction des affaires financières et des entreprises, décrochera son bac au Lycée Ibnou Sina à Menzel Bourguiba et partira poursuivre ses études supérieures en Allemagne. Tour à tour, il obtiendra un master en finance à l'université de Stuttgart, puis un MBA à l'École de management de Normandie. Il rejoindra l'OCDE en 2012.



Nejla Saula est la chef adjointe du Bureau du Sherpa et de l'Unité de gouvernance mondiale au cabinet du secrétaire général. À ce titre, elle œuvre à renforcer la visibilité de l'OCDE au G20, au G7 et à l'Apec et à utiliser ces tribunes pour faire connaître les travaux, analyses et instruments de l'OCDE de façon à apporter des éléments utiles face à des défis systémiques de portée mondiale. Elle gère également les actions menées par l'OCDE pour consolider son programme mondial de lutte contre la corruption et de promotion de l'intégrité, et donner suite aux conclusions du Sommet britannique anticorruption. Avant d'occuper ces fonctions, elle a coordonné, en qualité de conseillère stratégique faisant partie de l'équipe depuis 2012, les contributions de l'OCDE au programme du G20 de lutte contre la corruption. Elle a également soutenu la participation de l'OCDE au Partenariat de Deauville du G7 et a coordonné l'élaboration de propositions de projet de renforcement des capacités pour le Fonds de transition. Nejla est titulaire d'un master I bilingue en droit européen de l'Université de Paris Ouest, ainsi que d'un doctorat en droit de l'American University Washington College of Law. Elle est membre du Barreau de l'État de New York. **L**



Disponible dans les magasins suivants :

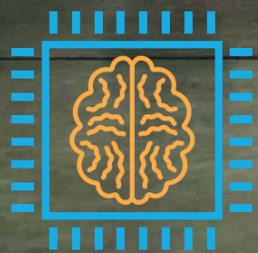
mg Maxi : Ezzouhour - Ibn Khaldoun - Ariana - Ennasr - La Marsa - Borj Cédria - El Mourouj V - El Kef - Sousse - Gabès
mg Proxi : Menzeh Centre - Borj Louzir - Bardo - Denden - El Manar - Rades - Beja - Jendouba - Tabarka - Zaghuan - Kairouan - Monastir - Gabes Bab Bhar - Cité El Ghazela - Sousse Bab Bhar - Gabes Menzel
mg City : Cité Olympique - Sfax - Ain Zaghuan - Cité Mahrajene



LA NOUVELLE POLO 100% MÉTAMORPHOSÉE



Volkswagen



Intelligence artificielle

Une priorité tunisienne

el un mirage, l'intelligence artificielle (AI) subit en Tunisie l'effet pervers du foisonnement des initiatives et de l'absence d'un vecteur national au plus haut niveau de coordination, d'impulsion et de mobilisation cohérente, incarnation d'une politique publique appropriée. Ni stratégie nationale d'ensemble, ni point focal d'appui, ni écosystème efficient : nous risquons de rater ce virage historique. Un levier puissant devant installer la Tunisie dans la 4e révolution industrielle issue de la révolution numérique. « Fusion des technologies gommant les frontières entre les sphères physique, numérique et biologique, adossée à la croissance exponentielle de la puissance de calcul informatique et la mise à disposition d'énormes volumes de données », l'IA façonne déjà le quotidien et projette l'avenir. Celui qui détiendra l'AI détiendra le monde ! Tout est à notre portée. Les Tunisiens sont très doués et peuvent y exceller, si...

Comment la Tunisie s'y prend-elle ?

Très mal ! En rangs dispersés. Chaque département ministériel y va de son côté.

Premier professeur d'université à avoir introduit en Tunisie l'IA, Khaled Ghedira, actuellement recteur du Groupe Université centrale, avait fondé il y a 14 ans, en 2005, l'Association tunisienne pour l'intelligence artificielle (Atia). Sur près de 600 structures de recherche universitaires, révèle-t-il à *Leaders*, une trentaine seulement, au mieux, œuvrent dans des domaines connexes, sans qu'il y ait des laboratoires spécialisés. S'il est vrai que partout sont dispensées des formations d'introduction à l'IA, on est loin encore de plonger dans les profondeurs spécialisées.

« Nous avons mandaté, depuis bientôt un an, une task force présidée par le Pr Jalel Ezzine (Enit), titulaire de la Chaire Unesco sur la science, la technologie et l'innovation, pour élaborer une stratégie nationale en la matière », indique à *Leaders* Khalil Laamiri, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, chargé de la Recherche scientifique. C'est l'occasion d'ouvrir un large débat associant toutes les parties prenantes et d'aboutir aux fondements de l'indispensable stratégie. Les livrables viendront. »

Le Pr Jalel Ezzine déclare que depuis le premier atelier organisé en avril 2018 en partenariat avec l'Agence nationale pour la promotion de la recherche scientifique (Anpr), la première démarche a été celle de cadrage et de méthodologie. Dix groupes de travail spécialisés ont été mis en place. Certes, reconnaît-il, l'avancement des travaux n'a pas été au rythme souhaité, mais à présent tout est relancé pour intégrer et fédérer les différentes options en une seule stratégie nationale.

Prenant le taureau par les cornes, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Slim Khalbous, affirme à *Leaders* qu'il s'apprête à battre le rappel et donner à la démarche une dimension plus grande et une vitesse plus soutenue afin de ficeler la stratégie avant la fin de l'année en cours. Il ajoute qu'au Centre de calcul El-Khawarizmi (CCK), une salle aux normes est fin prête pour recevoir un supercalculateur qui sera livré par la Chine cette année. Sauf que...

Le cloisonnement est total

Si l'aspect recherche et formation est assuré par le ministère concerné, les autres aspects, opérationnels et appliqués ne bénéficient pas d'une prise en charge effective. Le cloisonnement est total. C'est ainsi que le ministère de l'Industrie et des PME, dans le cadre de sa stratégie de passage vers l'industrie 4.0, lance le débat sur l'IA et organise le 25 avril 2019 le « Tunisia Smart Industry Forum » sur le thème : « L'intelligence artificielle: un levier de la compétitivité pour l'entreprise ». La thématique proposée est plurielle.



Quelles sont les opportunités et menaces de cette technologie sur la compétitivité de l'entreprise ? Quelle démarche la Tunisie devrait-elle adopter pour profiter de cette transition technologique ? Quels sont les secteurs qui sont assez matures pour intégrer cette technologie ? Quels sont les principaux acteurs qui vont pousser vers l'adoption de ce changement ?

De son côté, le ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale s'invite lui aussi, mais avec une autre approche. C'est ainsi que l'édition 2019 du Forum de l'investissement en Tunisie (Tunisia Investment Forum -TIF) qui se tiendra à Tunis les 20 et 21 juin, à Tunis, sera placé sous le thème de "La Tunisie à l'avant-garde de l'intelligence artificielle". Déjà ?

Cherchez la cohérence, cherchez l'efficacité. Et pourtant !

Loin des bureaux et de la bureaucratie, une vingtaine de jeunes entreprises tunisiennes sont déjà à l'œuvre. Avec des applications simples mais très utiles et immédiatement bénéfiques, elles développent et déploient auprès de clients en Tunisie et à l'étranger des solutions qui ont prouvé leur performance. L'écho de ces réussites, il faut les trouver surtout dans la grande presse internationale. A la tête de la société Seabex, qu'elle a fondée avec trois coéquipiers, Amira Cheniour, ingénieure informaticienne originaire de Mahrès, développe des systèmes intelligents pour améliorer la production agricole en Tunisie. « Les solutions intelligentes proposées, explique-t-elle dans le *Nouvel Observateur*, visent à rationaliser l'utilisation des ressources, eau, fertilisants, énergie... afin de produire plus et mieux : capteurs posés dans les sous-sols et sur les sols des fermes pour mesurer la salinité, la température et la pluviométrie ; traitement des données en station ; application mobile pour suivre en temps réel et contrôler à distance l'irrigation et la fertilisation ; plateforme avec des experts agronomes, etc. »

Toujours dans le domaine agricole, Slim Fendri, champion de l'huile d'olive bio, a su tirer profit de l'IA, grâce à une startup 100% tunisienne. « Des dizaines d'oliviers octogénaires sont reliés à un programme d'intelligence artificielle, rapporte notre confrère *Le Monde*. Humidité du sol, température de l'air, vitesse du vent, tension de la sève dans les feuilles... Les données mesurées en continu sont analysées par un algorithme qui établit quand et dans quelle quantité il est préférable d'arroser les arbres. Une approche inédite en Afrique. Le programme utilisé, appelé Phyt'eau, peut être géré par Slim Fendri via un simple Smartphone. Cette expérimentation est le premier test grandeur nature pour iFarming, une startup imaginée au Centre de biotechnologie de Borj Cédria. Les deux cofondateurs, le chercheur Samir Chebil et son ancienne étudiante Rabe Fersi, estiment que leur algorithme pourrait faire économiser jusqu'à 40 % d'eau à un agriculteur, pour une production accrue d'au moins 20 %... »



Smart Solutions for Smart City by Sotetel



NOUS VOUS CONNECTONS AU SUCCÈS
www.sotetel.tn

Sotetel
Broadband Integrator

→ A la tête d'Expansya, ses deux cofondateurs, Karim Jouini et Jihed Othmani, cartonnent. Du plus simple au plus spécialisé, ils sont à la fois dans les solutions de base et les applications sur mesure. Les success stories ne manquent pas.

Ces Tunisiens émérites à l'étranger



A l'étranger aussi, des Tunisiens excellent en IA. Parmi les entreprises, Data Performers, fondée à Montréal par Mehdi Merai et Mohamed Amine Ben Ayed, fait référence (lire le reportage spécial dans ce numéro). Dans la communauté scientifique internationale, Mrwane Ksontini, 35 ans, spécialisé dans l'ingénierie informatique, les sciences d'informatique et de l'intelligence artificielle, à l'Université du Michigan, a été élu Meilleur enseignant d'éducation numérique et a obtenu le Prix du meilleur chercheur et professeur conférencier aux Etats-Unis d'Amérique pour l'année 2018. Le président Caïd Essebsi n'a pas manqué de lui rendre hommage lors de la Journée du savoir, le 24 juillet dernier, en lui décernant le Prix du Meilleur chercheur tunisien à l'étranger.

A Montréal, Neila Mezghani, titulaire de la chaire de recherche du Canada en analyse de données biomédicales, se distingue en matière d'analyse et de classification de données en génie biomédicales ainsi que l'élaboration d'outils basés sur des méthodes d'intelligence artificielle pour le développement de systèmes d'aide à la décision. Professeure associée à l'École de technologie supérieure (ETS) et l'Institut national de recherche scientifique (Inrs-EMT), elle moissonne sans cesse grands prix et hautes distinctions.

A Paris, Nozha Boujemma, directrice de recherche Interia, directrice de l'Institut Convergence Dataio Sciences des données, intelligence & société, a été choisie par l'Union européenne en tant que vice-présidente du groupe de haut niveau sur l'intelligence artificielle - High-Level Group on Artificial Intelligence - AI HLG - (lire l'article qui lui est consacré dans ce numéro). Toujours à Paris, Moez Chakchouk occupe le poste important de sous-directeur général pour la communication et l'information. Au sein de l'Unesco, une autre Tunisienne d'exception, Sonia Bahri, conseillère du président de la Commission nationale française pour l'Unesco (Cnfu), est très impliquée en IA...

La Kasbah doit s'engager

La liste des Tunisiens émérites en IA est longue. Cependant, peu les connaissent. Et très peu encore ceux qui leur font appel. Aujourd'hui, c'est impératif. Il est grand temps de réunir les états généraux de l'intelligence artificielle, avec la participation des acteurs les plus significatifs du monde de la recherche, de l'entreprise de conception et de développement, de l'entreprise devant en bénéficier, des pouvoirs publics et de la société civile impliquée.

Il est grand temps que le gouvernement prenne l'IA à bras-le-corps en créant sous l'autorité directe du chef du gouvernement une délégation interministérielle dédiée à la question. Sans attendre la mise en place d'un centre national de l'IA, il s'agit de rattraper le temps perdu et d'engager une politique publique appropriée. A l'Etat de procéder à la refonte législative et réglementaire indispensable, au décloisonnement des bases de données accessibles, à la promotion de filières et programmes de formation, au financement de la recherche scientifique nécessaire et à l'encouragement effectif des entreprises concernées. Il lui appartient également de lancer, pour le compte de l'administration et des entreprises publiques, les commandes de solutions AI à même de créer un carnet de commande incitatif. Mais aussi de concentrer une bonne partie de la coopération internationale à l'attraction de grandes multinationales capables de fournir des accélérateurs idoines de calculs et de contribuer à la construction d'un écosystème utile. ■





Intelligence artificielle

Balbutiements en Tunisie, performance de Tunisiens à l'étranger !

Comment expliquer le phénomène et surtout rattraper le retard ? En l'absence d'un véritable plan national de développement de l'intelligence (IA) en Tunisie, des Tunisiens établis à l'étranger sont en pointe dans ce domaine, sur divers registres. Deux cas édifiants de réussite nous parviennent d'Amérique du Nord et d'Europe. Au Canada, deux jeunes Tunisiens, Mehdi Merai et Amine Ben Ayed, camarades de promotion à l'ISG, puis à l'UQAM, cofondateurs de Dataperformers, se distinguent parmi les Top 3 leaders du secteur.

En Europe, la Commission européenne a choisi la Tunisienne Nozha Boujemma (parmi 500 candidatures) en tant que vice-présidente d'un groupe d'experts chargé de soutenir la mise en œuvre de la stratégie européenne en matière d'IA à travers l'élaboration de

recommandations sur les challenges et les opportunités moyen/long terme pour le développement d'une future politique européenne de l'IA et sur les questions éthiques, juridiques et sociétales liées à l'IA ainsi que ses défis socioéconomiques. Directrice de recherche Interia, directrice de l'Institut Convergence Dataio Sciences des données, intelligence & société, elle multiplie travaux et recherches dans ce domaine. Tout récemment, dans une tribune publiée au "Monde", elle a plaidé en faveur d'une IA de confiance au service de tous, soulignant les principes éthiques à observer. Deux exemples parmi d'autres qui montrent des avancées tunisiennes qui ne profitent pas pleinement à la Tunisie. Même s'il leur arrive d'être bien reçus par des officiels, leurs entretiens restent sans suite effective. Aucun vis-à-vis opérationnel dans les ministères concernés ne s'en soucie! →

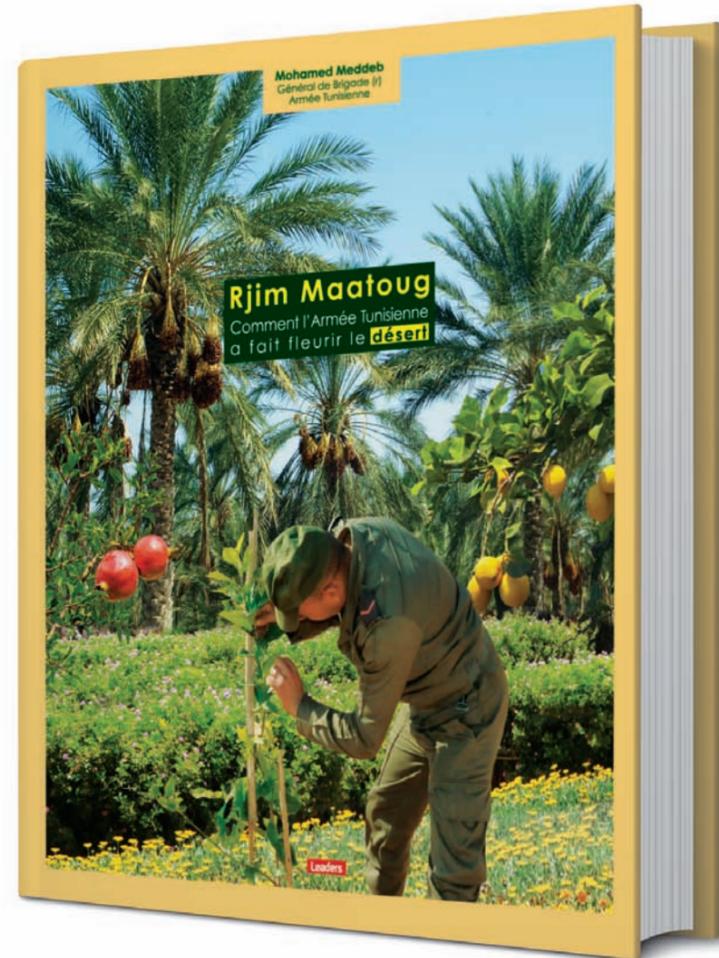
Dataperformers, explique à Leaders Mehdi Merai, 31 ans, est une entreprise canadienne fondée en 2016 à Montréal. Elle est spécialisée en intelligence artificielle appliquée et en ingénierie de modèles apprenants (Machine Learning). C'est un groupe de talents issus de différents pays (plus de six nationalités) et de différentes spécialités (mathématiques, science actuarielle, génie mécanique, génie aérospatial, etc.). L'entreprise caracole en haut des classements. Sa mission est d'accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle en construisant des modèles IA adaptés, à travers un partenariat actif. Parmi ses clients, elle compte de grands groupes leaders, au Canada (Desjardins, en finance etc.) et mondiaux (Autodesk, en ingénierie). Dataperformers possède aussi un laboratoire d'innovation (AT Lab) qui a pour but de produire des technologies propriétaires destinées aux secteurs de la finance, de l'ingénierie aérospatiale ainsi que la sécurité. →



De Boumhel à l'IA

Mehdi Merai est un exemple de ces Tunisiens compétents qui doivent tout à l'école publique. Sa famille, établie à Boumhel, dans la banlieue sud de la capitale, lui a inculqué dès son jeune âge les valeurs de l'instruction et de l'effort comme unique ascenseur de réussite. Sa maman, fonctionnaire, et son papa, auto-travailleur, n'ont guère lésiné sur leurs modestes ressources pour l'encourager à se distinguer tout au long de son parcours scolaire, puis universitaire. Admis au Lycée de Boukornine, il y décrochera avec brio son bac et s'inscrira à l'ISG. Diplôme en poche, il mettra le cap sur Montréal pour préparer un master degree en management à l'Uqam.

Avec Amine Ben Ayed, Mehdi est lié par une longue amitié. Ils s'étaient connus sur les bancs de l'ISG. Ensemble, ils avaient pris le même avion pour partir au Canada, s'étaient inscrits à l'Uqam, et depuis lors ils ne sont plus quittés, partageant la même aventure. On connaît la suite. ■



Rjim Maatoug

Comment l'Armée Tunisienne a fait fleurir le désert

Par **Mohamed Meddeb**
Général de Brigade (r)
Armée Tunisienne

Prix unitaire
80 DT

En librairie

→ Elle a installé une équipe à Toronto et établi également des bureaux à Tunis.

La majorité des entreprises spécialisées dans l'IA, explique Mehdi Merai, travaillent sur la recherche des données, leur collecte et leur traitement. Nous avons fait de l'ingénierie en construisant des algorithmes qui répondent aux besoins spécifiques de nos clients. Ceux-ci restent propriétaires de leurs données, en toute confidentialité, on leur fournit les logiciels appropriés qui seront implantés dans leurs propres serveurs. →



Une intelligence artificielle de confiance pour tous

Nozha Boujemaa est directrice de recherche chez Inria (Institut national de recherche en sciences du numérique). Elle a tout d'abord dirigé pendant 10 ans les travaux de l'équipe-projet Imedia/Inria (Recherche de contenu multimédia à grande échelle)



avant de prendre la direction du centre de recherche Inria Saclay Île-de-France de 2010 à 2015. Elle a été par la suite conseillère du PDG en sciences des données. En 2017, elle fonde l'Institut DATAIA, un institut interdisciplinaire sur les sciences des données, l'intelligence artificielle et la société, institut qu'elle dirige jusqu'à fin 2018. Elle est nommée «Chief Science and Innovation Officer» chez Median Technologies à partir de fin janvier 2019.

Spécialiste en indexation et recherche interactive d'informations par le contenu visuel, en apprentissage semi-supervisé et non supervisé, Nozha Boujemaa a contribué à l'émergence des moteurs de recherche multimédias à large échelle de nouvelle génération. Elle a piloté plusieurs projets collaboratifs d'envergure avec des industriels à l'échelle française et européenne, a dirigé plus de 25 thèses et est l'auteur de plus de 150 publications dans des journaux à comité de lecture et conférences internationales.

Nozha Boujemaa est Chevalier de l'Ordre National du Mérite, membre du conseil d'administration de BDVA (Big Data Value Association), vice-présidente du AI HLEG et membre du groupe d'experts IA de l'OCDE (AIGO). Elle est par ailleurs conseillère internationale pour le Japan Science and Technology Agency Program "Advanced Core Technologies for Big Data Integration",

conseillère scientifique senior pour "The AI Initiative" (Harvard Kennedy School) et présidente du conseil scientifique de l'Institut de recherche technologique (IRT) «SystemX».

Face aux vulnérabilités et à une IA « forte »

«Notre rapport met en avant une IA européenne qui maximise les bénéfices tout en réduisant les risques du déploiement et de l'usage de l'IA, écrit-elle dans Le Monde. La ligne directrice est le renforcement de l'IA de confiance : celle qui respecte les droits de l'homme et les principes éthiques, et qui garantit un niveau de robustesse et de fiabilité technologiques. Il est établi que certains algorithmes de l'IA peuvent présenter des vulnérabilités technologiques, par exemple face à des données imparfaites, «bruitées», qui peuvent mettre en difficulté un déploiement efficace et susciter un manque de confiance des consommateurs des services numériques. La robustesse représente un défi essentiel pour le succès de ce marché en dépit des prouesses et du progrès scientifique.

(...) Il y est aussi fait mention des questions critiques à long terme dans la perspective de l'émergence d'une IA dite «générale» ou «forte», c'est-à-dire ayant des capacités d'adaptation dans différents contextes applicatifs et à même de traiter des problèmes jamais rencontrés. Une autre section donne les critères et la démarche pour la construction d'une IA de confiance à travers deux voies : technique et non technique (comme la standardisation). Elle évoque des mécanismes d'auditabilité, de traçabilité, mais aussi de transparence par construction, etc. Une troisième section se propose de fournir une sorte de liste de critères d'évaluation d'une démarche d'IA de confiance. Celle-ci a pour but de partager les bonnes pratiques qui devraient prévaloir et guider toutes les parties prenantes agissant dans les différentes phases de conception, de développement, de déploiement et d'usage de l'IA. ■

COUPON D'ACHAT

Nombre d'exemplaires x 80 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal

Contact

Je joins mon règlement par

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Ennour Building, Cité des Sciences, BP 200
1082 Tunis Mahrajène, Tunisia
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn



Vision et Mission

Apporter du Numérique à Chaque Personne, Chaque Maison et Chaque Organisation pour un Monde Intelligent et Entièrement Connecté



→ Pour telle banque, nous développons des algorithmes de prédiction de risques de défaut de paiement. Cela lui permettra d'identifier rapidement ses clients en situation de difficulté, d'anticiper les actions à entreprendre. Et bien d'autres solutions.

Pour telle marque de prêt-à-porter dont les vêtements sont utilisés par des acteurs de cinéma et de feuilletons télévisés, nous avons conçu des algorithmes qui permettent de les reconnaître lors de toute diffusion sur des chaînes télé, cinéma ou réseaux sociaux. Le téléspectateur pourra facilement identifier la marque et procéder directement à l'achat en ligne de ce qui lui plaît.

Pour renforcer la télésurveillance, nous travaillons sur la définition du risque à partir d'un objet ou tout autre élément repéré par une caméra. Celle-ci s'auto-ajustera automatiquement et parviendra à affirmer la nature exacte de ce qui a été observé et évaluer précisément tout risque qu'il pourrait présenter.

Les domaines d'application sont nombreux et variés, souligne Mehdi Merai. C'est pourquoi nous misons sur l'expertise métier de nos ingénieurs et spécialistes. Recrutés parmi les diplômés en génie mécanique, électronique et autres, ils seront formés en IA et initiés aux technologies les plus avancées. En fonction de l'objectif fixé par le client, il nous appartient en effet de trouver le chemin permettant de générer une réponse appropriée. Parfois, sans même que des problèmes spécifiques soient exprimés, mais que nous découvrons en cours de route.

«Datarperformers est aujourd'hui en croissante expansion, nous confie Mehdi Merai. Nous avons commencé en mode startup, et pris de tout petits bureaux au cœur de Montréal dans l'ancien building de la Radio, complètement rénové. Avec le développement de nos activités, nous nous agrandissons en doublant de taille chaque six mois. Tous les quatre mois, nous procédons

à l'extension de nos locaux, toujours dans le même building. En une année, nous avons multiplié nos revenus par sept.»

Tout récemment, le consul de Tunisie à Montréal, Lamia Kedadi Siala, a tenu à rendre visite au siège de Datarperformers pour féliciter l'équipe et l'encourager à poursuivre son développement. «C'est la première fois que nous recevons un témoignage de considération et d'appui du gouvernement tunisien et c'est très réconfortant», déclare Merai non sans émotion.

S'il le mentionne, c'est que le Québec et le Canada l'assurent d'un grand soutien. C'est ainsi que Mehdi Merai avait été associé aux rencontres spécialisées sur l'IA lors du Sommet du G7, à Charlevoix, en juin dernier, mais aussi à celui du G20, à Buenos Aires, en novembre dernier. Bientôt, il se rendra au Japon pour une importante mission. ■



• Par Abdelaziz Kacem

Variations sur un thème

Entre culte et culture, mon choix est fait

L'intellectuel est de plus en plus marginalisé. Il est la Cassandre ou la Zaraqâ' al-Yamâma des temps présents. Il voit venir, il prévoit, il prévient. Mais nul ne le croit. Alors, par dépit ou pour se donner une contenance, il prend exemple sur Abou Tammam (805-845) et proclame :

عَلِيَّ نَحْتُ الْقَوَافِي مِنْ مَعَادِنِهَا
وما عَلِيَّ إِذَا لَمْ تَفْهَمْ الْبَقْرُ

Traduisons :

Il m'échoit de sculpter mes vers en leur nickel

Peu me chaut de rester incompris du cheptel

Dans un livre consacré à la militante algérienne Djamila Boupacha (Gallimard, Paris, 1962) par Gisèle Halimi et Simone de Beauvoir, celle-ci écrivait : «Ce qu'il y a de scandaleux dans le scandale, c'est qu'on s'y habitue». Pour ma part, je me refuse à toute accoutumance, à toute résignation. Je ne m'habitue guère à la dégringolade du dinar, qui va de pair avec la chute de nos valeurs. J'ai mal au prestige laminé de l'État ; j'ai mal à nos rues affligées de barbus et de femelles voilées. C'est une pornographie

feutrée qui se joue sous nos yeux : la barbe, attribut de fauve virilité, le voile, une ceinture de chasteté. Un psychodrame en quête de psychothérapeutes et de sexologues. Je ne m'y habitue pas. La « révolution » me révolte encore et rien ne m'agace autant que la glorification du « modèle tunisien ». Le mensonge n'est pas mon fort.

Il y eut au sein même de l'islam un choc des civilisations. D'un côté, les Arabes sédentarisés en contact avec l'Inde, la Perse et Byzance, les A'râb, de l'autre, hordes invétérées, hostiles à tout progrès. Or l'islam, au départ, était une idée neuve. Né à La Mecque, il se développe à Médine. L'islam est une religion citadine et le Coran n'est pas tendre avec ces bédouins incultes. Il cherche à les urbaniser. Un hadith attribué au Prophète dit : «Revenir au bédouinisme après s'être urbanisé est une sorte d'abjuration». Tout bien pesé, l'islamisme, essentiellement rural, est une revanche sur l'islam citadin. C'est Nadjd contre le Hedjaz.

Je salue nos vaillantes forces armées. Je les salue et je les plains. Elles traquent un monstre retors sans que leurs arrières soient réellement protégés. Nous savons maintenant que pour un terroriste supprimé, d'autres se préparent à le remplacer. À ce rythme, on n'en viendra pas à bout de sitôt. Une médersa à l'afghane, aux environs paisibles de Regueb, est découverte, comme on découvre une cache d'armes,



un « nid de guêpes », au sens où l'entendait la CIA, quand elle créa la Qaida, en Irak. C'est un internat coranique, une première ! Intentionnellement insalubre, ce pénitencier enferme, dans une totale promiscuité, mineurs et adultes. Ils y apprennent à vivre dans le manque et la violence, au motif de les aguerrir et de les préparer au « djebel ». Ce n'est ni un fait divers ni un cas isolé et surtout pas une cellule dormante. Ces fabriques de brutes prêtes à tout s'activent partout. J'ai une immense empathie pour ces gamins martyrisés, dont on a volé l'enfance, et violé le corps et l'esprit, au vu et au su de leurs parents indignes. Sur Youtube et le Net, circulent des bribes de vidéos où des mioches spoliés de leur identité se font appeler Abou Hafs, Abou Qatada, Abou Machin ; tel bambin s'y exerce à égorger un ours en peluche, tel autre, encore bébé, à qui l'on apprend à maudire Bachar El Assad, scènes abominables ponctuées de sinistres « takbir ». Cela ne se passe pas à Kaboul, c'est chez nous, en Tunisie, et c'est ainsi que s'enracine le « daéchisme ».

Les adeptes d'Abu Bakr Naji, pseudonyme de Mohammed Khalil al-Hakayma, alias Abou Jihad al-Masri, lieutenant de

Ben Laden et auteur d'un livre d'horreur, إدارة التوحش (La gestion de la sauvagerie), infestent nos mosquées, nos établissements scolaires de la maternelle à l'université. Mort au Waziristan, en 2008, lors d'un raid américain, Abou Jihad al-Masri prenait soin d'étayer ses jugements et opinions, en se référant solidement aux sentences et statuts d'imams réputés et reconnus, tels qu'Ibn Taymiyya (1263-1328), Ibn Hajar al-Asqalâni (1372-1449), Ibn Abd al-Wahhab (1703-1792) ou, plus près de nous, Sayyid Qutb (1906-1966), la quintessence de l'extrémisme.

Tuer, égorger, brûler, violer, réduire les femmes en esclavage, s'approprier les biens d'autrui au nom de la « ghanîma » (butin), tout cela est conforme aux textes développés par plus d'un prestigieux imam. Que l'on ne vienne plus nous dire que l'idéologie islamiste n'a rien d'islamique !

Il y a, il est vrai, un autre islam plus humain, plus civilisé, celui des Mutazilites, des Averroïstes, des Soufis. Cet islam qui a laissé fleurir la poésie, la philosophie, les sciences, à Damas, à Bagdad, à Cordoue, dans quelle arrière-boutique, dans quel grenier sordide a-t-il été relégué ? →

DEVENEZ UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES EN UN CLIC!

→Ayant délocalisé mes activités culturelles, durant les années Ben Ali, j'ai défendu, tous azimuts, l'islam des Lumières, à des tribunes européennes académiques, politiques et religieuses. Mes conférences ont retenti dans des amphithéâtres universitaires, des temples maçonniques, des couvents. À cet égard, je ne suis pas près d'oublier que j'ai été, dans un monastère belge, l'hôte de l'Union des religieuses méditatives. J'ai dirigé, trois jours durant, leur séminaire sur l'islam, ce que je raconte dans le détail dans mon livre L'Occident et nous (L'Harmattan, 2016). Je crois avoir laissé, partout où je suis passé, l'idée d'un islam qui n'a rien à voir avec l'islamisme borné et criminel. C'est donc en connaissance de cause que j'affirme que l'islam pourvoit amplement à notre besoin de spiritualité, mais ce serait le rabaisser que de le mêler à nos problèmes de gouvernance et d'intendance.

En vous disant «l'islam est la solution», on vous ment. Depuis le premier califat à nos jours, la discorde prévaut, les Compagnons qui se sont mêlés de politique se sont entretués. LISEZ L'HISTOIRE ! De nombreux descendants du Prophète, par sa fille Fatima, ont été maassacrés. LISEZ L'HISTOIRE ! Ne me parlez pas du bon SALAF. LISEZ L'HISTOIRE ! Or celle-ci, au grand dam des islamistes, nous apprend que la Culture est la vraie solution. Et l'obscurantisme est inversement proportionnel au déficit culturel dont souffrirait une société et quelles que soient les nuances que peuvent revêtir ses diverses formes, en Asie, en Afrique, il repose sur le même déni, la même prohibition : Boko Haram, la Culture occidentale est illicite. Chez nous, l'allergie de ces gens-là à la langue française est telle qu'ils ont fait de leur indigence en la matière un enrichissement identitaire. Cela vaut pour une grande partie de nos immigrés. Au cœur de l'Europe, s'épanouit la mentalité Boko Haram.

Je dois reconnaître, cependant, que les Frérots sont passés maîtres en matière d'entrisme et de noyautage. Dès 1970, c'est par l'Association de sauvegarde du Coran qu'ils ont développé leurs «kouttabs» spécifiques. Ils ont infiltré tous les rouages de l'État et ciblé divers groupes d'influence, sportifs, médecins, avocats. En football, l'exemple du «Marabout» Nabil Maaloul n'est pas unique. L'entraîneur égyptien Hasan Chahata explique les performances de ses joueurs par le fait qu'ils font tous la prière. Depuis lors on propose que la sélection nationale soit rebaptisée Sélection des prosternés (Muntakhab al-sâjidin). L'arbitre est là. Le seul absent est le libre-arbitre. En Égypte, les médecins frérots sont surbookés. Ils sont si affables, et leur auscultation est si mêlée de versets coraniques. C'est à vous donner envie de tomber malade. À noter que Aymen al-Dhawâhiri, le vicaire de Ben Laden, est chirurgien de profession. Le nombre de leurs adeptes tunisiens n'est pas négligeable. Bonne nouvelle : aux dernières élections du Conseil national

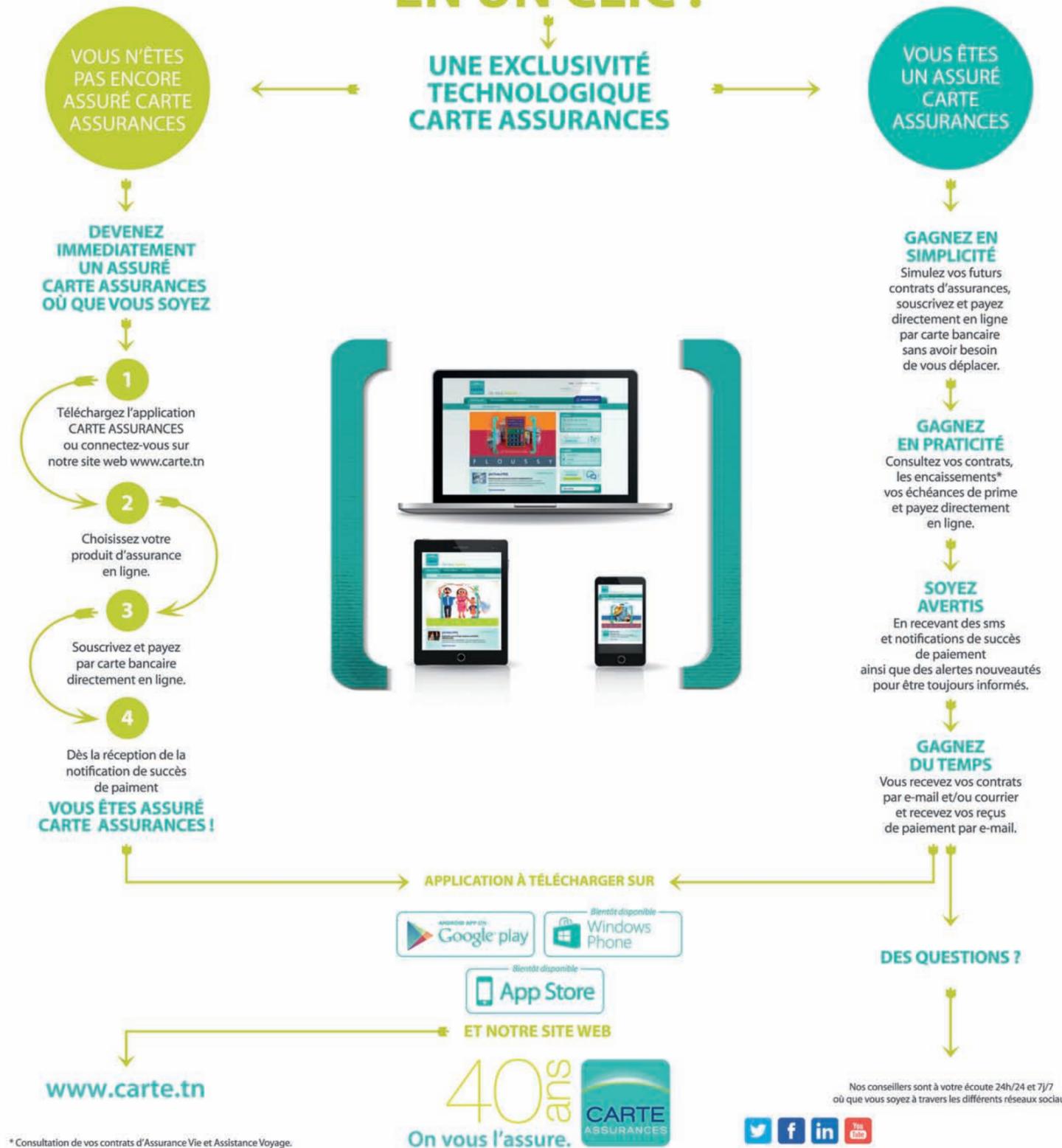
de l'Ordre des médecins de Tunisie, aucun candidat crypto-islamiste n'a été élu. Il faut s'en réjouir. Pour le reste, les propos outrageants de l'avocaillon de la médersa de Regueb se passent de commentaire.

Plus insidieusement, un virus a été introduit dans la société. Sans culture, le culte se transforme en superstition. Regardez autour de vous, essayez de titiller les gens, parmi ceux qui vous paraissent très ouverts, abordez avec eux le problème pressant et bien réel des hadiths apocryphes, vous les verrez s'indigner, se confondre en formules propitiatoires, Dieu pouvant, dans leur imaginaire anthropomorphe, se fâcher et envoyer ses foudres sur les blasphémateurs. Si vous grattez un peu plus, vous vous apercevrez que les trois quarts de nos compatriotes sont «séropositifs», c'est-à-dire «talibanisables».

La Tunisie n'a pas connu de répit depuis que les islamistes sont au pouvoir. La colère gronde. On veut en découdre avec Ennahdha. Pour ma part, je tiens Abdelfattah Mourou pour un islamiste «modéré», je le crois même hostile à l'organisation secrète de son parti. C'est pourtant lui qui est allé calmer les ardeurs de cette crapule de Wajdi Ghonim venu, jusqu'au seuil de nos demeures, nous lancer son anathème : Crevez de rage ! موتوا بغضبكم ! («Laissons tomber les parents, lui dit Cheikh Mourou, ciblons leurs rejetons !») L'internat de Regueb n'a fait qu'aller jusqu'au bout de cette stratégie : séquestrer les jeunes, les soumettre à toutes les privations, aux châtiments corporels pour les endurcir. C'est par cet enfer qu'ils pourront passer au Paradis. Les services concernés de l'État doivent lancer une vaste opération pour nous sauver de notre progéniture ensauvagée et pour répondre à une question pertinente, lue sur le web : Cette médersa fonctionne depuis 2012. Où sont passées ses premières promotions ?

Notre mal est plus profond. Nous sommes manipulables, prêts à être «déculturés». J'ai vu des agnostiques évoquer avec ferveur «l'jâz al-'ilmi» (le miracle scientifique du Coran). Cela s'appelle «concordisme» (chercher ce mot dans le dictionnaire ou sur internet). L'Église a été la première à s'y essayer pour établir une prétendue scientificité de la Bible. Elle s'en est abstenue, juste avant de se couvrir de ridicule. Qu'à cela ne tienne ! Les scientifiques musulmans ramassent l'idée et prennent le relais. Leur charlatanisme leur a rapporté gros. Le très regretté Jacques Berque (1910-1995), excellent traducteur du Coran et grand ami du monde arabe, nous mettait en garde : la science évolue et certains résultats sont toujours susceptibles d'être revus, corrigés, augmentés, ne mettez pas votre Livre saint en porte-à-faux. Non, le Coran n'est pas un manuel de sciences exactes, c'est un livre de la foi, il suffit amplement au besoin des croyants pour sauver leur âme. De quoi ? De l'intégrisme, en priorité. Nous y reviendrons... ■

A.K.





Hôtel de Charme Borj Dhiafa Sfax



Remarquable consécration. En obtenant la classification par le ministère du Tourisme dans le groupe d'hôtels de charme, Borj Dhiafa Sfax (5*****) voit ses efforts de développement récompensés et ses performances soulignées. Pour accéder à cette catégorie, l'arrêté ministériel du 29 juillet 2013 pose des exigences élevées. L'hôtel de charme est construit, stipule le texte, afin de préserver les attraits architectural et historique authentique de l'édifice ou de son site d'implantation et doit fournir à sa clientèle résidente des prestations personnalisées. Aussi, la capacité maximale d'hébergement de l'hôtel de charme ne peut dépasser cinquante (50) lits.

Toutes ces exigences et plus sont satisfaites par Borj Dhiafa, situé à 2.5 km seulement du centre-ville et à 5 km de l'aéroport de Sfax-Thyna. Son cachet architectural est inspiré du style arabo-andalou et ses espaces marient harmonieusement marbre et sculptures. Des meubles et pièces d'art authentiques y ajoutent une note attractive. Partout, dans le café, restaurants, salles de réunion et chambres, l'hospitalité est de règle. Autant Borj Dhiafa est connu pour son bon accueil et le soin particulier qu'il apporte à tout un chacun, autant il se distingue par sa table exceptionnelle. Ses restaurants offrent en effet les mets les plus exquis, qu'il s'agisse de plats typiques sfaxiens ou de cuisine européenne et internationale, préparés par des chefs talentueux.

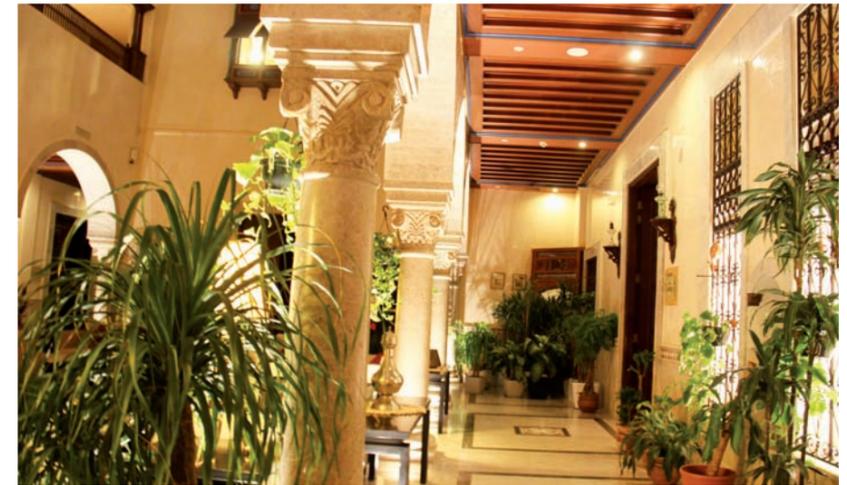
L'hébergement aussi y trouve ses lettres de noblesse. Les chambres sont vastes,

bien équipées, offrant télévision par satellite et connexion internet. Pour vous souhaiter la bienvenue, corbeille de fruits, pâtisseries sfxiennes et eau minérale vous sont offertes. Quant aux produits d'accueil, ils sont de grandes marques. Tout pour rendre ainsi votre séjour aussi confortable qu'agréable.

Le secret de la réussite de Borj Dhiafa, c'est le soin du moindre détail et l'accomplissement au service du visiteur. Depuis le voiturier qui conduit votre véhicule au parking jusqu'aux hôtes d'accueil, au desk de réception et à la direction générale, vous serez traité en hôte d'exception. La certification aux normes ISO 9001 et ISO 22000 ne fait que confirmer un état d'esprit partagé par tous : bien recevoir.

Un autre aspect important et bien des moindres, la sécurité. Tout un dispositif de gardiennage et de sécurisation est mis en place, dès l'abord de l'hôtel et dans ses différentes enceintes, ce qui fait de Borj Dhiafa l'un des hôtels les mieux sécurisés. Un atout fort apprécié par de grandes compagnies tunisiennes et étrangères, notamment pétrolières, qui l'ont plébiscité pour y héberger leurs équipes.

En séjour touristique, professionnel ou d'affaires, Borj Dhiafa est l'hôtel de référence pour tous ceux qui se rendent à Sfax. Classé désormais hôtel de charme, il gagne en attractivité et performances. Séjourner dans ce cadre architectural pittoresque, travailler dans ses salles de réunion bien équipées et déguster ses mets savoureux constitue une expérience inoubliable, exceptionnelle. 



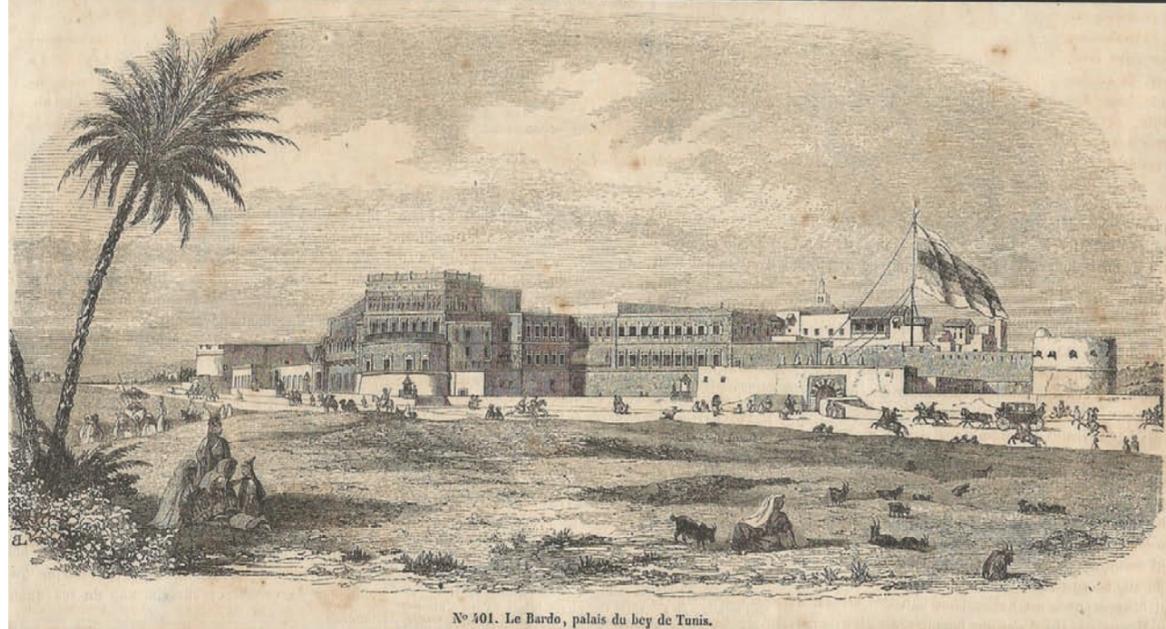
Exigez l'excellence



Borj Dhiafa

Hôtel de Charme

Route de la Soukra, km 3 - 3052 Sfax
Tel. +216 74 677 777
Fax : +216 676 777
Email : sfax@hotelborjdhiafa.com



N° 401. Le Bardo, palais du bey de Tunis.



■ La Sublime Porte, siège du gouvernement ottoman à Istanbul



■ Le sultan Sélim III (1789-1807) qui pardonna à Hammouda Pacha son intervention en Tripolitaine.

La Tunisie et la rivalité entre les puissances au XIX^e siècle Une souveraineté bousculée



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Lorsqu' à l'issue d'un long duel en Méditerranée entre Turcs et Espagnols, le royaume de Tunis fut conquis par les troupes de Sinân en 1574, il tomba au rang de province ottomane administrée par un pacha et diverses autorités militaires et civiles nommés par le Sultan. Au XVIII^e siècle, cependant, les beys de la dynastie husseïnite, menant à son terme une politique inaugurée au XVII^e siècle par certains deys et les beys mouradites, réussirent à imposer au gouvernement impérial de Constantinople leur autonomie et le caractère héréditaire de leur pouvoir. Toutefois, les beys de Tunis demeuraient des vassaux du Sultan, commandeur des croyants, calife (successeur) du Prophète et Ombre de Dieu sur Terre (Dhil Allah fi al Ardh). Cette allégeance se traduisait par la frappe de la monnaie au nom du sultan régnant, les prières adressées à Dieu pour la gloire du calife par les imams le vendredi, le versement d'un tribut annuel (rapidement réduit à l'envoi de cadeaux), et la sollicitation par chaque nouveau bey du firman (décret) impérial lui accordant le titre de pacha ottoman avec le grade de farîk (ou amîr oumarâ, général) et plus tard celui de mouchîr (maréchal).

Les beys étaient également tenus de contribuer à l'effort de guerre de l'empire par la mise à la disposition de l'armée et de la marine ottomanes, de soldats et de navires tunisiens comme ce fut le cas lors de la bataille navale de Navarin en 1827 et de la guerre de Crimée en 1854-1856. Au plan diplomatique, c'est cette allégeance qui explique que les

représentants des puissances auprès du Bey étaient des consuls chargés d'affaires, comme c'était le cas dans d'autres provinces ottomanes. Les ambassadeurs étant accrédités auprès du seul Sultan. Toutefois, les beys étaient habilités à signer des traités avec les Etats étrangers en matière de paix et de commerce. Selon les usages de l'époque, leur sceau apposé au bas des traités était accompagné de celui du Dey et de l'Agha

du Divan des janissaires (ces autorités étaient connues dans le vocabulaire des chancelleries étrangères sous le nom de « puissances de Tunis »). A partir des premières années du XIX^e siècle, la seule partie contractante fut désormais le Bey, reflet diplomatique d'une concentration définitive du pouvoir entre ses mains.

De la sorte, et bien que vassaux, *de jure* gouverneurs héréditaires d'une province,

les princes tunisiens agissaient en toute liberté dans la défense de leurs intérêts et de leur territoire face à leurs voisins, les régences d'Alger et de Tripoli. Ainsi, en 1807, l'armée du bey Hammouda Pacha, commandée par Youssouf Saheb-Ettabaâ, réussit-elle à bouter hors des frontières les troupes du Dey, libérant la régence de l'encombrante tutelle imposée par le Dey d'Alger au motif qu'il avait donné refuge aux fils de Hussein Bey Ben Ali, vaincus par leur cousin en 1740, puis permis leur retour au pouvoir en 1756. Avec encore plus d'indépendance et d'audace, le même Hammouda Pacha vint au secours des princes Qaramanli qui gouvernaient la Tripolitaine selon un modèle inspiré du modèle tunisien. Les

querelles au sein de la famille régnante suscitèrent des troubles qui inquiétèrent la Sublime Porte. En 1793, le sultan Sélim III confia à un officier du nom d'Ali Borghol la mission de mettre fin au pouvoir des Qaramanli et, en sa qualité de gouverneur, de rétablir une administration relevant directement du gouvernement impérial. Les princes tripolitains trouvèrent refuge chez Hammouda, qui les reçut avec tous les honneurs. Les choses allaient sans doute en rester là, mais Borghol ayant fait occuper Djerba en septembre 1794, le pacha bey de Tunis constitua un important corps expéditionnaire, accompagné des fils d'Ahmed Pacha Qaramanli. Les troupes du bey franchirent la frontière en direction de Tripoli, pendant que les navires tunisiens

reprénaient l'île occupée par Borghol. Le général tunisien Mustafa Khodja prit Tripoli le 16 janvier 1795, rétablit les Qaramanli sur leur trône et leva le camp pour Tunis en mars. Une telle manifestation d'indépendance ne manqua pas de susciter le courroux du Sultan. Youssouf Saheb-Ettabaâ, bras droit du bey, fut chargé de la délicate mission et la réussit pleinement. Le calife pardonna, envoya des cadeaux en signe de satisfaction et confia même à l'émissaire tunisien le firman confirmant le Pacha de Tripoli dans ses fonctions.

Au plan de l'administration du pays, les beys husseïntes avaient rapidement acquis le pouvoir de nommer à tous les postes et fonctions civils, religieux et militaires. A partir des années 1830, ils instituèrent des décorations (l'Ordre du sang, l'Ahed, l'Iftikhar) qu'ils conféraient volontiers à des chefs d'Etat, princes et ministres occidentaux. A la même époque, le drapeau tunisien —encore en usage aujourd'hui— est créé au grand dam de l'administration ottomane. Autre affirmation de la personnalité tunisienne, Ahmed Pacha Bey (1837-1855) prit la décision d'employer la langue arabe dans la correspondance avec Istanbul à la place de l'emploi du turc osmanli, en usage depuis la conquête de 1574. Au plan des relations diplomatiques, le même Ahmed annula purement et simplement son voyage à Londres en 1846 parce que le Foreign Office voulait lui imposer la présence de l'ambassadeur ottoman lors de ses visites prévues à la reine Victoria et aux dignitaires. →



120 TUNIS - Le Bardo - La Cour du Palais

→ Ces manifestations de la souveraineté beylicale qui, vaille que vaille, aboutissaient à des résultats n'allaient pas tarder à souffrir de diverses perturbations. Depuis le règne des premiers beys husseïnites, les choses n'avaient pas manqué de changer et le *modus vivendi* traditionnel entre le suzerain et son vassal ainsi que les rapports avec les Etats européens allaient être soumis à rude épreuve. En



■ Le sultan Abdülmajid Ier (1839-1861)

1816, l'activité corsaire qui était à la fois un djihad en mer, une source de richesse et un moyen de pression diplomatique fut définitivement arrêtée au bénéfice des puissances occidentales, lors de la mission militaire et diplomatique de l'amiral Exmouth.

En Turquie même, l'ère des réformes dite des Tanzimat inaugurée sous le règne du sultan Abdülmajid I en 1839, et qui allait se prolonger jusqu'en 1876, coïncida avec celle des pressions diplomatiques et militaires occidentales sur la Sublime Porte et, à plus forte raison, sur des petits Etats comme la Tunisie, laquelle était soumise à l'influence sans cesse croissante de la France depuis la prise d'Alger en 1830. En mars 1840, quelques mois seulement après la promulgation du Khatti Sharif de Gülhané, le gouvernement turc fit parvenir au bey de Tunis un firman sultanien lui enjoignant d'entreprendre des réformes institutionnelles. Fidèle à la tradition autonomiste de sa famille et imbu de préjugés autocratiques orientaux, Ahmed Pacha Bey se contenta de faire lire

solennellement le firman et d'écrire au gouvernement impérial que le but était noble mais qu'il fallait un certain temps pour l'atteindre étant donné les différences de pays et de mentalités (*Li ikhtilâf al tibâa wa al biqâa*). (Ce qui, soit dit en passant, n'était pas faux...). Le problème est que ce souci de garder une indépendance de fait par rapport à l'Empire allait bientôt engager le gouvernement beylical sur un terrain périlleux en raison de la politique d'intervention de plus en plus agressive des puissances européennes en Méditerranée. Toute affirmation de l'autonomie se traduisait désormais par une mise en dépendance progressive vis-à-vis de l'Occident. Les stratégies étaient certes différentes mais le but des chancelleries était le même : affaiblir l'Etat ottoman et assurer la prépondérance des intérêts politiques, économiques et financiers européens au Maghreb et au Moyen-Orient. En ce qui concerne la régence de Tunis, si la doctrine du Quai d'Orsay était d'encourager les beys à persévérer dans leur politique d'indépendance de fait et leur volonté d'apparaître comme des souverains à



■ Sadok Pacha Bey et l'empereur Napoléon III à Alger en 1860 (tableau de Debelle, coll. de l'Etat)



part entière, et cela pour mieux les contrôler (d'où le faste qui entourait la visite d'Ahmed Bey à Paris en 1846, à l'invitation de Louis-Philippe), la Grande-Bretagne, au contraire, avait pour politique de contrecarrer toute velléité souverainiste sous prétexte de protéger l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman, mais en réalité afin d'empêcher que la Tunisie ne tombe sous la domination française.

Les effets délétères de cet interventionnisme, précurseur de l'impérialisme direct, allaient se manifester en différentes circonstances. Une des plus significatives eut lieu à la veille de l'intervention française en Algérie au moment de l'affaire dite «du coup d'éventail du dey». Le gouvernement sultanien, conscient du péril, voulut retirer à la France tout prétexte à un débarquement en punissant lui-même le dey pour avoir frappé le consul Deval (un fieffé margoulin du reste, et qui était dans son tort au sujet du remboursement d'un prêt accordé par Alger à la France). Pour ce faire, le Sultan confia au vizir Tahar Pacha le soin de débarquer à Tunis, de réclamer l'aide du bey pour traverser avec ses hommes la régence en direction d'Alger et de déposer le dey. Les vaisseaux français empêchant tout accès par voie de mer, le transit par la Tunisie était, en

effet, indispensable. Husseïn Pacha Bey, après consultation de ses ministres, prit la décision d'empêcher l'opération prévue par Constantinople par crainte de représailles françaises.

Une fois l'Algérie occupée, Tunis se retrouvait voisine d'un puissant Etat avec lequel il convenait d'entretenir de bonnes relations. La cour du Bardo n'était pas dupe. Le bey et ses conseillers savaient que la Tunisie était désormais, et de manière irréversible, dans l'orbite française. Dès lors, le but était de sauver ce qu'il restait d'une souveraineté chétive. C'est dans cet esprit que le gouvernement beylical accepta d'engager avec le gouverneur général Bertrand Clauzel (1830-1831), alors en butte à de grandes difficultés dans la maîtrise du territoire algérien, des négociations en vue de confier les provinces de Constantine et d'Oran à des princes tunisiens. Le projet n'aboutit pas mais l'Etat tunisien avait renforcé ses liens de bon voisinage et surtout prolongé, pour un temps, son statut non officiel, certes, mais réel d'Etat autonome.

Au plan intérieur, les réformes proclamées par les beys dans la deuxième moitié du XIXe siècle constituèrent un exemple pathétique de la rupture des équilibres anciens qui avaient permis à l'Etat beylical d'exercer son autonomie. Nous avons vu qu'en 1840, le souhait du Sultan n'avait pas été suivi d'effet par le bey sans qu'il lui en coûte. Par contre, en 1857, sous le règne de Mhammad Bey puis en 1861, sous celui de son frère Sadok, des réformes de grande ampleur furent proclamées sous la pression des consuls européens forts de la présence dans les eaux tunisiennes de redoutables bâtiments de guerre. La proclamation solennelle de la charte des droits dite 'Ahd el Amân (1857) eut lieu au palais du Bardo en présence de l'amiral commandant l'escadre française. Mieux encore, quelques mois avant la promulgation du Qânûn (la constitution de 1861), et sur l'insistance de l'influent Léon Roches, consul de France, chargé d'affaires à Tunis, Sadok Pacha Bey s'était rendu à Alger en septembre 1860, pour saluer l'empereur

Napoléon III et lui présenter le texte de la future constitution.

Malgré toute cette activité européenne mais aussi tunisienne grâce aux efforts de ceux parmi les dignitaires politiques et religieux qui étaient partisans des réformes, les textes fondateurs de 1857 et de 1861 et les institutions politiques et judiciaires qu'ils avaient prévus ne tardèrent pas à être suspendus. Imposées à une société aux structures archaïques et exténuée par une politique fiscale menée par un pouvoir despotique et financièrement aux abois, ces réformes ne firent qu'ébranler davantage la stabilité de l'Etat et aggraver la rupture entre le pouvoir et la population. En 1864, une révolte générale, consécutive au doublement de l'impôt de capitation, →



■ Ahmed Pacha Bey (1837-1855) (par Gleyre ou Larivière, coll. de l'Etat)

→ embrasa le pays sous le regard attentif des représentants des puissances étrangères depuis longtemps actifs dans la régence. La répression fut implacable mais un point essentiel des revendications des insurgés – ces derniers sans doute manipulés en sous-main par les autorités locales traditionnelles soucieuses de sauvegarder leur légitimité – fut appliqué par le pouvoir beylical, à savoir la suspension de la constitution, la dissolution de toutes les instances issues des réformes et le retour aux usages anciens. De tout le processus engagé depuis 1857, les seuls bénéficiaires furent les puissances européennes et leurs ressortissants dont les acquis relatifs à leurs droits et à leurs intérêts furent confirmés.

Quelques années plus tard, alors que le gouvernement beylical avait atteint un degré de surendettement tel qu'il dut accepter la mise sous tutelle de ses finances par la France, la Grande-Bretagne et l'Italie (dans le cadre de la Commission financière internationale), le dignitaire mamelouk Khérédine, chef de file des réformistes, appelé au poste de ministre-dirigeant puis de Premier ministre (1870-1877), entreprit de mettre en œuvre une politique de redressement du pays. Paradoxalement, les consuls européens, qui pourtant avaient applaudi à son

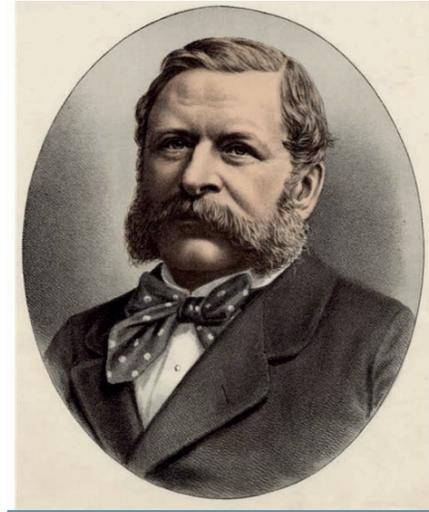


■ Khérédine, pacha et grand vizir à Istanbul (1878-1879)

accession au ministère, ne cessèrent de manœuvrer contre lui chaque fois qu'une affirmation de la souveraineté tunisienne en direction des ressortissants étrangers était tentée par Le Bardo. Le prétexte – pas tout à fait fallacieux, d'ailleurs – était qu'il fallait qu'une période probatoire s'écoule pour confier le sort des Européens aux juridictions tunisiennes. En attendant, les consuls continueraient de rendre la justice chaque fois qu'un de leurs ressortissants était partie prenante. Les intrigues locales et l'excès d'autoritarisme du ministre aidant, Khérédine quitta ses fonctions en 1877, non sans avoir mis en place des institutions appelées à durer comme l'Administration des habous et le Collège Sadiki.

A propos de Khérédine, et pour revenir à l'évocation des relations entre Constantinople et Tunis, il est indispensable de relater ici un épisode trompeur quant à la nature de la suzeraineté ottomane en ces temps de prépondérance européenne. Le 4 décembre 1878, l'ancien Premier ministre du Bey est nommé à la tête du gouvernement ottoman par le sultan Abdulhamid II. En fait, cette nomination, inédite dans l'histoire des relations entre l'Empire et le beylik de Tunis, était le résultat d'une manœuvre menée par Paris (avec l'accord de Londres) destinée à convaincre le sultan de choisir Khérédine comme vizir. En effet, l'ancien ministre du Bey (considéré comme un homme sûr en raison de sa francophilie) eut pour mission prioritaire de faire déposer le khédivé d'Egypte Ismaïl, jugé hostile aux intérêts européens dans son pays. Ce qui fut fait le 26 juin 1879. Un mois plus tard, le sultan limogea Khérédine qui prit sa retraite en son palais de Constantinople après un vizirat éphémère (4 décembre 1878-29 juillet 1879). La correspondance diplomatique relative à cette affaire publiée par l'historien Ali Chénoufi, Khérédine et ses contemporains (Tunis, 1990, pp.288-325), est particulièrement édifiante sur l'efficacité des chancelleries européennes et leur influence devenue décisive sur les cours orientales.

De tous ces événements qui malmenèrent non seulement la Tunisie ou encore l'Egypte mais aussi le glorieux mais



■ William Henry Waddington, ministre français des Affaires étrangères au moment de la crise égyptienne

déclinant Empire ottoman, il convient de retenir que la volonté tardive des Etats musulmans à sortir de leur torpeur et à s'engager dans la voie des réformes a coïncidé, malheureusement pour eux, avec une impressionnante expansion occidentale rendue possible grâce aux progrès enregistrés dans les domaines intellectuel, scientifique, politique, économique et militaire. Il en résulta une supériorité écrasante et durable de l'Occident sur le reste du monde. L'occasion historique d'entreprendre une réforme en profondeur au temps où l'Empire ottoman avait encore une certaine vigueur ayant été ratée, les tentatives de modernisation – venues trop tard – échouèrent. Les causes internes eurent, en l'occurrence, un poids considérable, et en particulier, la crispation des pouvoirs – en Tunisie comme dans tout le monde musulman – sur une tradition despotique tenace et propice à la routine, à l'ankylose de l'esprit et à la corruption. Mais ces causes internes ne doivent pas occulter les effets durablement déstabilisateurs de l'hégémonie occidentale. La politique étrangère des grandes puissances, fondée légitimement sur la défense de leurs intérêts, n'a cessé – souvent de manière féroce – de faire en sorte que les réformes accélèrent la déliquescence de l'Etat et sa banqueroute en attendant l'étape de la domination directe ou, à tout le moins, l'entrave à la souveraineté.

Md. A. B.A.

TIGGO 4

INTELLIGENT FOR DRIVING

En appréciant l'intelligence, vous appréciez le chef-d'œuvre de la technologie branchée.



TIGGO 7

BE OUTSTANDING

Un SUV futuriste conçu pour vous. Vous qui n'aimez pas la ressemblance.





Mustapha, en tant que chef-cuisinier (deux fonctions qui, jadis, ne manquaient pas dans la composition des ambassades musulmanes en Europe chrétienne), cinq "officiers", ainsi que deux palefreniers (cf. liste). Le rapport mentionné de Heinrich Penckler, l'interprète et secrétaire aulique (il sera de 1743 à 1766 le représentant autrichien auprès de la Cour ottomane), commence en ces termes:

Après que le Gouvernement de Tunis en Barbarie eut insinué au Consul impérial en place, Monsieur Simon Pillarino, que, en raison de quelques excès que les Siciliens ont commis à l'encontre de leurs corsaires, et désirant porter plainte et réclamer satisfaction, ils ont décidé de dépêcher un Envoyé à la Cour Impériale Romaine et ils ont désigné en cette fonction une de leurs personnes distinguées, soit le nommé Jussuf Chogia. (Traduit de l'allemand.)

Sur l'Envoyé (les Autrichiens lui refusent le titre, réclamé, d'Ambassadeur), Youssouf Khoja, on sait, du point de vue de l'historiographie tunisienne, ce qu'en dit M.H. Chérif dans sa monographie du règne de Hussein ben Ali (1705-1735/1740), à savoir qu'il s'agit d'un « Turc de haute naissance et de bonne éducation » qui a été « attiré par le maître de Tunis en raison de sa profonde connaissance de l'Europe; ses services furent utilisés pour résoudre les affaires délicates avec les cours de France, d'Angleterre ou d'ailleurs. Sorte d'ambassadeur itinérant et de principal conseiller en matière de relations extérieures, il donna la mesure de ses capacités à Londres où il séjourna longtemps [en 1721, puis en 1733] et où il réussit à capter l'amitié du souverain, puis lors de son ambassade en France, en 1727-28 ». De son côté, Mokhtar Bey cite des témoignages français à son avantage. De même, les avis recueillis sur lui lors de la mission viennoise s'avèrent avantageux. On lui atteste le maniement du français et de l'italien et de maîtriser le savoir-vivre à l'européenne. N'empêche que sa délicate mission n'eut pas le succès espéré. Il semble, révèle encore M.H. Chérif, être tombé en disgrâce "en 1733 et en 1734, surtout après l'échec de son ambassade à Vienne". Selon Heinrich Penckler, il aurait proféré à la fin de sa

mission qu' "il était venu à Vienne pour se faire payer de l'argent et voilà qu'on le renvoie chez lui criblé de dettes". Il a été chargé de transmettre des plaintes "des agressions et autres excès subis par les pirates siciliens", à l'époque sujets de l'Empereur autrichien, et réclamer dédommagement (von Hammer). Contrairement à ses expériences à Londres et à Paris, il s'était heurté à une administration strictement formaliste, à l'étiquette et la procédure rigides, qui a décortiqué et démonté les griefs présentés et leur en a opposé d'autres, incriminant le côté plaignant. Le fondement juridique à la base de cette 1ère rencontre austro-tunisienne en Autriche consiste en un Traité en 13 articles, signé entre les deux parties à Tunis, le 23 septembre 1725. A cette époque, l'Autriche, sous l'Empereur Charles VI (règne: 1711-1740), ambitionnant de se hisser au rang des grandes puissances maritimes, éprouva la nécessité de conclure des traités de paix avec les trois Etats dits "barbaresques", essentiellement pour assurer sa navigation et le trafic de ses ports en Méditerranée, en Adriatique (Trieste, Fiume) et sur l'Atlantique (Ostende), contre les écumeurs de mer de ces Etats. Il a fallu l'entremise de la Porte ottomane (en vertu du traité austro-turc de Passarowitz: 1718) pour arriver à convaincre deux de ces derniers: Tripoli (qui envoie déjà en 1724 puis en 1727 des ambassades à Vienne) et Tunis. Un mobile majeur pour Hussein Bey, précisent les historiens, consista en l'acquisition, de la part du Sultan ottoman, du titre de Bacha en faveur du neveu, Ali, dans le but de l'écarter de la succession promise. Quant au troisième, le Deylik d'Alger, il refusa catégoriquement d'obtempérer, ne voulant pas perdre un champ d'action important, le Sud italien, en partie sous domination autrichienne.

Mais ces contrats "de paix" ne garantissaient pas une pacification absolue. Les infractions des corsaires des deux côtés, aléatoires ou systématiques, et les abus dans l'utilisation des passeports et des pavillons, provoquaient souvent des frictions plus ou moins graves et des réclamations réciproques. Comme dans le cas de la présente mission. De Naples, le 27 mars 1732: L'Envoyé de la Régence de Tunis →



■ Hussein ben Ali, fondateur de la dynastie des Bays Husseïnites (1705-1957)

De l'histoire de la diplomatie tunisienne⁽¹⁾ Une ambassade à Vienne (et à Londres) en 1732/33



• Par Mounir Fendri

S'il est question dans la presse européenne du 18e siècle des Etats d'Afrique du Nord, c'est d'abord en relation avec la course et ses retombées. Toutefois, il n'est pas rare de rencontrer, tout au long de ce siècle, des nouvelles sur des ambassades maghrébines destinées aux différentes cours de l'Europe. A l'exemple de celle envoyée par le bey de Tunis, Hussein ben Ali, à Vienne en 1732/33 (et de là à Londres), avec Youssouf Khoja à sa tête. Hormis ce qu'en divulguait ladite presse, le dossier la concernant aux Archives d'Etat de Vienne (HHStA), avec notamment un rapport circonstancié la couvrant, permet de reconstituer son déroulement et connaître ses détails, en tant qu'évènement dans l'histoire des relations diplomatiques euro-maghrébines.

Le 27 juin 1732, la ville de Vienne ouvre ses portes à une ambassade en provenance de Tunis. Le cortège, solennellement escorté par un escadron de dragons, est dirigé à travers la capitale des Habsbourg vers le faubourg de Leopoldstadt, où l'on a préparé aux visiteurs un logement. Là,

ils vont enfin se reposer d'un long voyage qui doit avoir débuté au mois de février (1732), puisque leur arrivée à Naples, à bord d'une tartane française, est annoncée le 6 mars. La délégation comptait 12 personnes, dont principalement l'Envoyé, Youssouf Khoja, et son frère Salah Agha. Sont nommés par ailleurs: Mustapha ben Mrad, en qualité de "prêtre" et Baba

→ qui est venu icy avec une suite de douze personnes, ayant fini sa quarantaine, est logé présentement dans une maison près du Palais, & en attendant son départ pour Vienne, le Gouvernement luy fait donner neuf ducats par jour pour sa table. (Gazette de France du 26 avril 1732)

Après avoir subi la quarantaine et passé quelques semaines aux frais du Gouverneur impérial, von Harrach, étant donné que Naples (avec la Sicile) était alors (et jusqu'à l'été 1734) attaché à l'Empire des Habsbourg, Youssef Khoja et ses compagnons se mettent, le 29 avril, en route vers Vienne. Le train de bagages comprenait aussi les présents amenés, notamment des chevaux barbes, "plusieurs oiseaux d'Afrique qu'on dit estre très-rares & presque inconnus", ainsi que deux tigres, destinés à la ménagerie du Prince Eugène de Savoie (au Belvédère, son nouveau palais à Vienne), réputé collectionneur passionné de raretés bibliophiles et de curiosités zoologiques. En cours de route, l'un d'eux s'échappe de sa cage, cause des dégâts parmi les campagnards et dû être abattu. De Manfredonia, le délégué tunisien passe à Trieste, où il dut attendre l'arrivée de l'escadron de cavalerie pour l'escorter. Il profite pour faire un saut à Venise, où il est aperçu le 17 mai (1732). Le 8 juin, la délégation tunisienne et son escorte quittent Trieste en direction de Vienne, passant par la ville de Graz. Les affaires de la Turquie ottomane et ses dépendances entraînent jadis dans les compétences du Hofkriegsrat, le Conseil aulique de guerre, présidé à l'époque par le fameux prince Eugène de Savoie (1663-1736). D'emblée, celui-ci n'éprouvait guère de sympathie pour les "barbaresques". Contrairement à l'Empereur, qui a opté pour l'arrangement à l'amiable, il plaiderait, quant à lui, pour une solution musclée. A l'arrivée de l'Envoyé tunisien, il accompagnait l'Empereur dans une tournée hors de Vienne. Au grand dam de Youssef Khoja, qui avait ordre exprès de s'adresser et se confier à lui en personne. Il dut se soumettre à l'obligation de se contenter du vice-président, le Comte Königsegg, et le Général von Daun, pour remettre, le 17 juillet (1732), ses lettres de créance et se mettre à attendre le retour du prince Eugène. Pour la

cérémonie, raconte Penckler, il avait endossé un burnous "de soie noire", brodé d'or", et a pris soin de se parer de "la médaille que lui avait offerte le roi de France". A part son frère Salah, quatre de ses compagnons ont fait partie du cortège sur des chevaux "superbement harnachés à la turque". De Vienne, le 16 juillet (1732). L'Envoyé de Tunis a demandé la permission d'aller à Prague pour y avoir audience du Prince Eugene de Savoie & ensuite de l'Empereur; mais il n'a pas encore reçu de réponse. Le bruit court que le sujet de sa Commission est de proposer une convention de commerce entre sa Régence & la Compagnie Orientale de Trieste. (Gazette de France du 2 août 1732)

L'attente du prince Eugène dura longtemps et la rencontre avec lui en personne n'eut lieu qu'à l'audience de congé, le 26 mars 1733. (Penckler relate qu'à l'annonce seul l'Envoyé serait admis, excluant tout autre de ses compagnons, ceux-ci "avaient presque pleuré" et s'étaient lamentés de ne pouvoir satisfaire la vive curiosité de voir en chair et en os le célèbre héros des guerres avec la Turquie). De Vienne, le 2 avril 1733: Jussuf Coggia, Envoyé de la Régence de Tunis auprès de Sa Majesté Impériale, lequel estoit icy depuis la fin du mois de Juin l'année dernière, eut le 26 [mars] son audience de congé du Prince Eugene: il fut conduit à cette audience, où le Comte de Königseg, Vice-Président du Conseil Aulique, & plusieurs autres personnes de distinction se trouvèrent, par le sieur Henry de Penckler, Secrétaire & Interprète de Sa Majesté Impériale pour les Langues Orientales, qui alla le prendre dans un carosse du Prince, & le reconduisit dans le mesme carosse en son Hôtel: ce Ministre n'aura point d'audience de l'Empereur avant son départ, & il se dispose à partir ces jours-cy pour s'en retourner à Tunis: on a donné ordre qu'il fût défrayé avec sa suite jusques sur les frontières. (Gazette de France du 18 avril 1733). La nouvelle suivante, dans la Gazette de France (20/9/1732), laisse entrevoir une partie des complications de la mission en cours: "Vienne, le 3 sept. - On a fait dire à l'Envoyé de la Régence de Tunis qu'il n'aurait point d'audience de l'Empereur ny mesme du Prince Eugene de Savoie,

qu'après que le Dey auroit donné satisfaction à Sa Majesté Imperiale de l'insulte que les Corsaires de Tunis ont faite au Pavillon Imperial dans les Mers de Naples & de Sicile". Il a fallu donc écrire à Tunis et attendre la réponse: pas moins de 10 semaines, sûrement. A ce moment, la patience de Hussein Bey envers l'Etat Habsbourg commençait à s'amenuiser. Entre autres, disait-on, il ne trouvait pas ses "cadeaux" à la mesure de ses attentes. Le consulat de France, ayant d'emblée pris ombrage à l'accord avec l'Autriche, se faisait un devoir de nourrir ses réticences. Mais les causes étaient beaucoup plus complexes. Alors que Youssef Khoja était encore à Vienne, les rumeurs d'atteintes contre le pavillon impérial se faisaient entendre. Néanmoins, la presse fit part d'un résultat favorable des négociations de l'Envoyé tunisien. "Le Traité conclu avec ce Ministre est, dit-on, très favorable aux Sujets de l'Empereur", notifia la Gazette d'Amsterdam, d'après une correspondance de Vienne, du 1er avril (1733). Un journal allemand précisa qu'en vertu des négociations avec l'Envoyé tunisien, tous les navires arborant pavillon impérial seraient à l'abri des attaques des corsaires "de cette République". Il faudrait voir ici plutôt l'engagement qu'on fit signer à Youssef Khoja, le 19 février (1733), malgré →



■ L'Empereur Charles VI, sa femme et ses filles, dont Marie-Thérèse, qui va lui succéder sur le trône (1740-1780). Elle renouvelle le Traité avec Tunis en 1748/49



Express CHARTER

TIME, CAPACITY AND AVAILABILITY !

des solutions efficaces en affrètement complet ou partiel



www.express-aircargo.com

EXPRESS
AIR CARGO
we cargo Africa



البنك الوطني الفلاحي
Banque Nationale Agricole

eBanking PRO

Ma Banque en ligne

Professionnels, Commerçants, Entreprises...
Bénéficiez de notre solution de Banque à Distance "eBanking PRO" : une offre innovante et sécurisée vous permettant une gestion simple, efficace et en temps réel de vos comptes bancaires :

- Accédez à vos comptes et téléchargez vos extraits, relevés, avis d'opérations...
- Surveillez les encaissements et les décaissements de vos chèques.
- Gérez vos placements et vos comptes d'épargne.
- Exécutez instantanément vos ordres de virements.
- Consultez vos engagements et vos crédits.
- Commandez vos cartes bancaires et vos chèquiers.
- Suivez vos transactions et votre activité monétique.

Et encore une panoplie d'autres avantages, ...

Pour plus d'informations, nos conseillers ont le plaisir de vous accueillir dans votre agence BNA.

eBanking.bna.tn

www.bna.tn - https://ebanking.bna.tn - Email : bna@bna.tn

BNA - Banque Nationale Agricole BNA - Banque Nationale Agricole
Adresse : 5 Rue de Syrie - 1002 Tunis - Phone : +216 71 831 000 / +216 71 831 200 - N° Vert : 80 100 505

→ ses réticences et la crainte, exprimée, d'avoir la tête coupée, une fois rentré. Il s'était trouvé devant un dilemme, et il avait hâte de continuer sa mission à Londres. Réciproquement, on continuait, à Naples, de se conformer "au Mandement Impérial envoyé ici il y a un an, portant défense d'arrêter ou de molester aucun Vaisseau de Barbarie, pourvu d'un Passeport de la Régence de Tripoli ou de celle de Tunis" (Gazette d'Amsterdam du 8 mai 1733). De Vienne, le 9 avril 1733: Le 3, Jussuf Coggia, cy devant Envoyé de la Regence de Tunis en cette Cour, partit de cette Ville: l'Empereur luy a donné une Chaîne & une Médaille d'or, & l'Impératrice luy a fait présent d'un service de table de vermeil. (Gazette de France du 25 avril 1733)

C'est finalement le 3 avril 1733 que la délégation tunisienne plie bagage et quitte Vienne. Avec sa suite, exacerbée d'un séjour prolongé en milieu à tous points de vue étranger, des tractations éprouvantes et des bourses épuisées (le rapport de Penckler fait cas d'une "rébellion domestique" contre le chef de la mission; quatre de ses compagnons le quittèrent pour se faire acheminer vers Tunis, via Trieste et Naples, avec les présents destinés au bey), et escorté jusqu'à la frontière avec la Bavière par H. Penckler, Youssef Khoja quitte l'Autriche en direction de Londres (déjà à Vienne il eut des entretiens avec l'ambassadeur anglais). Des correspondants de journaux signalent par intermittence son passage par des villes d'Allemagne (Ravensburg, Francfort, Cologne), avant d'être vu à Amsterdam. Le 26 mai 1733, la présence d'un Envoyé de Tunis à Londres est confirmée. Mais s'agit-il de Youssef Khoja, ou de ce "certain M'hammad Muçt'afâ al-Tlîmsânî", dont M.H. Chérif dit que Hussein Bey, ayant perdu confiance en Youssef Khoja, à la fin de 1732, préféra l'envoyer à la cour de Londres, pour l'acquisition de matériaux de construction navale? Quoi qu'il en soit, le 22 octobre 1733, ils sont tous les deux reçus en audience par le Roi Georges II et paritairement traités. L'audience de congé eut lieu le 13 mai 1734; seul Youssef Khoja y est cité. Une seconde audience de congé de l'Envoyé de Tunis est signalée le 23 juillet 1734.



Le Belvédère, palais du prince Eugène à Vienne

De Londres, le 19 (!) Octobre 1733. Le 22 de ce mois, on célébra avec beaucoup de magnificence l'Anniversaire du Couronnement du Roy, & le soir, le Duc de Cumberland donna un grand Bal. Le mesme jour, Sibi Mehasned (sic) & Jusuf Cogia, Envoyez de la Régence de Tunis, eurent leur première audience du Roy, & ils furent admis ensuite à celle de la Reine. (Gazette de France du 7 novembre 1733). De Londres, le 23 octobre 1733. Hier, Leurs Majestés le Roi et la Reine ont reçu à l'occasion de l'anniversaire du couronnement de Sa Majesté les compliments de toute la Cour. Les deux Ambassadeurs de Tunis ont été conduits hier à la Cour dans deux carrosses royaux et eurent du Roi leur première audience. Ils sont ici depuis cinq mois déjà. Quelques mécontentes avec la République (de Tunis) ont fait que l'audience n'a pu avoir lieu avant que les choses ne soient arrangées. Le Roi a ordonné de leur octroyer 15 livres par semaine pour leurs frais, à compter à partir de leur arrivée. (Hamburgischer Correspondent du 31 oct. 1733 - Traduit de l'allemand). De Londres, le 20 mai 1734. Le 13 de ce mois, Isuf Coggia, Envoyé de Tunis, eut son audience particulière de congé de Sa Majesté, estant présenté par le Lord Harrington, Secrétaire d'Etat, & conduit par le Chevalier Clement Cotterel, Maître des cérémonies: il eut le mesme jour audience de la Reine, du Duc de Cumberland, & de la Princesse Caroline. (Gazette de France du 29 mai 1734). Vienne à la fin du 17e S. On voit à gauche le faubourg Leopoldstadt où a logé l'ambassade tunisienne. Les remparts ont été enlevés au milieu du 19e.

Hormis les obligations de sa délicate mission et les tracasseries avec la commission chargée de l'examen de ses requêtes (on lui réclamait des pièces justificatives qui lui faisaient défaut), Youssef Khoja ne

s'est pas privé de jouir des plaisirs culturels et mondains qu'offrait Vienne à cette époque du Barock. Dès l'arrivée, il se fit réserver une loge au théâtre. A l'instar de la majorité des ambassadeurs maghrébins de l'époque, il affichait une prédilection pour les spectacles de comédie et surtout d'opérette. Une note du 11 janvier 1733 informe que la veille, il s'était rendu avec toute sa suite au Comedi-Hauß et qu'il s'était fort bien amusé. A Linz, sur le chemin de retour, il rétorque à Penckler, quand il lui annonce que la noblesse de la ville l'invitait à une soirée, qu'il préfère aller à la Comédie. (Il a fallu insister pour lui faire reporter le spectacle au lendemain et satisfaire le désir des gens de voir "pour la première fois" un tel étranger et "admirer ses bonnes manières et sa maîtrise des coutumes européennes"). D'autre part, il entreprit des visites à des fabriques (de porcelaine, de verrerie) et se fit emmener à la galerie d'art et à la bibliothèque impériale. Il assiste un soir à un feu d'artifice, confortablement installé dans une tente que le Maire de la ville fit dresser pour lui...

Le 26 août 1734, on annonçait de Londres que "Issuf Coggia, qui estoit venu icy il y a quelque temps en qualité d'Envoyé du Bey de Tunis, est parti ces jours derniers pour repasser en Afrique". Cependant, "rien n'indique qu'il soit rentré à Tunis jusqu'à la chute de Hussein ben Ali en 1735" (M.H. Cherif - L'assertion dans un ouvrage sur Hussein ben Ali, qu'il serait rentré de Vienne fin octobre 1734 avec 5 400 livres est incorrecte). D'après un historien autrichien (H. Benedikt), il aurait été de nouveau aperçu à Vienne en mai 1735. Se trouvait-il en route vers la Turquie? ■

M.F.

Soumission OU opinion publique



• Par Ammar Mahjoubi

A l'instar des empereurs romains, la plupart des souverains de jadis étaient, à la fois, des individus et des détenteurs d'une fonction. Au Moyen-Age, le corps du roi en Occident était géminé ; il comportait « outre l'élément transitoire qui naît et meurt, un autre qui, lui, demeure à travers le temps et se maintient comme le support intangible du royaume ; autour de cette dualité, qui fut à l'origine proche du modèle christologique, s'organisent une iconographie, une théorie politique de la monarchie, des mécanismes juridiques distinguant et liant à la fois la personne du roi et les exigences de la Couronne, et tout un rituel qui trouve dans le couronnement, les funérailles, les cérémonies de soumission ses temps les plus forts. » (M. Foucault, *Surveiller et punir, naissance de la prison*, p.33, cité par P. Veyne, *Le pain et le cirque*, p.479; c'est aussi dans ce livre de P. Veyne que je puise beaucoup dans cet article).

A l'époque romaine, dans la province africaine, comme dans toutes les provinces du monde romain, le culte impérial lui aussi était à la fois dualiste et ambigu. Les citoyens romains qui s'y adonnaient n'étaient pas sans savoir que, tout comme eux-mêmes, l'empereur n'était qu'un simple mortel; ils l'adoraient cependant, célébraient son culte avec ferveur et le traitaient comme un dieu. Ils n'ignoraient pas qu'il devait mourir, qu'il n'était qu'un être visible de notre monde, à l'encontre des dieux qui, eux, sont invisibles et n'appartiennent pas au monde des vivants et des objets réels. Leur adoration de l'empereur n'en était pas moins sincère et leurs sentiments n'en étaient pas moins forts ; mais cette affectivité n'était pas pour autant semblable à celle qu'éveillaient en eux l'adoration des dieux, d'un Jupiter, d'un Apollon ou d'un Dionisos. Ils pouvaient tenir le maître de l'empire pour un être prodigieux surhumain, gratifié d'un don surmatériel, bref croire qu'il était « divin » ; mais, de toute façon, ils ne pouvaient le prendre pour un dieu. Ils savaient, en effet, et ne manquaient pas de rappeler dans leurs dédicaces que « les honneurs égaux à ceux des dieux », qui lui étaient décernés, c'est-à-dire les autels, les libations et les sacrifices offerts, étaient la conséquence d'une décision due à l'initiative d'une instance

officielle de la cité et non pas le corollaire d'une croyance religieuse. Révélatrice, à cet égard, est la remarque observée à propos des ex-voto : pas un seul n'avait été dédié à la divinité d'un empereur en vie ou après sa mort ; alors que des milliers d'inscriptions votives, en grec ou en latin, étaient offertes aux dieux et aux déesses du panthéon gréco-romain, aux dieux orientaux, à des dieux poliades locaux ou même à des abstractions divinisées comme la Concorde ou la Piété.

Reste à comprendre, néanmoins, cette ferveur dans la célébration du culte impérial. De façon générale, on constate que lorsqu'un maître est lointain, sa stature, de par sa fonction, prend aux yeux de ses sujets une plus grande dimension ; il semble appartenir à une espèce supérieure à celle des autres hommes et une sorte d'influx émane de sa figure, rayonne de son image. Son culte ne correspond pas à une croyance, mais à un sentiment populaire induit par l'humilité, la soumission. Les citoyens romains faisaient toutefois la distinction entre les empereurs qu'ils adoraient et ceux qui, sur ordre, se faisaient adorer ; ceux-là étaient considérés comme des tyrans et non pas des souverains aimés et respectés. En aimant et en adorant l'empereur, dont elles célébraient les bienfaits, les cités africaines, comme toutes les cités des autres provinces, se voulaient et se proclamaient sujettes de Rome. Or

l'expression même de ce sentiment et, surtout, l'obligation de l'afficher dans les innombrables inscriptions dénotaient la présence constante d'un maître, d'une autorité supérieure dominante ; laquelle de plus en plus pesante, devenait despotique, oppressive, au Bas-Empire.

De plus en plus, à cette époque, le culte impérial devenait pompeux et solennel ; les titulatures des empereurs successifs s'allongeaient et rivalisaient de soumission et d'humilité ; de componction et de contritions vis-à-vis du maître devenu un dominus. Durcissement du pouvoir, raidissement provoqué, explique P. Veyne, par deux difficultés : l'aristocratie sénatoriale, qui n'acceptait pas l'exaltation croissante de l'empereur et refusait ses airs de despote ; et les Italiens, citoyens de la métropole, qui rejetaient cette divinisation acceptée et même louée par les provinciaux. Après avoir dompté le Sénat, qui avait perdu tous les pouvoirs détenus sous le Haut Empire, et abaissé les citoyens d'une Italie provincialisée et d'une métropole romaine municipalisée, après les transformations institutionnelles de la fin du III^e siècle, plus rien ne s'opposait désormais aux manifestations d'humilité devant la majesté impériale. Et même lorsque, au IV^e siècle, cette majesté était devenue celle d'un empereur chrétien, le souverain continua à exiger de ses sujets l'adoratio. Maintenant une divinisation de l'empereur, politique en son essence, le monarque chrétien régna désormais « par la grâce de Dieu » et devint à son tour divus (divin) de son vivant. Dans l'ensemble du monde romain, le peuple affichait son amour pour le souverain et en témoignait par les fêtes, les cérémonies et les portraits officiels des statues partout exhibés. Ce n'était pas un sentiment d'élection mais une affection induite, comme l'amour des enfants pour leur père ; et ce sentiment se reportait ensuite sur le successeur et même sur l'usurpateur. Il n'y avait pas d'opinion publique et les conversations politiques étaient un genre inconnu. Certes, les sénateurs critiquaient parfois, dans leurs échanges, les affaires publiques, mais sans jamais mettre en cause le prince ; classe dirigeante, cette catégorie aristocratique avait connaissance en effet des questions politiques, avait une opinion ; mais elle avait l'obligation de se comporter de manière responsable et de ne pas démentir l'image du souverain aux yeux du peuple. Les graffiti, encore gravés par

milliers sur les murs de Pompéi, reproduisaient à satiété l'acclamation Augusto feliciter (vive l'empereur, en somme). Il y était aussi question quelquefois des affaires locales portant sur les élections municipales, qui se réduisaient d'ailleurs à des acclamations, ou sur les divertissements, les combats de gladiateurs. Les convives de Trimalcion, dans le Satiricon de Petrone, parlaient aussi des séances du conseil municipal, de la cherté du pain, des affaires louches des notables. Puis les convives se levaient et portaient un toast à l'empereur. Tout un chacun, cependant, pouvait juger tel ou tel souverain, ne serait-ce qu'en secret ou même après sa mort ; mais tant qu'on juge en cachette, sans s'en croire le droit, il n'y a pas d'opinion publique.

Même si, toujours à Pompéi, on peut lire un graffiti politique antinéronien, que son obscénité avait toujours empêché de reproduire, la politique à Rome, dans les textes de cette époque et de façon générale, était sans rapport avec la réalité des affaires publiques et se ramenait aux invectives plus ou moins ignobles d'une opinion impuissante ; d'autant qu'aucune opposition ne pouvait critiquer, argumenter, désapprouver un souverain qui détenait, à titre personnel, le droit de gouverner. Les Philippiques de Cicéron, elles-mêmes, se ramenaient parfois à un mélange de ragots et d'injures. La seule opposition admise était celle qui, pour mieux servir le maître, se dressait contre ses ministres. L'empereur ne savait pas, n'était pas au courant des mesures impopulaires, ses ministres le trompaient ; antienne, qui n'est pas sans exemples dans l'histoire récente de notre pays. La vie politique était assez simple. Le devoir de l'empereur était de se rendre populaire. Textes épigraphiques, reliefs et statues avaient ainsi pour rôle d'afficher son image, d'inculquer l'idéologie de l'empire et de répandre la propagande officielle. Tout au plus, le souverain devait-il prendre en considération l'opinion du Sénat, celle des gouverneurs, à la tête des provinces, celle du préfet du prétoire et des commandants des corps d'armées ; car la docilité du peuple allait de soi ; il s'en remettait au maître pour sa gouverne, attendait ses ordres et en subissait les contraintes. Il ne le choisissait pas, pas plus qu'un enfant ne choisissait son père et croyait, ou voulait croire, qu'il lui obéissait dans son propre intérêt, qu'il ne subissait de contraintes que pour son bien. L'hétéronomie était telle que le bon peuple

en arrivait à penser que les bonnes récoltes et même l'existence individuelle dépendaient de l'empereur.

Par des édits, celui-ci donnait des ordres et, plus souvent, des informations, des conseils, des directives ou des réprimandes, comme un père qui peut tout dire à ses enfants, qui les rassure, les éduque ou les menace et les rappelle à l'ordre. P. Veyne explique ce style moralisateur par le constat que l'autonomie des citoyens était présente au cœur de leur hétéronomie : l'empereur devait donc faire trembler et rassurer à la fois ; son action ne devait pas être soupçonnée, flâner l'arbitraire. Ce qui ne saurait émaner d'un maître légitime, visant le bien commun, qui justifiait ses décisions. Les « constitutions » impériales étaient ainsi éthiquement fondées ; vantant les principes élevés qui inspiraient la législation, elles défendaient les pauvres, les humbles contre les agents de l'Etat, c'est-à-dire ceux de l'Empereur, contre les notables municipaux, stigmatisant l'amour effréné du gain, qualifiant moralement les actes interdits. Mais comment, dans ces conditions, devenir adulte ? Comment surmonter cette différence de taille entre gouvernants et gouvernés ? Comment accéder au degré de maturité auquel étaient parvenus les citoyens de la démocratie athénienne au Ve siècle avant le Christ ? La passe est bien entendu différente d'un cas à l'autre, d'un pays à l'autre ; elle échappe à toutes prévisions. A l'époque antique, si nous considérons qu'Athènes était une démocratie, c'est parce que les citoyens de la cité, son « peuple », n'était pas un enfant pour qui ses magistrats seraient des personnes adultes. Malgré l'esclavage et les métèques, Athènes était une démocratie parce que son opinion publique pouvait s'exprimer ouvertement, son « peuple » pouvait manifester librement, critiquer, conspuer, condamner ses magistrats. Le « peuple » d'Athènes était souverain, maître de sa destinée.

L'opinion publique apparaît peu à peu en France à partir du XVIII^e siècle et précède la Révolution. Au XVII^e siècle encore, les conversations ne concernaient, comme à Pompéi jadis, que les affaires communales. Seuls privilégiés, la noblesse, les aristocrates étaient informés et avaient certes une opinion. Mais celle-ci n'avait commencé à s'instaurer, à s'étendre qu'au XVIII^e siècle. Selon P. Veyne, la date cardinale du passage politique à l'âge adulte, à la maturité, coïnciderait avec →

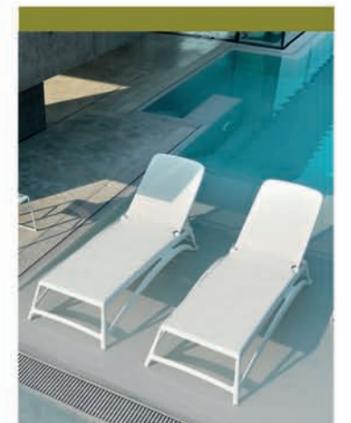
→ l'apparition de l'idée que le gouvernement, le Souverain, n'a pas en lui-même le droit de gouverner; qu'il n'est, en gouvernant, qu'un simple mandataire. «Au pôle hétéronomique, le Souverain règne par lui-même; au pôle autonome, il régit pour moi». L'origine du pouvoir importe ainsi plus que son étendue. Quand le détenteur du pouvoir est de droit subjectif – ou de droit divin – quand ce pouvoir, comme celui du calife, l'élève au rang d'un épigone du Prophète, la fonction se confond avec l'homme. L'Empereur romain, le calife sont à la fois des individus et des détenteurs d'une fonction. Gouvernant, par droit subjectif, une communauté, ils ont des droits sur elle, qu'elle n'en a pas sur eux. Leurs décisions sont infaillibles et leurs collaborateurs, ministres, préfets ou gouverneurs ne sont que leurs délégués; même s'ils exercent un pouvoir considérable, ils peuvent en un mot les révoquer. Ainsi, à l'époque où l'opinion publique était embryonnaire, le souverain régnait parce que tel était son droit. «Sociologiquement, l'absence d'opinion entraînait politiquement la souveraineté par droit subjectif». Or de nos jours, la diffusion de l'information est telle que nos pays, les pays du Tiers Monde, ont

perdu leur naïveté; les nomades eux-mêmes possèdent des transistors. Ce qui constitue une distinction nette, une différence radicale entre les sociétés contemporaines et les sociétés précédentes, a fortiori les sociétés antiques, ce qui supprime, même dans les régimes dictatoriaux, la différence «naturelle» de taille entre gouvernants et gouvernés.

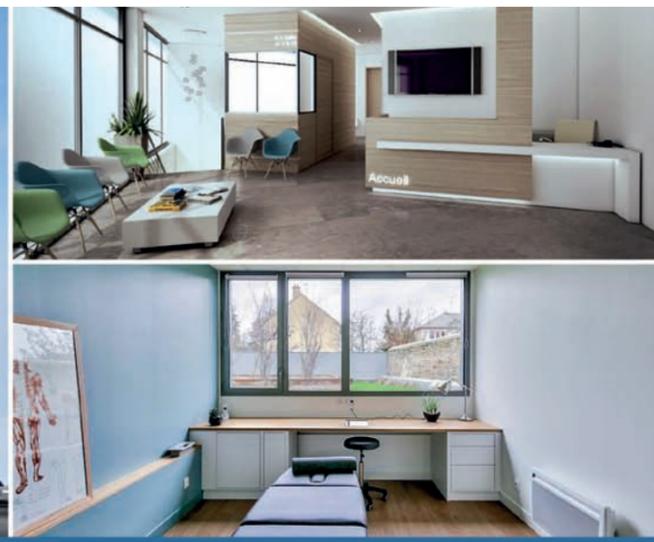
Il y a, cependant, quelques vagues ressemblances entre la divinisation des souverains d'autrefois et maints exemples contemporains d'exaltation, de célébrations immodérées des vertus, du génie, des dons de tel ou tel chef d'Etat. Ce qui serait dû à leur charisme, «à la qualité extraordinaire d'un homme – peu importe qu'elle soit réelle, probable ou supposée – qui sort de la banalité», selon Max Weber. Les hommes politiques ne possèdent pas, d'ailleurs, l'exclusivité de ce charisme. Sont charismatiques aussi, abstraction faite des politiques, des chefs de sectes religieuses, des doctrinaires... auxquels leurs fidèles reconnaissent des dons, des aptitudes, une connaissance de vérités inaccessibles à d'autres intelligences. Selon P. Veyne, le quatrième Evangile, celui de Saint

Jean, permet mieux que les trois Synoptiques d'imaginer, d'essayer de comprendre quel charisme le Christ exerçait sur ses disciples. Il en était de même, vraisemblablement, du charisme qui émanait du Prophète Mohamed. Si bien que des fidèles, des adeptes zélés n'avaient pas tardé à créditer les prophètes, les saints et même les voyants du don de faire des miracles; parmi les anciens, le roi d'Epire Pyrrhus était thaumaturge et l'empereur Hadrien avait guéri un aveugle. Il faut distinguer, cependant, dans la notion de charisme, qui est loin d'être claire et uniforme, les sentiments d'élection, voués à un homme qualifié par des mérites exceptionnels – tel Bourguiba surtout le 1er juin 1955 et avant le « naufrage de la vieillesse », ou de Gaulle après 1944 – et différencier ces sentiments de ceux, induits, qui ne sont qu'attachés à la fonction d'un maître, d'un souverain; ce que Weber considère comme une banalisation du charisme. Les premiers peuvent être ressentis par les plus fiers et les plus indépendants des citoyens, tandis que les autres résultent de l'hétéronomie, de l'absence d'autonomie matérielle ou intellectuelle des sujets ou des adeptes. ■

A.M.



- SALLES DE BAIN
- ÉQUIPEMENTS DE CUISINE
- TERRASSES ET JARDINS
- REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
- PORTES
- MEUBLES D'INTÉRIEUR



ZGHAL Building Medical & Business Center



Route de tunis km 4, 3031 Sfax - Tunis
36 113 388 / 24 684 828
commercial@ramcopromotion.tn
ramcopromotion

- Résidence surveillée: 26 caméras enregistrantes
- Vidéophone couleur pour les bureaux
- Fibre optique 100 MEGA par bureaux
- Isolation thermique et phonique
- Menuiserie alu TPR double vitrage isotherme
- Classification énergétique du bâtiment
- Energie solaire pour éclairage des espaces communs
- Porte d'entrée bureau blindée italienne «Dierre»
- Porte intérieure italienne «Dierre» habillage bois noble

- Faux plafond généralisé
- Quincaillerie 1er choix «Nobili» sanitaire «Duravit»
- Revêtement italien 1er choix «Rondine» Italien
- Climatisation centrale individuelle préinstallée «Hitachi» garantie 3 ans
- 2 niveaux de parking sous-sol
- 3 ascenseurs 3 escaliers pour 5 étages
- Commerces double hauteur 4.80m

Showroom Tunis

Tél : (216) 71 206 460 - Adresse : Rue de l'Énergie Solaire Charguia 1 Tunis 2035

Showroom Sfax

Tél : (216) 74 467 500 - Adresse : Route de Gabès - Km 1,5 Sfax 3003



ASSURANCE Construction



Promoteurs immobiliers... et professionnels du secteur du bâtiment

Pour assurer la réalisation de vos projets en toute sérénité...

des solutions adaptées à chaque besoin !

Nos +++

- un savoir-faire et une expertise reconnue,
- un accompagnement personnalisé pour vous guider dans vos projets...



Siège Social : Immeuble Assurances SALIM Lot AFH BC 5-
Centre Urbain Nord - Tunis 1003
Tél.: (+216) 71 184 200 - Fax : (+216) 71 184 299
E-mail : commercial@salim-ins.com
Site Web : www.salim-ins.com

GARCICOM

Sonia Bahri

Pourquoi Macron lui a décerné la Légion d'honneur

Il aura fallu que le président Macron la décore, début janvier dernier, Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, pour que les Tunisiens découvrent sa compétence. Sonia Bahri, pur produit de l'école tunisienne, appartient à cette génération d'excellence. Conseillère auprès du président de la Commission nationale française pour l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), elle aligne 36 ans de carrière dans un parcours brillant. Diplômée de Science Po Paris, docteur en sciences économiques (Panthéon-Sorbonne) et titulaire d'un DEA en histoire du XXe siècle (IIEP), elle a toujours été aussi performante que discrète. Portrait.



Depuis sa prime enfance, écolière à Chevreuil, rue du 1er Juin à Tunis, puis lycéenne au Carnot, ses parents, Slah Bahri, pharmacien connu à Beb Mnara, et sa mère née Mohsen lui avaient donné, comme les autres membres de la famille, le goût des études et le sens de l'effort. C'était pour eux essentiel pour qu'elle aille au bout de ses rêves et de ses projets. Ce sont là les mêmes valeurs que →



استري للتأمين
ASTREE ASSURANCES

avec
EPARGNE PLUS

**assurez votre avenir
en toute tranquillité**

La BANQUE DE TUNISIE en partenariat avec ASTRÉE ASSURANCES, vous propose le contrat «ÉPARGNE PLUS» qui vous permet, ainsi qu'à vos proches, d'avancer dans la vie en toute sécurité tout en bénéficiant d'une fiscalité optimisée.



→ Sonia Bahri s'attache à transmettre à ses deux enfants. Avant d'être nommée conseillère du président de la Commission nationale française pour l'Unesco (Cnfu), Sonia Bahri a dirigé jusqu'en 2015, à l'Unesco, la section en charge des politiques pour la recherche scientifique et l'innovation ainsi que le Prix international L'Oréal-Unesco pour les Femmes et la Science.

Au cours de sa carrière à l'Unesco, elle a initié au sein du secteur de l'éducation le programme sur le VIH/sida (1990) et dirigé la section de l'enseignement secondaire puis la section de la Coopération internationale dans l'enseignement supérieur et la recherche (2006). Elle a défini et mis en œuvre les grandes orientations stratégiques du Programme des chaires Unesco qui ont été adoptées par le conseil exécutif (2007) de l'Organisation. L'Unesco a ainsi pu travailler en étroite synergie avec plus de 700 universités réparties dans 120 pays.

Ces orientations stratégiques, toujours valides, donnent aux chaires Unesco une double fonction de «think tanks» et de «bâtisseurs de passerelles» avec le monde académique, la société civile, les décideurs politiques, l'entreprise et les collectivités territoriales. Plusieurs réseaux inter-académiques et de communautés de

pratiques, aujourd'hui encore très actifs, ont été mis en place à son initiative, regroupant des universités du Nord et du Sud aussi bien dans la recherche que dans la formation autour de thématiques prioritaires comme celles relatives à l'accès à l'eau et à sa gestion, ou à l'égalité entre les genres.

Sonia Bahri a également joué un rôle clé dans le succès de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur de l'Unesco qui s'est tenue à Paris en 2009 où elle a organisé plusieurs sessions dont une plénière sur la responsabilité sociale de l'enseignement supérieur et deux tables rondes sur l'enseignement supérieur et le développement durable et l'enseignement supérieur et l'entrepreneuriat. Elle est l'auteur de nombreux articles, a dirigé et participé à des publications sur l'éducation et l'enseignement supérieur. Elle a également organisé plusieurs conférences internationales et représenté l'Unesco à bon nombre de forums internationaux de haut niveau sur ces thématiques.

C'est au nom de la Commission nationale française pour l'Unesco qu'elle poursuit son action dans ce domaine. Elle a ainsi récemment animé la table ronde sur la recherche et l'agenda 2030 dans le cadre des Rencontres du Vietnam (QuyNhon, mai 2018) avec la contribution de la directrice générale déléguée de l'IRD, et

celle sur l'enseignement supérieur en Afrique au Forum économique africain (Tunis, avril 2018) à laquelle ont participé le ministre de l'Enseignement supérieur tunisien et l'AFD.

De même, Sonia Bahri a rédigé et porté avec succès auprès du conseil exécutif de l'Unesco, lors de sa 202e session (octobre 2017), un projet de décision pour un soutien international de l'initiative franco-italienne «Mémoire de la glace». Celle-ci, placée sous l'égide de la Fondation Université de Grenoble, vise, face au phénomène de la fonte des glaciers, à préserver la mémoire du climat par la création d'une archive mondiale des glaciers en Antarctique qui serait accessible aux chercheurs des générations futures. Elle est par ailleurs membre et coordinatrice depuis 2015 du conseil scientifique international du parcours «Peace Studies» récemment mis en place à l'Université de Paris-Dauphine dans le cadre de Paris Sciences et Lettres.

Afin d'encourager l'égalité femmes-hommes dans le domaine de la recherche, elle a donné une réelle impulsion aux bourses L'Oréal-Unesco en France, qui sont ainsi passées de 20 à 30 bourses annuelles, pour de jeunes doctorantes et post-doctorantes aux travaux de recherche prometteurs. **L**

T.H.

“Au service d’autrui” du Dr Ridha Mabrouk

Récit d’un centenaire tunisien d’exception



Dans un peu plus de deux ans, le 13 mai 2021, Dr Ridha Mabrouk sera centenaire. A 98 ans, il publie, «*au moment où la mémoire peut faillir*», un ouvrage d’un genre peu habituel, intitulé *Au service d’autrui*. Edité en deux tomes par l’Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts (Beit al Hikma), dont il est membre, et couvrant 570 pages abondamment illustrées, il l’a conçu «*comme le résumé de notes griffonnées sur des dizaines de carnets et comme la collection de photos rassemblées tout le long de l’existence.*» Un voyage exceptionnel entre les doubles origines du Dr Mabrouk, Monastirien par son père et Mahdois par sa mère, ses 29 années d’études (1929 - 1954), d’abord à Hiboun, puis à Sadiki, au Lycée Carnot, à Alger, en France, à Londres et à Harvard, à Boston, son parcours de médecin ophtalmologue (1955 - 2005) à l’hôpital Charles-Nicolle à Tunis avant d’intégrer l’Institut d’ophtalmologie et...l’œuvre de sa vie : Nadi Al Bassar.

son ouvrage. Orphelin à l’âge de 5 ans, avec ses deux frères, Ali, son aîné, et Boubaker, son cadet, ils feront tous les trois un brillant parcours, grâce à leur mère, poussant loin leurs études universitaires. En hommage, ils constitueront une fondation de bienfaisance qui porte son nom. Féru de droit, Ali sera avocat, mais préférera se consacrer à la gestion des affaires familiales et les développer, en le sdiversifiant à partir des années 40. Ses enfants, Mohamed Ali, Ismail et Marouane, ont pris le relais, donnant au groupe familial un nouvel élan (Saïda, Saïd, Président, Biat, Monoprix, Géant, Orange, STIA, Le Moteur, Fiat, Mercedes, Radisson, Four Seasons...)

Economiste et financier de formation, Boubaker sera banquier. Il dirigera longtemps la Banque de Tunisie et en fera l’un des fleurons des banques du pays. Quant à Ridha, il fera médecine, sur les traces de son oncle Chadly Ben Romdhane (ORL) qui l’accueillera dans son cabinet à Beb Mnara, lors de son retour de l’étranger. Mais aussi, de l’un des premiers médecins tunisiens, le Dr Salem Eschadely (1896-1954), natif de Monastir et premier psychiatre tunisien dont Dr Ridha Mabrouk épousera la fille Guzine (peintre, et sera ainsi le beau-frère du Pr Amor Chadli). Ils auront ensemble quatre enfants : Leyla, Selma (médecins), Mohamed, Jaafar (professeurs). Selma, médecin ophtalmo, n’est autre que la militante de la société civile qui a été élue le 23 octobre 2011 à l’Assemblée nationale constituante, sur une liste d’Ettakatol, avant de quitter ce parti pour rejoindre le Groupe démocrate, en tant que Massarienne. Dans un ouvrage de référence sous le titre de « 2011 - 2014 - Le Bras de fer » tiré de cette expérience au Bardo, elle restitue l’âpre lutte livrée au quotidien contre la troïka au pouvoir, hégémoniste et dominatrice. Du droit à la vue, finalement reconnu par l’Organisation mondiale de la santé (en 2002), en faveur de 360 millions le nombre de gens qui souffrent de handicap visuel dans le monde à l’horizon 2020 et dont 90 millions sont aveugles, alors que 90% des cas seraient évitables, Dr Mabrouk en avait fait sa raison d’être. La modeste association qu’il avait créée, dans les années 70, aura beaucoup de mal

Un médecin tunisien diplômé de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis (de Harvard, de surcroît) dans les années 40-50, c’était déjà une exception. Une association tunisienne qui prendra rapidement une dimension internationale, intervenant partout en Afrique et s’étendant à d’autres continents, c’est également une prouesse. Devenant un centre régional spécialisé pour l’Organisation mondiale de la santé (OMS), c’est une performance. La liste des décorations, médailles et prix et autres hautes distinctions qui lui ont été accordés et des hommages qui lui sont rendus partout de par le monde est fort élogieuse.

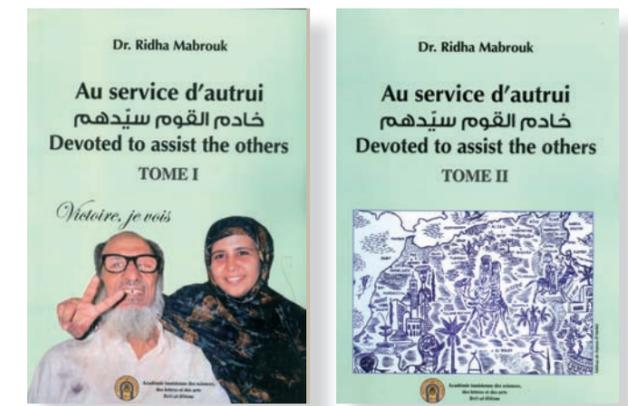
Des gènes fondateurs

La descendance du Dr Mabrouk marquera beaucoup sa vie. Son aïeul paternel, Amor Mabrouk, né en 1795, était Khalifa de Monastir. Sa maman, Setelkol, est la fille de Romdhane Ben Romdhane, fils unique de Mohamed Ben Romdhane (1835-1899), comme il le détaillera dans



à obtenir son autorisation, les pouvoirs publics ne lui délivrant qu’une autorisation annuelle. Il a fallu qu’elle présente 21 demandes successives pour qu’elle puisse obtenir gain de cause (1983) et attende 18 ans avant d’être reconnue d’utilité publique (1988). «*Moi-même en regardant ces notes et ces photos, écrit Dr Ridha Mabrouk en préface de son livre, j’ai découvert l’image d’une société qui a totalement disparu. L’idée s’est alors ancrée que les évènements rapportés, les hommes*

cités que j’ai connus, les paysages décrits, toutes ces images, définissent bien notre environnement local et mondial à la deuxième partie du XXe siècle. Ce sont les conditions de vie à chacune des cinq périodes vécues: le Protectorat, l’Indépendance, le Changement, la Révolution du Jasmin et la deuxième République. On peut les comparer au lever du jour, ensuite au soleil réchauffant suivi d’un coucher rapide et de la brusque apparition d’une longue nuit.»



Au service d’autrui
Du Dr Ridha Mabrouk
Editions de l’Académie tunisienne des sciences,
des lettres et des arts
(Beit al Hikma), 560 p - 2018



Origines

Notre famille comme celle des Nôoman, des Dallara et Jâfoura, serait de la descendance de Ahmed Ibn Al Aghlab, dit Abou Yazid Attamimi, «Aouled Sidi Abou Zeid». C'est le 9e prince de la lignée qui a succédé en 875 à Ahmed Ibn Abou Mohamed Ibn Ibrahim Al Aghlab, désigné par Haroun Errachid Calife à Bagdad en tant que général au Maghreb en l'an 800. Ahmed avait 20 ans. Il a quitté sa Résidence de Rakkada (Kairouan) et s'est installé au Ribat de Monastir qu'il a rempli d'étudiants et de Zahid (près de 4000 ?) (Voir la plaque).

A côté de sa maison à Sidi Dhoub, mon grand-père a organisé un internat de lecteurs de Coran. Mon père en a poursuivi la gestion.

Aïeux

L'aïeul Amor, né en 1795, était Khalifa de Monastir. Il a été destitué en 1865 par Khaznadar qui voulait le punir parce qu'il n'avait pas fermé les portes de la ville face aux bédouins insurgés, lors de la Révolte de Ali Ben Ghadahim. Il a préféré dialoguer avec eux et trouver un arrangement. Ces portes étaient le seul moyen de communiquer. Elles lui ont coûté la destitution, l'emprisonnement et une forte taxation qu'il paya après avoir contracté un emprunt à Venise. Pour punir la population de cette désobéissance, le Bey a mandaté son terrible général Ahmed Zarrouk qui a invité les notables à une grande fête, insistant pour qu'ils viennent en famille. A la fin de la fête, il a récolté les bijoux des malheureuses dames participantes. Les familles de Monastir ne l'ont pas encore oublié.

Arbre généalogique

Il commence en 1700 et finit en 2000 avec le décès de mon frère aîné.

Mon père Mohamed, né en 1883, est fils de Hadj Ali (1835), fils de Amor (1795), fils de Hadj Amor (1770), fils de Hadj Ali (1740), fils de Ali.

Parents

Parents paternels

Mon père

Il était connu pour être sévère et exigeant ; il appartient à une famille honorable à Monastir, une des familles bénéficiaires du habous Aouled Sidi Bouzid. Etant le plus jeune de ses frères, ses parents l'ont gardé avec eux au palais acheté par mon grand-père au Férik (colonel) Osman qui commandait la région et qu'avait acheté mon grand-père. Ce fut son héritage et c'est là où nous sommes nés. On vivait au milieu de vastes jardins, «Al Karaia», loin de la ville.

Mon père gérait des oliviers à la Dkhila. J'ai retrouvé dans les archives son carnet de notes où il précisait exactement les dépenses et les recettes. En outre, il dirigea après son père Zaouit Sidi Dhoub, voisine de la maison. C'était un internat pour la formation de lecteurs de Coran. C'est ainsi que nous avons pu avoir très tôt un jeune meddeb pour nous former. Mon père se déplaçait en carrosse, mais peu souvent, car il était de santé fragile. A la fin de sa vie, il acheta une des premières voitures Fiat. Sa grande distraction était la lecture. Arabisant, les écrivains égyptiens étaient sa passion. Il admirait Mohamed Rachid Ridha, à qui il a emprunté mon nom Mohamed Ridha. C'était probablement la première utilisation de ce nom en Tunisie!

Fier de ses aïeux qui seraient des «Chorfa», il était fidèle à la tradition.

Il participait à la Fondation El Kolla, qui aurait été créée par l'ancêtre Hadj Amor et dont le but était de rassembler le fond des jarres d'huile pour les nécessiteux. Il tenait à représenter dignement la famille et voulait nous assurer une formation de base solide.

Comme tous les Monastiriens, il était traditionaliste : l'épouse devait vivre retirée. Elle était chargée de l'éducation des enfants et de la bonne marche du foyer.

Cependant, pour témoigner son affection à ma mère, qui était un peu dépaycée à Monastir, mon père lui acheta un piano «Gaveau» et la collection des romans d'Alexandre Dumas. Ma mère se plaisait, en effet, à lire et à jouer du piano. Il était fier de ses enfants. Il insistait pour qu'on se respecte mutuellement. On devait dire Sidi à l'aîné, bien que notre différence d'âge soit peu importante.

Son dernier message, montrant les trois doigts de sa main, était: «Restez toujours unis comme ces doigts».

Mes oncles

- Amor, père de Mongi, Zohra et Hédi, l'ambassadeur itinérant de Bourguiba. Il est mort jeune en 1924. Il avait épousé Zoubaida, fille du Général Osman qui avait vendu son palais à mon grand-père.

- Mhamed, père de Said et Saida, qui dirigeait le habous de Aouled Sidi Bou Zid, des milliers d'oliviers et de vastes terres. Il distribuait les revenus aux centaines d'ayants droit et offrait des parcelles de terre à semer à ceux qui étaient dans le besoin.

Parents maternels

Ma mère Setelkol, née en 1900, s'est mariée à 18 ans. C'est la fille de Romdhane Ben Romdhane (1864-1913), fils unique de Mohamed Ben Romdhane (1835-1899), originaire du Lazistan, rive est de la mer Noire, sud Caucase. Mohamed avait épousé Essafia, fille de Meftah Attia, le riche Khalifa du Sahel qui a remplacé l'aïeul paternel Amor après sa destitution. →



RESIDENCE LA BRISE

Jardins de Carthage

Vous invite à découvrir son nouveau projet "LA BRISE" sis aux jardins de Carthage. Résidence de très HAUT STANDING abritant 17 appartements S+1, S+2 et S+3 ainsi que 2 Duplex et un grand parking sous sol.



Pour plus d'informations, nous contacter au :

simpar@planet.tn
www.simpar.tn



SIMPAP



29 921 011 / 29 921 009



La nouvelle boisson au jus qui fait le bonheur de tous

La famille Stil s'élargit grâce à sa nouvelle gamme de boissons au jus **sans conservateurs**. Tout le savoir-faire de Stil pour des recettes authentiques alliant plaisir du goût et bienfaits nutritionnels. Une large gamme qui répond aux besoins et envies des grands et des petits : une gamme familiale en contenance 1L et 2L, une gamme pour enfants BNINO et une gamme pour jeunes #ENERGY Fruits. Des boissons au jus Stil, **sans conservateurs** produites selon les normes de sécurité les plus strictes et dans un environnement aseptique à 100% sans aucun contact avec l'air jusqu'au moment de leur consommation.

BNINO pour les enfants 25 cl
format mini, goût maxi !

BNINO est une boisson au jus **sans conservateurs** qui existe en 2 saveurs : Frutto et Tropical. Une boisson issue d'une sélection des meilleurs fruits qui garde tous leurs goûts et leurs bienfaits nutritionnels. Son format ultra pratique à emporter partout facilite la vie des petits : ils peuvent notamment le ranger facilement dans leur cartable et le consommer à souhait grâce à son bouchon refermable.

#ENERGY Fruits pour les ados

#ENERGY Fruits, la boisson au jus **sans conservateurs** pour les jeunes. Une boisson au jus qui existe en deux saveurs : cocktail et orange. #ENERGY Fruits accompagne les jeunes partout et leur donne l'opportunité de profiter d'un agréable moment de partage entre amis et d'une petite pause gourmande, délicieuse et rafraichissante.



Deux formats disponibles 1L et 2L
pour le plaisir de partager en famille ou entre amis.

Du plus petit au plus grand, tout le monde trouve son bonheur autour de cette gamme familiale **sans conservateurs**, qui offre un large choix de saveurs pour le plaisir de vos papilles. Le format 1L existe en 4 saveurs : Ananas, Mangue, Cocktail et orange, le format 2L existe en 2 saveurs Orange et Cocktail, plusieurs formats et goûts pour répondre aux besoins de chacun.



وحدوفي البنتا

→ Mohamed faisait du commerce (caravanes de chameaux) depuis la Libye. Il est mort après deux ans de paralysie. Le grand-père Romdhane a eu 15 enfants de deux femmes. Il avait hérité de son père 1 000 dinars. Il a fondé l'huile de grignon, et a gagné trois médailles d'or pour la meilleure huile d'olive.

Il a aussi construit l'hôpital de Mahdia avec Hugo Lombroso.

Ma mère a beaucoup souffert en acceptant le déplacement à Monastir et la rigueur de la vie féminine, particulièrement chez les Mabrouk. Une femme bien, en effet, ne devait jamais être vue en dehors des siens. Rappelons que Monastir fut le haut lieu des Mourabites et que ma mère est de descendance turque. Elle fut éduquée chez les sœurs. Sa rencontre avec mon père fut une heureuse coïncidence agrémentée par un goût identique pour la musique et la lecture. Le grand hall de notre maison (wouest eddar) était souvent égayé par Beethoven, Mozart, Chopin que tous trois nous écoutions sagement.

Comme mon père, ma mère était attachée à nous faire acquérir le savoir, débutant par la mémorisation du Coran. Plus tard à Mahdia, ce fut la tâche du Cheikh Draïef à qui je dois d'avoir atteint la 6e sourate.

Originaire d'une famille ouverte aux échanges et au modernisme, ma mère sut, malgré son jeune âge, s'adapter à un mode de vie totalement différent du sien. Déjà son arrivée à Monastir eut lieu dans un carrosse bien fermé; il lui était interdit de montrer son visage.

Elle a accompli fidèlement ses devoirs d'épouse et de mère de famille, agrémentant notre vie. Elle se sentait heureuse dans son foyer et a même su gagner l'estime des tantes et des cousins. Sa culture française complétait la culture arabe de mon père.

Nous avons ainsi eu la chance de vivre au sein d'un couple exceptionnel. A la mort de mon père, en retournant dans son milieu initial (Mahdia), elle n'a pas oublié la nécessité pour nous d'avoir une formation de base solide. A son expérience de la vie à Monastir, s'est ajoutée sa première formation auprès de ses parents, lui faisant acquérir une grande patience et une grande clairvoyance.

Mes oncles

- Mustapha (agriculteur), le soutien de ma mère
- Chadly (ORL), qui m'a ouvert son cabinet médical
- Mohamed, grand conseiller, représentant de la famille.

A la mort de mon père, nous avions 3-5-7 ans.

Ali, l'aîné, fit des études de droit. Après son stage chez Maître Eykem, il voyait s'ouvrir devant lui une belle carrière d'avocat. Mais très attaché à ma mère, il a vécu à côté d'elle pour se consacrer à la gestion de nos oliviers à Dkhila. Plus tard, il a fait construire une mosquée et m'a aidé à entreprendre

la construction d'un dispensaire. Imitant notre grand-père Romdhane Ben Romdhane (vers 1931), il a tenté de faire des conserves de sardines avec son camarade, le fils de l'infirmier bien connu Si Ali Rejeb qui nous soignait.

Ali était respecté et estimé de tout son personnel.

Mon prénom «Arridha» signifie la satisfaction, ce que confirme un visage rond et conciliant. Je garde peu de souvenirs de mon enfance, à part quelques sourates et l'écho du piano joué par ma mère.

Boubaker, le cadet, a étudié l'économie et la finance qui étaient réservées aux non-Tunisiens, particulièrement aux Israélites. Il a dirigé la Banque de Tunisie au point de la faire reconnaître comme la meilleure banque de la place. Cela ne l'a pas empêché d'être très sensible aux nécessiteux qui s'adressaient à lui. Il s'est intéressé aux activités culturelles, faisant éditer les poèmes d'Aboul Kacem Chabbi et la Revue des Etudes Andalouses du Professeur Jomâa Chikha.

Mes deux frères étaient disposés à m'encourager dans mes oeuvres sociales. Ali s'est conduit comme un père envers moi, et a présidé Mouassassat Setelkol. Deux de mes oncles méritent dans ce sens une mention spéciale : Mustapha qui nous a traités comme ses enfants, et Chadly qui m'a ouvert son cabinet médical.

La famille

Nos enfants

Guzine et moi avons eu quatre enfants : Leyla, Mohamed, Salma et Jâafar. Par leurs mariages, la famille s'est agrandie.

Nos petits-enfants

Abdellatif, Omar, Youssef, Aïcha, Meriem.



ATL Leasing, L'allié de votre succès



ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.

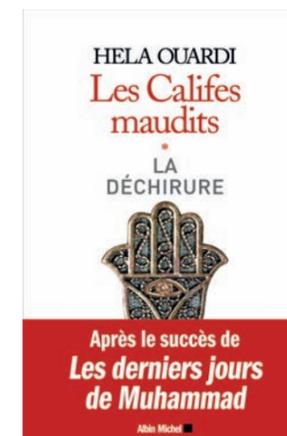


Plus qu'un leasing...



Hela Ouardi

Les Califes maudits...La déchirure



Les Califes Maudits La déchirure

De Hela Ouardi
Albin Michel, février 2019, 240 p.

Après *Les derniers jours de Muhammad*, publié chez Albin Michel en 2016, Hela Ouardi poursuit le récit, guère fictif, de la reconstitution des jours et semaines qui ont immédiatement suivi la mort du Prophète. Dans *Les Califes maudits*, qui vient de paraître chez le même éditeur, elle nous livre, dans un volume 1, intitulé *La déchirure*, une reconstitution fouillée et très précise de cette genèse, puisant aux meilleures sources. Point de légende, ni de parti pris, Hela Ouardi interroge les sources pour les confronter et les croiser, ramenant les acteurs à leur simple humanité, réussissant à «déplier ce que le temps a durci». A la rigueur historique, s'ajoute dans ce récit passionnant, avec la même application méthodologique et épistémologique de l'auteure, une plume raffinée qui sait recomposer avec talent tant «de morceaux éparpillés du puzzle pour en faire des scènes et des portraits vivants, reliés par le fil d'une narration chronologique suivie.»

Hela Ouardi est professeur de littérature et de civilisation françaises à l'université de Tunis, et chercheur associé au Laboratoire d'études sur les monothéismes du Cnrs. Elle a été directrice générale du livre au ministère des Affaires culturelles de Tunisie de septembre 2016 à janvier 2018. [L](#)

الكلمة ليك



VOUS ÊTES SUR ÉCOUTE

Tél : 72 279 188

Fax: 72 279 177

Mobile : 28 222 601

E-mail : commercial@capradio.tn



www.capradio.tn

Conclave dans la Saqîfa

Scène 1

Le poète Abû Dhu'ayb al-Hudhalî se réveille en sursaut au milieu de la nuit. Un cauchemar vient de l'arracher à un sommeil bien agité. Le front en sueur, le cœur palpitant, il s'assoit dans son lit. De cet épouvantable rêve ne lui reste que le souvenir de son sinistre dénouement et d'une voix lugubre, muse du malheur, murmurant ces vers :

Une horrible calamité s'est abattue sur l'islam entre les palmiers et les donjons

Le prophète Muhammad est mort et nos yeux versent sur lui des torrents de larmes.

Les oreilles encore hantées par cette voix étrange, Abû Dhu'ayb se lève de sa couche avec la prémonition d'une imminente fatalité. Frissonnant, il s'asperge d'eau le visage et tente de se ressaisir ; sans doute est-ce la nouvelle de la maladie de Muhammad qui le met dans un tel état d'anxiété. Le poète sort dans cette nuit de juin au point du jour ; son regard effaré balaie les maisons voisines éclairées par la lueur d'une aube incertaine. L'été qui débute à peine charge déjà l'air d'une lourdeur suffocante.

Abû Dhu'ayb lève ses yeux hagards vers le ciel constellé d'étoiles dont la pâleur annonce l'aurore. Son regard se perd dans l'immensité céleste avant d'être accroché par une lumière : l'étoile Sa'd al-Dhâbih, «Sa'd l'Égorgeur», en référence aux sacrifices que faisaient les Arabes lors du lever héliaque du Capricorne, dont l'éclat inhabituel ne peut être qu'un présage funeste, celui, sans doute, d'une atroce boucherie à venir.

Abû Dhu'ayb tente de voler aux astres évanescents leurs ultimes messages avant qu'une lumière rougeâtre ne vienne les effacer. Le soleil féroce de l'Arabie est en train de se lever. L'heure n'est plus au sommeil, ni aux rêveries.

Il décide de se rendre à Médine sans plus tarder. «Il doit se passer quelque chose de très grave ! Mon intuition ne me trompe jamais. » Sa chamelle le mène vers la cité du Prophète à travers un désert affreusement silencieux. Traversant un champ, il croit entendre un énorme corbeau noir lui murmurer à l'oreille : «Le Prophète est mort ! »

Abû Dhu'ayb sursaute. Est-ce encore un cauchemar, le même cauchemar ? S'est-il assoupi sur sa monture ? Décidément, l'imagination du malheur est tenace ! Le poète prononce quelques formules pieuses pour conjurer Satan et poursuit son chemin le cœur serré.

C'est avec la nuit qu'il arrive à Médine ; la ville grouille d'une lamentation bruyante comme celle des pèlerins autour de la Ka'ba : oui, le Prophète est bien mort, comme il le craignait !

Affolé, il court vers la mosquée, où doit sans doute régner la confusion la plus totale, mais il la trouve déserte. À la maison de Muhammad, située juste à côté, il se heurte à une porte close. Trois hommes se tiennent là, qui discutent à voix basse. Abû Dhu'ayb s'approche d'eux et leur demande : «Où sont les gens ?

– Tout le monde est à la saqîfa (tonnelle) des BanûSâ'ida ; les Émigrants sont allés retrouver les Ansârs», lui répond l'un d'eux.

Abû Dhu'ayb ne comprend rien à tout cela :

« Expliquez-moi donc, je viens d'arriver à l'instant à Médine ! Que s'est-il passé au juste ?

– Dès que la rumeur de la mort du Prophète a commencé à courir, dit l'un des trois hommes, tout le monde s'est précipité chez lui ; mais 'Umar nous bloquait le passage en hurlant que le Prophète n'était pas mort et qu'il allait ressusciter. Sur ce, Abû Bakr est arrivé. Il est entré précipitamment dans la chambre du Prophète et en est ressorti en larmes ; il a essayé de calmer 'Umar qui menaçait tous ceux qui disaient que le Prophète était décédé, puis il a lancé à la cantonade : «Que celui qui adore Muhammad sache qu'il est mort ; que celui qui adore Dieu sache qu'il est éternel et ne meurt jamais.» Pour convaincre les gens que le Prophète n'était qu'un simple mortel, il a même cité un verset du Coran : «Muhammad n'est qu'un messenger ; des messagers avant lui sont passés. S'il mourait, donc, ou s'il était tué, retourneriez-vous sur vos talons ? Quiconque retourne sur ses talons ne nuira en rien à Dieu ; et Dieu récompensera bientôt les reconnaissants» (3 :144). Mais ce verset, personne ne l'avait jamais entendu auparavant, pas même 'Umar. Pour finir, Abû Bakr a déclaré : «Muhammad a passé son chemin, bonnes gens !

Maintenant, il vous faut un chef ! Alors concertez-vous ; réfléchissez et dites-moi ce que vous comptez faire.» Ce à quoi la foule lui a répondu : «Demain, nous aviserons», et chacun est rentré chez lui. »

Un autre homme explique ensuite à Abû Dhu'ayb :

« En réalité, tout le monde n'a pas attendu le lendemain.

Des groupes se sont aussitôt formés : plusieurs Ansârs sont allés rejoindre Sa'd ibn 'Ubâda à la saqîfa des Banû Sâ'ida tandis que des Émigrants se réunissaient autour de 'Umar. Quant à 'Alî et la famille du Prophète, ils sont restés seuls dans la chambre mortuaire. »

Abû Dhu'ayb n'y comprend plus rien : «Mais vous venez de me dire qu'ils étaient tous à la saqîfa des Banû Sâ'ida !

– Laisse-moi finir ! Tout à l'heure, quelqu'un est venu avertir 'Umar de la réunion des Ansârs ; celui-ci est allé à son tour prévenir Abû Bakr qui était dans la chambre du Prophète, →

→ Et on les a vus tous les deux accourir à la saqîfa. Pour ma part, j'ai vu Abû 'Ubayda les suivre avec un autre groupe d'Émigrants; à l'heure qu'il est, ils doivent être arrivés là-bas.

– Donc 'Alî et 'Abbâs y sont aussi ? demande AbûDhu'ayb.
– Eh bien... non ! Ils sont encore là, dans la chambre du Prophète.

– Et l'enterrement ? Quand aura-t-il lieu ?
– Il paraît que la famille a déjà commencé la toilette mortuaire; ils vont sans doute enterrer le Prophète ce soir. »

Abû Dhu'ayb est perplexe : « Un enterrement nocturne ? Mais le Prophète nous l'a interdit ! Pourquoi ne pas attendre demain ? » L'inconnu se penche à son oreille et lui murmure : « C'est que... ils ne peuvent plus attendre ; le Prophète est tout de même mort depuis lundi ! Je te laisse imaginer l'état du corps, avec la chaleur qu'il fait... » D'effroi, le poète en perd ses mots, et ne peut détourner son regard médusé de son interlocuteur. « Tu sais, lui dit l'homme, il se passe des choses vraiment étranges... »

Abû Dhu'ayb songe à son cauchemar de la veille et à l'image obsédante de l'étoile du Dhâbih quand une voix l'interrompt : « Viens avec nous ! Allons à la saqîfa ! »

Tout le monde est là-bas pour voir et entendre ce que les Émigrants et les Ansârs vont se dire. On ne peut pas rater ça ! Alors, tu viens ?

– Oui, bien sûr... Je vous accompagne... », répond-il d'un air distrait.

Il connaît bien l'endroit : trônant au milieu d'un verger luxuriant de deux hectares appartenant au clan khazrajite des Banû Sâ'ida, la saqîfa est réputée pour sa beauté et sa fraîcheur. Le Prophète lui-même aimait y passer du temps avec ses amis ; il s'y installait pour s'abreuver de nabîdh. Située hors les murs à quelques centaines de mètres* au nord-ouest de la grande mosquée de Médine et au sud du mont Sal', elle se prête bien aux réunions discrètes : fermée par trois murs d'argile dont un seul, le mur oriental, est ajouré d'une fenêtre, ouverte au nord afin de faire entrer l'air frais, couverte de branches de bois et de feuilles de palmier, elle donne sur une sorte de terrasse qui sert d'extension en cas de grande assemblée.

Abû Dhu'ayb arrive en haletant. À l'entrée, une foule effervescente s'est agglomérée. Il essaie de se faufiler en jouant des coudes, mais pas moyen de se frayer un chemin.

Par chance, il parvient à dénicher un point de vue qui lui permet, en se hissant sur la pointe des pieds, d'apercevoir l'intérieur par la fenêtre orientale. Là, il discerne Abû Bakr, 'Umar ibn al-Khattâb et Abû 'Ubayda ibn al-Jarrâh assis sur une banquette, flanqués de nombreux Émigrants qui se bousculent à l'entrée. Face à eux, il reconnaît Sa'd ibn 'Ubâda,

le chef de la tribu médinoise des Khazraj, allongé et enfoui sous d'immenses couvertures, les pieds posés sur des coussins. Le poète se penche vers un voisin : « Celui-là, c'est bien Sa'd ibn 'Ubâda ? »

Qu'a-t-il ?

– Oui, c'est bien lui. On dit qu'il est malade », lui répond-on. Sa'd est entouré de tous les dignitaires des Ansârs : les membres des deux tribus rivales Aws et Khazraj sont mêlés comme dans une réunion de famille. Qays, le fils de Sa'd, se tient debout à la droite de son père et le regarde avec bienveillance et fascination. Repérant au milieu des Ansârs deux poètes célèbres qu'il connaît bien, Ka'b ibn Mâlik et Hassân ibn Thâbit, Abû Dhu'ayb regrette à cet instant précis de ne pas avoir comme eux choisi d'être un poète de cour : il aurait été à l'heure qu'il est aux premières loges.

Il tend l'oreille pour écouter ce que les Compagnons les plus prestigieux de l'Envoyé de Dieu sont en train de se dire. Puis il avance la tête, essaie de scruter les visages éclairés par intermittence par le feu dansant des torches.

À en croire leurs mines crispées, il se passe quelque chose de grave et de grandiose. Leurs ambitions et leurs rancunes étaient bridées par la poigne ferme de Muhammad ; à présent que celle-ci s'est refroidie et figée pour l'éternité, elles sont sur le point de se déchaîner.

Deux groupes s'apprentent à s'affronter pour la possession du pouvoir. D'un côté, les Émigrants conduits par Abû Bakr et 'Umar ; tous issus de la tribu de Quraysh, ils ont quitté leur Mecque d'origine dix ans plus tôt pour migrer à Médine avec Muhammad. De l'autre, les Ansârs (les « auxiliaires » du Prophète) réunis autour de Sa'd ibn 'Ubâda ; membres des tribus des Aws et des Khazraj, ils sont, à Médine, sur leur terre natale ; ce sont eux qui ont offert l'asile à Muhammad et à ses Compagnons persécutés par les « mécréants » de Quraysh.

Au milieu de ces deux groupes, le pouvoir de Muhammad est suspendu dans la saqîfa comme un lourd régime de dattes au-dessus de la tête de ses compagnons. Abû Dhu'ayb voit leurs cous et leurs bras se tendre pour le cueillir. La mêlée est sur le point de commencer. Frémissant d'excitation, il sait qu'il assiste là à un conclave passionnant : prétentions, rivalités, haines, négociations, manœuvres, pressions, menaces, injures et même coups de poing ! Il retient son souffle...

(*) Les sources anciennes de la tradition ne donnent pas de précision sur la distance qui séparerait la saqîfa de la mosquée de Médine. Si on se fie à l'emplacement actuel de la saqîfa dans le paysage urbain contemporain, elle se situait à près de cinq cents mètres de la mosquée du Prophète. Au fil des années, la saqîfa a disparu ; sur son emplacement se trouve aujourd'hui un jardin public qui donne sur le mur ouest de la mosquée. ■

FM

Jawhara

Diga
DIGGA

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 17H à 20H

جوهرة



CREATED BY GTEAM 99289999



Ecoutez-nous sur

NABEUL
HAMMAMET
100.0
FM

GRAND TUNIS
93.5
FM

CAP BON
GRAND TUNIS
104.1
FM



FM



MOBILE



WEB



PODCASTS

📍 Cité El Wafa Nabeul Jadida 8000 Nabeul-Tunisie

✉️ marketing@radiomedtunisie.com

☎️ (+216) 72 32 85 00

📞 (+216) 72 32 85 60

🌐 www.radiomedtunisie.com



Raouf Bennaceur, le grand physicien

Raouf Bennaceur est né le 8 avril 1945 à Gafsa, où il fit ses études primaires. Son enfance fut marquée par les activités de leader nationaliste et syndical de son père, feu Maître Mohamed Bennaceur, qui valurent à ce dernier de multiples problèmes avec les autorités coloniales et un rôle important pour Raouf comme chef d'une fratrie qui a été inspirée par lui. Raouf passa ensuite ses études secondaires au Lycée Technique de Tunis (ex-Emile-Loubet), où il développa une passion pour les mathématiques et la physique. Ses brillants résultats lui valurent une bourse d'études supérieures en 1964 pour faire partie de la première génération de Tunisiens à se rendre en Union Soviétique (Moscou). Alors que la plupart des étudiants venant d'Afrique étaient orientés à l'Université Patrice-Lumumba, il fut décelé à la suite de la première année d'apprentissage du russe comme grand potentiel et envoyé à la meilleure université soviétique (qui s'appelait Lomonossov, devenue maintenant Moscow State University), où il côtoya plusieurs (futurs) prix Nobel de physique. La petite communauté tunisienne de l'époque à Moscou garda les souvenirs de conditions de vie extrêmement difficiles, où il fallait tout ramener de Tunisie, à l'exception des livres universitaires et des manteaux, pour affronter les hivers où la température pouvait atteindre les moins 40 degrés ! Il rencontra à Moscou celle qui allait devenir sa compagne et épouse de près de 49 ans, Meri Tipevska, qui devint enseignante et chercheuse en biochimie à la faculté de Médecine de Tunis.

Après un master en physique et mathématiques de Lomonossov, en 1970, nouvelle destination : Paris, vers l'université de Paris 6 (Jussieu) où il travailla avec les grands noms de la physique des particules en France, et où il soutint brillamment en 1975

son doctorat d'Etat en physique sous le titre : «*Etude de la propagation des ondes électromagnétiques dans les milieux inhomogènes : application à la détermination du profil des porteurs libres dans le silicium implanté au phosphore*». Le directeur du laboratoire à Paris 6 (Professeur Balkanski) caractérisa à l'époque ses travaux comme fondamentaux et ouvrant la voie à un prix Nobel de physique !

Retour par la suite en 1975 en Tunisie à la faculté des Sciences de Tunis comme maître de conférences puis professeur de physique. Sa passion pour l'enseignement l'amena à couvrir un grand nombre de sujets tels que l'électromagnétisme, la relativité restreinte et la relativité générale, la théorie quantique des champs, la mécanique statistique et la physique statistique, les ondes et vibrations. Il enseigna aussi les mathématiques pour l'ingénieur à l'ENIT et dans les classes préparatoires. Il était énormément apprécié de ses étudiants pour son dévouement et sa gentillesse. Une de ses étudiantes en 1976-77 (Mme Fatma Amira-Hamouda) écrit : «*Ses cours m'avaient impressionnée par la clarté et la rigueur scientifique avec lesquelles il abordait le sujet... Quarante ans après, ses démonstrations sont restées gravées dans mon cerveau tant elles étaient limpides... Son bureau était ouvert à tous les étudiants qui venaient lui poser des questions.*»

Son sens du devoir l'amena à défendre physiquement ses étudiants qui furent attaqués pour leurs positions politiques. Ses collègues de l'époque mentionnent que Raouf était toujours volontaire quand il s'agissait d'enseigner une nouvelle matière spécialisée, et adorait s'immerger dans le sujet pour le transmettre sous forme de savoir aux étudiants. →

تنوع
FM



LA MATINALE 06:00 - 10:00
DU LUNDI AU VENDREDI

Durant 4 heures Hamza Belloumi entouré de Mokhtar Khalfaoui, Mohamed Boughaleb, Houcem Hamad, Malek Jlassi, Zina Zidi, Hassan Zargouni et Amine Bouneoues décryptent l'actualité : politique, économique, sociale, culturelle et insolite... Rien n'échappe à la vigilance de nos matinaliers !
Le tout dans la bonne humeur !



→ En plus de l'enseignement, il a dirigé un grand nombre de thèses dans lesquelles il s'impliqua pour conseiller et orienter les étudiants dans des domaines aussi divers et d'avant-garde que la résonance magnétique, les semi et supraconducteurs, les couches-minces, les ondelettes ...

Sa passion pour la recherche et l'innovation l'a poussé à entreprendre une grande gageure à la fin des années 1980: le développement du pôle technologique de Borj Cédria, qui devint le premier centre en Afrique et dans le monde arabe dédié à la recherche sur les énergies innovantes telles que l'énergie solaire. Il reçut un fort soutien des Japonais, heureux de voir leur passion partagée par Raouf. Cela lui permit aussi d'ajouter aux nombreuses langues qu'il pratiquait le japonais ! Le Centre de recherche des technologies de l'énergie dispose maintenant, grâce en partie à ses efforts, de 5 laboratoires travaillant sur des domaines aussi divers que les nanotechnologies, les semi-conducteurs, le photovoltaïque, le solaire thermique, l'énergie éolienne, l'efficacité énergétique et la valorisation énergétique des déchets. Le ministre actuel de la Défense nationale, Professeur Abdelkrim Zbidi, qui fut aussi ministre de la Recherche scientifique et de la Technologie, écrit : « J'ai eu le plaisir de découvrir les qualités scientifiques, pédagogiques et humaines de Raouf quand j'étais en charge de la Recherche et de la Technologie. Il a mis en place la technopole avec toutes ses composantes (formation, recherche et innovation technologique), dans trois thématiques jugées priorité nationale: les énergies renouvelables, l'eau et la biotechnologie. Pendant six ans, il s'est consacré à la mise en place de cette œuvre avec son savoir, son savoir-faire et son savoir-être. Entretemps, il fut nommé conseiller auprès du SG de l'Aiea à Vienne dans le domaine de l'énergie en général et des énergies renouvelables.»

M. Abdelkrim Zbidi ajoute : « Raouf était respecté par tous ses collègues et ses étudiants pour ses qualités scientifiques, pédagogiques et humaines, sa grande discrétion et son humilité. Ces qualités lui ont permis de s'imposer dans toutes les équipes qui ont travaillé sous sa responsabilité dans toutes les structures qu'il a dirigées efficacement. La disparition de Raouf Bennaceur constitue une grande perte pour l'Université tunisienne et la Tunisie. Sa modestie était telle que sa disparition est passée presque inaperçue au ministère de tutelle qu'il a servi durant une carrière de 45 ans ! »

Le Professeur Habib Bouchriha témoigne : « Raouf a été un élément moteur pour le développement de techniques innovantes de fabrication et de caractérisation de nouvelles générations

de cellules photovoltaïques à tel point qu'il était devenu expert en la matière. Ce nouvel axe a drainé beaucoup de chercheurs et de nombreuses thèses furent soutenues.»

En 1996, le Congrès mondial sur les énergies renouvelables l'a honoré de la grande distinction de « Pionnier des énergies renouvelables ».

Il créa et dirigea aussi des structures de recherche à l'Université tunisienne, telles que le laboratoire de physique de la matière condensée de la faculté des Sciences de Tunis qui naquit en 1999 de la fusion de plusieurs équipes de recherche sur des domaines de la physique moderne, et qui restent aujourd'hui à la pointe de la connaissance physique. Malgré de nombreux appels de prestigieux laboratoires étrangers avec des rémunérations mirobolantes, il a toujours insisté pour rester en Tunisie, car il ne pouvait « abandonner » ses chers étudiants, thésards et laboratoires. Sa passion pour la physique l'amena à devenir membre fondateur et président de la Société tunisienne de physique. Le Pr Bahri Rzig (ENIT), qui l'avait connu de près, en parle en connaisseur. « Erudit, modeste, gentil et généreux comme seuls peuvent l'être les grands scientifiques. La bureaucratie s'est chargée de bloquer la plupart des projets d'avenir qu'il avait portés d'une manière anticipée sans aucune ambition ni intérêt autres que de faire accéder la Tunisie à un monde digne de ce siècle. Si un savant est surtout celui qui met à votre portée son savoir en vous aidant à le fructifier, alors il était un grand savant.»

Entre 2000 et 2006, il fut directeur général de l'Institut national de la recherche scientifique et technique, où il développa de nombreux partenariats avec des instituts étrangers.

En 2014, il fut nommé professeur émérite à la faculté des Sciences de Tunis : lorsqu'il lui fut demandé dans le dossier de candidature de joindre toutes ses publications, ce fut mission impossible, car il avait publié plus de 200 articles, et une petite sélection était déjà de la taille d'une encyclopédie !

Il devint par la suite membre correspondant en sciences physiques de l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts (Beit al-Hikma). L'ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Chiheb Bouden, qui l'a côtoyé durant de nombreuses années, témoigne : « Le Professeur Raouf Bennaceur a formé des générations; il a laissé son empreinte dans l'enseignement supérieur tunisien et dans le système national de la recherche scientifique.»

Pour Raouf, il y avait d'abord la famille et de la physique avant toute chose. Il laisse deux enfants, Ali Skander et Professeur Lilia (ép. Farah), qui suit les traces de son père dans l'enseignement supérieur. Kais Djelassi commente : « Le Professeur Raouf Bennaceur a rejoint le grand équilibre des particules, qui lui sont chères, au cœur de la vie. Il est peut-être de ceux que mentionnait Napoléon: « Les hommes de génie sont des météores destinées à brûler pour éclairer leur siècle.»



GAMMARTH IMMOBILIERE
 SA au capital social de 1 000 000 DT
 Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
 Immeuble AL KARAMA HOLDING
 Les berges du lac Tunis 1053
 MF: 425194L/P/M/000
 TEL: +216 71 960 100
 GSM : +216 98 910 000 - Fax : +216 71 962 175
 www.gammarth-immobiliere.tn
 Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant A.O n° 07/2019

Cession de Huit (08) biens sis à Gammarth, aux Berges du Lac -Tunis, à Manouba, à Hammamet Nord, et à Hammam-Sousse (en Lots séparés)

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat se propose de lancer un appel d'offres pour la cession à l'amiable de Huit (08) biens (en Lots séparés):

• Deux (02) Villas sises à Gammarth et à Hammamet Nord

Lot	Villa	Titre Foncier	Emplacement	Descriptif	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	Golden Tulip	102582 Tunis	C 1, Rue Constantin Résidence Golden Tulip Carthage sise à la zone touristique Gammarth-La Marsa	Villa R+2 avec un jardin aménagé (environ 1 200 m ²) et une piscine (environ de 40 m ²)	1528 m ²	672 m ² environ
II	Athène 338	601589 Nabeul	Avenue Tarek Ibn Zied, la Route Touristique Hammamet Nord, Limitrophe à l'hôtel «Résidence Romane» et en face de l'hôtel «Royal Azur»	Villa R+1 avec un jardin (environ 820 m ²)	1200 m ²	694 m ² environ

• Deux (02) Terrains sis à Gammarth -Tunis et à Manouba

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	Superficie	Vocation
III	Zina	14445 Ariana (10 530 m ²)	La Manouba Limitrophe à des résidences existantes et à proximité de la Faculté des Lettres, et du Technopole de La Manouba	3 515 m ² environ dans l'indivision	Agricole dans une grande partie du titre foncier et Habitat (UA1 ; UA4) avec des voies projetées dans une partie
IV	Le Jasmin 5	198418 Tunis	Lot 15 du lotissement AFH «Les Jasmins» sis à Gammarth, en face de la résidence du Golfe de Gammarth ouvrant sur la route amenant à la zone touristique	1 076 m ²	Habitat Individuel Isolé COS 0,3 CUF 0,8 Hauteur 12 m R+2 avec un sous-sol

• Un (01) appartement sis aux Berges du Lac - Tunis

Lot	Appart	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Type	Sup. Couv.
V	El Bouhaira 153	90031 Tunis /70971 Tunis	Appartement n° 1, 1er étage, Bloc B, Le complexe immobilier «Carré du Lac» Lac I Angle des deux rues Lac Victoria et Lac Leman Place de parking n° 32 au sous-sol	Donnant directement sur la plage et le port de plaisance de Sidi Bou Saïd, la résidence est conçue sous forme d'un petit village	S+3 Place de parking	109 m ²

Lot	Biens	Titre Foncier	Emplacement/Adresse	Descriptif	Sup.
VI	El Karam	Non immatriculé	N° 36 Rue Setif, la médina de Hammam Sousse, à 100m de la rue Charles De Gaulle et à quelques minutes de la route ceinture P1	Le bien est bâti sur un terrain non immatriculé composé d'une Villa R+2 partiel, de quatre (04) annexes, d'une cuisine et de deux (02) terrasses découvertes	458 m ² environ
VII	Emna	Non immatriculé	N°04, rue Jamil Ibn El Moez, Hammam Sousse, à proximité du lycée secondaire de Hammam Sousse et à quelques minutes de la route ceinture P1	Le bien est bâti sur un terrain non immatriculé composé d'une Villa R+3 partiel d'une superficie couverte de 305 m ² environ avec un garage (20 m ² environ), des annexes (23 m ² environ et deux terrasses couvertes (26 m ² et 41 m ² environ)	270 m ² environ
VIII	El Ons	Non immatriculé	N°3, Impasse Haffouz, Rue Sahloul, Hammam Sousse, à proximité du lycée secondaire de Hammam Sousse et à quelques minutes de la route ceinture P1.	Un duplex S+1	40 m ² environ

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement au siège social de la société ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession seront cédés libres de tous droits ou hypothèques.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objets de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 25 Février au 03 Avril 2019. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière
Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie
Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°07/2019
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant Au C.C est fixé forfaitairement à Trente mille Dinars (30 000 DT) pour le Lot I, à Vingt mille dinars (20 000 DT) pour chacun des lots II et III, à Dix mille Dinars (10 000 DT) pour chacun des lots IV à VI et Cinq mille dinars (5 000 DT) pour chacun des lots VII et VIII.

La date limite de remise des offres est fixée au Jeudi 04 Avril 2019 à 15H00, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. La séance publique d'ouverture des plis sera tenue le même jour à 15H30 au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant centquatre-vingt(180) jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000)



Mes «pays», la gauche et le développement

Dans ma région natale, on n'aime pas la gauche et les femmes et hommes de gauche. C'est ainsi depuis des lustres. Il se peut que l'expérience collectiviste des années soixante ait marqué les esprits plus qu'ailleurs, mais j'en doute. De nos jours, l'hostilité de mes « pays » envers la gauche tient plus de la fantasmagorie religieuse que de la haine du collectivisme. La gauche, qu'elle soit marxiste ou non, est perçue par eux comme un nid d'horribles apostats comme si on ne pouvait être tout à la fois croyant et de gauche.

En fait, quiconque défend l'équité, l'égalité et la justice socioéconomique est soupçonné d'être un marxiste, un laïque ou un franc-maçon ; voire les trois à la fois. Ce type de raccourci est courant dans les milieux dominés par l'inculture politique et historique. Car si on observe les faits, et les faits uniquement, on constate qu'aucun parti politique tunisien ne se revendique comme marxiste, laïque ou franc-maçon. Quant aux exigences «incriminées», on admettra qu'elles ne sont pas «sataniques», mais bien conformes à la foi musulmane. Avec un peu de discernement, on pourrait même convenir que c'est leur non-respect par certains «khalifes» qui est à l'origine d'une série inextinguible de violence et d'excommunications. Il suffit de lire *La Grande sédition* de Taha Hussein pour s'en rendre compte. Oui mais Taha Hussein a été décrété apostat par certains «ulémas» ou prétendus tels en raison de sa mise en cause de l'authenticité de

la poésie préislamique et par ricochet de la sincérité des «rouâtes du hadith». Un camarade de lycée, pourtant arabisant comme moi, continue à entrer en transe à toute évocation de Taha Hussein.

Si je prends ma région natale comme exemple, ce n'est pas pour fustiger mes « pays » pour qui j'ai une tendresse infinie, mais pour attirer l'attention sur les dégâts électoraux et politiques de cette dichotomie qui fait que l'on exige de l'Etat davantage d'implication et de volontarisme dans le développement socioéconomique des régions tout en votant massivement en faveur d'un parti politique ultralibéral sur le plan économique et qui conteste, de fait, tout interventionnisme de l'Etat dans le développement en général. Il y a là comme une contradiction que l'on a peine à comprendre mais que l'on retrouve aussi dans d'autres régions du pays.

Certes, le discours, la posture et l'état des partis de gauche ou progressistes en Tunisie n'incitent pas les électeurs à voter en leur faveur, mais si les électeurs tunisiens veulent le changement, l'équité, la remise en cause de la place de l'argent dans la société et la réduction des inégalités, il faudra bien qu'ils se décident un jour à voter en faveur de femmes et d'hommes de progrès, capables de progrès, qu'ils soient de gauche ou non. Les électeurs tunisiens sont évidemment libres de faire le choix contraire, mais ils ne devraient alors s'en prendre qu'à eux-mêmes au lieu de pester contre la démocratie, la nature, la main de l'étranger, les syndicats ou le FMI. ■

H.T.